



HAL
open science

Communiquer pour la biodiversité. Les programmes agricoles de la LPO par le prisme des Sciences de l'information et de la communication

Marine Steinmann

► **To cite this version:**

Marine Steinmann. Communiquer pour la biodiversité. Les programmes agricoles de la LPO par le prisme des Sciences de l'information et de la communication. Sciences de l'information et de la communication. 2021. dumas-03468887

HAL Id: dumas-03468887

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03468887v1>

Submitted on 7 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Communiquer pour la biodiversité

Les programmes agricoles de la LPO par le prisme des Sciences de
l'information et de la communication

Marine STEINMANN

Mémoire de recherche

Master 2 CCST

2021

Sous la direction de Mikaël CHAMBRU

Sommaire

Liste des abréviations	2
Remerciements	3
Introduction.....	4
1. Double genèse d'un projet de recherche en sciences sociales.....	5
2. La communication scientifique pour protéger la biodiversité dans les champs	6
Partie 1 – Crises environnementale et agricole : participer à la transition agroécologique.....	8
1. Cadrage théorique du sujet	8
2. La profession agricole sous le signe de la transition : une organisation sociale complexifiée....	11
3. Coopérer sur le terrain de l'agriculture avec des associations de protection de la nature.....	13
4. Le poids des attentes de la sphère publique vis-à-vis de la transition agroécologique.....	15
Partie 2 – Une enquête sur la coopération par le prisme de la communication scientifique.....	18
1. La coopération entre agriculteurs et la LPO pour la transition, produit de la communication scientifique associative	18
2. Questionnement et hypothèses	20
3. Terrain d'enquête : des programmes portés par la LPO	21
4. Méthode d'enquête.....	23
Partie 3 – Place et utilisation de la médiation scientifique dans les stratégies de communication. 25	25
1. La place des savoirs scientifiques dans la communication des programmes.....	25
2. Médiatiser l'expérience agroécologique des professionnels	27
3. Sortir de l'expertise	28
4. « Faire du lien » : l'animation de réseau comme stratégie de communication.....	29
5. La formation, une médiation scientifique stratégique pour la communication.....	33
Partie 4 – Ecosystème des dispositifs de communication scientifique à la LPO	36
1. Communiquer pour déléguer la coordination des programmes à l'échelle territoriale	36
2. Des Terres et des Ailes : des dispositifs de communication mal choisis?.....	38
3. Besoins humains et réalités du déploiement des dispositifs de communication	39
4. Des difficultés de communication interne sur le programme Des Terres et des Ailes.....	41
5. Des tensions internes autour des dispositifs de communication	43
6. Disparités d'application des programmes : des engagements et des enjeux politiques révélés par les difficultés de communication interne.....	45
Conclusion	48
Bibliographie.....	50
Annexes	51

Liste des abréviations

- AB** : Agriculture biologique
- APN** : Association(s) de Protection de la Nature
- AL** : Associations locales de la LPO
- DT&DA** : Des Terres et des Ailes
- LPO** : Ligue de Protection des Oiseaux
- LPO AuRA** : LPO Auvergne Rhône-Alpes
- LPO DA** : LPO Drôme-Ardèche
- LPO PdL** : LPO Pays de la Loire
- LPO PACA** : LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur
- MAEC** : Mesures Agro-environnementales et Climatiques
- MAET** : Mesures Agro-environnementales et Territoriales
- PdN** : Paysans de nature
- SIC** : Sciences de l'Information et de la Communication

Remerciements

J'adresse mes remerciements à l'ensemble des personnes qui m'ont aidée dans la réalisation de ce mémoire de recherche en sciences de l'information et de la communication, en particulier mon responsable de recherche, Mikaël Chambru, qui m'a apporté de précieux conseils tout au long de ce travail.

Je tiens également à remercier Marie-Christine Bordeaux qui s'est toujours tenue à disposition pour répondre aux sollicitations de ses étudiants en cette année toute particulière.

Mes remerciements iront également à tous les salariés et bénévoles de la LPO qui ont accepté de prendre un peu de leur temps pour répondre à mes diverses questions et pour s'entretenir avec moi. Nos échanges ont été très riches d'enseignements et m'ont rappelé pourquoi j'ai choisi cette voie, dans la communication et la médiation scientifique, avec une préférence pour les sujets liés à la protection de l'environnement et de la biodiversité.

Ainsi, un grand merci à Catherine Giraud, Sophie Raspail, Yann Libessart, Pauline Rattiez, Perrine Dulac, Sabine Boursange, Kévin Broquereau, Kévin Debregeas, Aurélien Zorzi et Anne-Laure Bouchet, pour leur aide et leurs réponses très éclairantes.

Merci à ma mère, Ariane Steinmann, pour ses relectures attentives.

Enfin, un grand merci à mes proches et mes amis, sans qui l'isolement et l'enfermement auraient été bien difficiles à supporter durant la rédaction de ce travail...

Introduction

En sillonnant les campagnes françaises, tout observateur prêtant suffisamment attention à l'environnement physique qui l'entoure peut être susceptible d'apercevoir la silhouette d'un faucon crécerelle en plein vol stationnaire, battant énergiquement des ailes et fixant les champs à l'affût d'une proie imprudente. D'autres silhouettes, celles des buses variables, plus imposantes, peuvent être aperçues au sommet de poteaux de bois. Parmi les rapaces diurnes, buses et faucons sont des espèces communes dans les écosystèmes et les paysages propres aux cultures céréalières. Mais ils sont loin d'être les seuls prédateurs volants de ces aires agricoles.

En France, une espèce plus rare que la buse variable et le faucon crécerelle fait l'objet d'un suivi particulier de la part des ornithologues et des associations de protection de la nature : le busard cendré¹. Cet oiseau, de taille intermédiaire entre la buse et le faucon, présente un plumage gris pour le mâle, brun pour la femelle, et se trouve principalement dans les milieux ouverts tels que les landes, les steppes, les plaines, les friches mais aussi les champs. Son comportement alimentaire en fait un redoutable prédateur de rongeurs, et donc un allié de l'agriculteur sur les parcelles cultivées. Migrateur, le busard cendré n'est présent chez nous qu'une partie de l'année pour nicher dans les milieux ruraux. Mais contrairement à la plupart des rapaces, le busard cendré a pour particularité de choisir le sol pour établir son nid. Les œufs, les petits et les parents sont alors exposés aux machines agricoles fauchant les cultures avant l'envol des jeunes, et des destructions involontaires tragiques peuvent survenir lorsque les nichées ne sont pas détectées à temps².

Comme tous les rapaces, le busard cendré est une espèce protégée, mais elle se trouve menacée sur notre territoire depuis les années 80 en raison de moissons précoces et de techniques de fauches appliquées rationnellement à certains types de cultures. L'augmentation des surfaces cultivées, avec l'intensification de l'agriculture, fait alors pression sur son environnement habituel de nidification. L'espèce s'est adaptée, choisissant les champs de céréales aux morphologies idéales pour dissimuler les oisillons dans des hautes herbes. Les risques pour la survie des nichées sont finalement élevés, ce qui place aujourd'hui le busard cendré sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine³.

Pour maintenir les populations de cet oiseau emblématique, des actions de restauration de l'espèce ont été mises en place par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO). Des délégations départementales de la LPO AuRA mènent un programme en lien avec le plan régional de

¹ Les busards. In LPO Mission Rapaces, *LPO Rapaces* [En ligne], Ligue pour la Protection des Oiseaux [consulté le 27 janvier 2021]. Disponible sur : <http://rapaces.lpo.fr/busards/les-busards#idancre1>

² *Ibid.*, disponible sur <http://rapaces.lpo.fr/busards/les-busards#idancre3>

³ *Circus pygargus* (Linnaeus, 1758) - Busard cendré - Statuts (mnhn.fr). In Muséum national d'Histoire naturelle, *Inventaire National du Patrimoine Naturel* [En ligne], mis à jour le 21 janvier 2021 [consulté le 27 janvier 2021]. Disponible sur : https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2887/tab/statut ; Sur la liste des espèces d'oiseaux nicheurs, le statut du busard cendré est quasi menacé (NT) en France métropolitaine en 2016. *La Liste rouge des espèces menacées en France. Oiseaux de France métropolitaine*, UICN et MNHN, en partenariat avec la LPO, la SEOF et l'ONCFS, 2016. Disponible sur : <https://uicn.fr/wp-content/uploads/2016/09/Liste-rouge-Oiseaux-de-France-metropolitaine.pdf>.

sauvegarde du busard cendré en Auvergne-Rhône-Alpes⁴. En plus de travailler pour l'amélioration des connaissances autour de cette espèce dans le but de développer les stratégies de conservation d'un département à un autre, l'association mobilise salariés et bénévoles dans l'élaboration d'outils tels que les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) pour pérenniser ses stratégies de sauvegarde, en collaboration avec les professionnels de l'agriculture pour tenter de concilier objectifs économiques et préservation de l'environnement. Une communication destinée à sensibiliser la sphère professionnelle agricole est également assurée par la distribution d'une documentation informative⁵, recommandant par exemple le recours aux friches afin de favoriser la présence de la biodiversité dans ces réservoirs naturels favorables à la nidification du busard cendré.

Chaque année, des naturalistes et ornithologues bénévoles parcourent les champs à la recherche de couples de busards cendrés afin de localiser les nids et d'installer des dispositifs de protection sur mesure, consistant en la pose de grillages autour des nichées de manière à empêcher la fauche sur ce périmètre. La démarche de prospection effectuée en amont est longue et fastidieuse en raison du changement annuel de site de nidification pour chaque couple nicheur. Cette démarche ne peut se faire qu'avec l'aide des agriculteurs : ils autorisent l'accès aux cultures aux observateurs bénévoles, donnent des indications en cas de découverte de nids, ou encore s'engagent à être transparents sur leur calendrier de fauche⁶. Une collaboration étroite est donc sollicitée auprès de ces professionnels dans le cadre d'actions volontaires et collectives, afin de réaliser le suivi de cette espèce quasi menacée qu'est le busard cendré et d'appliquer les politiques de restauration des populations dans une démarche de protection de la biodiversité rurale.

1. Double genèse d'un projet de recherche en sciences sociales

Dans la continuité de mes études en histoire des sciences, ainsi que de mon volontariat en service civique d'un an à la LPO PACA, mon projet de mémoire a pour but de concilier des problématiques qui me sont familières, inhérentes aux domaines de la médiation et de l'environnement.

La formation que j'ai suivie durant deux ans en master d'histoire des sciences m'a permis de découvrir un nombre important de disciplines scientifiques ainsi que leurs enjeux historiques et contemporains. Parmi ces disciplines, la zootechnie, science d'élevage, a été au cœur de mes investigations. Aujourd'hui, la zootechnie contribue à façonner des animaux d'élevage standardisés, répondant à des normes de productivité industrielle⁷. Elle est répandue dans les élevages intensifs, où les standards sont reproduits en très grand nombre, et participe à l'effondrement de l'élevage traditionnel, dont le modèle ne correspond pas au marché agroalimentaire mondialisé.

A la suite de ce travail de deux ans, je me suis portée volontaire pour m'engager au Centre régional de sauvegarde de la LPO PACA, où j'ai assuré des missions de communication et de

⁴ Protection des populations du Busard cendré en Rhône Alpes. In LPO Auvergne-Rhône-Alpes [En ligne], Ligue pour la Protection des Oiseaux [consulté le 27 janvier 2021]. Disponible sur : <https://auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/protection-des-populations-du-busard-cendre-en-rhone-alpes>.

⁵ *Ibid.*

⁶ Voir Annexe 1, dépliant « Participez à la protection des busards », diffusé par la LPO France, à destination des agriculteurs.

⁷ Jocelyne Porcher, *Vivre avec les animaux. Une utopie pour le XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, (« La Découverte Porche / Sciences humaines et sociales »), 2014.

médiation scientifique sur la protection de la faune sauvage. La LPO, une association ayant pour objectif d'agir pour la préservation de la biodiversité, cherche à participer à la prise de décisions politiques à la fois durables et respectueuses de l'environnement. Parmi ses nombreuses actions, la LPO tente d'apporter des solutions techniques et scientifiques au secteur agricole, afin d'aider les professionnels de l'agriculture dans le processus de transition écologique et de revalorisation de la biodiversité sur leurs exploitations.

Ces deux acquis que sont le Master d'histoire des sciences et le volontariat en service civique au sein d'une association de protection de la nature, ajoutés à la formation de communication scientifique au sein du Master de CCST à l'Université Grenoble-Alpes, sont à l'origine de ce projet de recherche en sciences sociales. Mon intérêt pour les sciences agricoles et la question de la sauvegarde du patrimoine naturel au sens large se rencontrent dans la thématique de la transition écologique de l'agriculture, qui, par le prisme de la médiation scientifique, peut faire l'objet d'une lecture propre à la CST.

2. La communication scientifique pour protéger la biodiversité dans les champs

La transition écologique fait aujourd'hui l'objet de nombreux projets destinés à soutenir le développement durable en réponse à une demande sociale et à une urgence environnementale. Ainsi, nous chercherons, au cours de ce travail, à nous interroger sur **les dispositifs et stratégies de communication scientifique déployés par la LPO pour accompagner les professionnels de l'agriculture vers la transition agroécologique**, coopération destinée à créer les conditions d'une transition respectueuse de l'environnement et du patrimoine naturel.

Tout d'abord, il est important de cibler les différentes disciplines auxquelles des concepts pourront être empruntés, afin de bâtir le cadre théorique de ces recherches. La sociologie environnementale, la sociologie du monde rural ou encore des organisations pourront par exemple accompagner la construction de l'argumentation et l'analyse des différentes pistes. Des travaux très spécifiques s'intéressant au travail des agriculteurs et aux pratiques de l'AB pourront servir de base afin de mettre en lumière les idées liées à des agricultures alternatives ou aux motivations de l'engagement professionnel agricole (Samak, 2014), dans un contexte de transformation de l'industrie agronomique et du paysage rural, portée par des enjeux territoriaux, culturel, politiques, économiques, et sociaux (Purseigle, 2004 ; Jollivet, 2009).

A priori, plusieurs grandes questions peuvent se poser sur des axes allant de l'identité des acteurs impliqués dans les dispositifs de communication scientifique aux effets de la communication sur l'application des programmes pour préserver la faune et la flore sauvages.

Une définition du contexte agricole et de transition agroécologique, promouvant des pratiques alternatives, durables et environnementales pourrait en cela permettre de mieux concevoir les valeurs, les idéaux et les identités professionnelles qui caractérisent la population des agriculteurs. Qui sont les agriculteurs ralliant des programmes ? Quelles sont leurs motivations ?

Autant de questions se posent concernant les communicants des programmes destinés à protéger la biodiversité. Qui sont ces communicants, et quels rapports entretiennent-ils avec les professionnels du monde agricole ? Quelles stratégies discursives et communicationnelles sont mises en place par ces médiateurs pour parler de la biodiversité et des enjeux de sa conservation, de sa revalorisation, aux professionnels ? La question de la place des savoirs scientifiques dans les stratégies de communication se pose également, dans la mesure où le sujet

de la biodiversité lui-même se prête, *a priori*, à l'intégration de connaissances naturalistes et écologiques dans les méthodes des communicants.

La première partie de ce mémoire servira à faire un point sur les manifestations de la transition agroécologique au sein des organisations professionnelles d'agriculteurs. Il s'agira de montrer en quoi cette transformation, impulsée par des attentes sociales et un contexte de changements environnementaux, modifie les rapports avec les acteurs techniques et naturalistes. La deuxième partie consistera en une explication de la méthode et le terrain d'enquête. Un travail sur ces sources et les discours des acteurs mettra ensuite en lumière les modalités d'utilisation de la communication et ses stratégies, afin de déterminer si un phénomène de médiation scientifique en découle auprès des publics cibles. Enfin, une analyse des dispositifs de communication des différents programmes et projets agricoles de la LPO par le prisme de la communication sera proposée. Un retour sur les hypothèses sera alors possible, afin de proposer une réponse à la problématique.

Partie 1 – Crises environnementale et agricole : participer à la transition agroécologique

En 500 millions d'années, cinq extinctions de masse ont menacé la vie sur Terre. Aujourd'hui, les activités humaines mettent à nouveau en danger l'ensemble des écosystèmes de la planète en provoquant la sixième extinction de masse⁸, phénomène alarmant mis en lumière par le constat de la disparition de nombreuses espèces vivantes. Dans les médias, la notion d'anthropocène est de plus en plus récurrente pour caractériser une époque désormais marquée par *homo sapiens* et son impact industriel sur l'environnement. Dans un contexte d'urgence climatique et environnementale, la sphère scientifique sollicite l'attention des décideurs politiques ainsi que de la société en s'unifiant (comme avec le GIEC) pour encourager la mise en place de mesures collectives.

La protection de la biodiversité s'insère dans une logique visant à promouvoir la transition écologique des sociétés contemporaines. Limiter l'impact de l'homme sur les espèces sauvages entre dans une démarche de développement durable, et encourage le renforcement de mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), notamment mises en place dans le cadre de la Politique agricole commune (PAC) en Europe. De nouvelles pratiques agricoles font l'objet d'un engouement économique et social, comme c'est le cas d'agricultures alternatives ou biologiques, faisant émerger de nouveaux modes d'organisation, de production et de consommation.

Cette partie propose de revenir sur les mutations qui ont caractérisé le monde agricole ces dernières décennies. Ces bouleversements, liés à la modernisation de l'agriculture, a complexifié l'organisation sociale des professionnels et a transformé leur rapport à l'environnement ainsi qu'aux associations de protection de la nature (APN), notamment de la LPO. Ces acteurs associatifs et agricoles coexistent aujourd'hui dans une société dont les attentes et les demandes vis-à-vis de la transition agroécologique sont fortes. Ces éléments de contexte serviront à ancrer la réflexion dans des problématiques sociales contemporaines, et un retour sur les différents travaux sociologiques devra être effectué dans un premier temps afin de préciser le cadre théorique de ce travail.

1. Cadrage théorique du sujet

Ce travail de recherche en SIC et de la communication propose d'aborder plusieurs thématiques et notions, notamment empruntées aux sciences sociales. Tout d'abord, il est important de définir les mots-clefs du sujet.

Dans ce mémoire, le point central de la réflexion se situe autour de la communication dite scientifique, consistant en la diffusion des savoirs et des connaissances scientifiques auprès d'un certain type de public au moyen de dispositifs et supports diversifiés⁹. L'information

⁸ Elizabeth Kolbert, *La Sixième extinction. Comment l'homme détruit la vie*, Librairie Vuibert, 2015, 480 p.

⁹ Communication scientifique [en ligne]. ENSSIB, 5 mai 2012 [consulté le 06 mars 2021]. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/le-dictionnaire/communication-scientifique>.

scientifique prend ainsi la forme d'une publication, d'un poster, d'une conférence, d'un contenu multimédia ou numérique tel qu'un site internet ou une vidéo... et implique un ensemble d'acteurs autour de la connaissance d'un sujet scientifique en dehors du laboratoire de recherche, offrant ainsi une visibilité à la sphère scientifique dans la sphère civique et sociale. La circulation de la connaissance est alors effectuée par des communicants, s'inscrivant dans une démarche informative, médiatique, vulgarisatrice et/ou éducative suivant des stratégies de communication spécifiques.

Une autre notion clef doit ici retenir notre attention afin de bien comprendre la délimitation du sujet : celle de transition agroécologique. La transition agroécologique renvoie à un processus de transformation du secteur agricole vers un mode d'organisation et de production associé aux principes de l'économie « verte » et au concept de développement durable, dans un contexte d'urgence climatique et environnementale (Audet, 2015). En réponse à la crise écologique actuelle et à une demande sociale envers l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement, les professionnels agricoles s'inscrivent dans un mouvement de modification de leur métier. Des travaux très spécifiques s'intéressant au travail des agriculteurs et aux pratiques de l'AB pourront servir de base afin de mettre en lumière les idées liées à des agricultures alternatives ou aux motivations de l'engagement professionnel agricole dans une démarche de conversion (Samak, 2014 ; Purseigle, 2004).

Le contexte de la transition agroécologique affectant l'organisation professionnelle du secteur agricole, un corpus de références a été dressé pour appuyer la compréhension sociologique du sujet. La sociologie environnementale, s'intéressant aux rapports entre l'homme et l'environnement physique, accompagne l'analyse de nos différentes pistes. Par exemple, dans son article « Pour une sociologie de la transition écologique », René Audet, sociologue de l'environnement, met en avant le nouveau champ scientifique des *sustainability transitions* et la nécessité de renouveler les concepts sociologiques permettant de comprendre les changements « sociotechniques » à l'œuvre dans ce processus (Audet, 2015). Cela peut être utile pour appréhender la multiplicité de phénomènes sociaux qui se complexifient en même temps que l'articulation des réseaux d'acteurs.

Dans les années 70, la sociologie de l'environnement voit apparaître un nouveau paradigme écologique, intégrant des variables environnementales dans les lectures analytiques des comportements sociaux (Audet, 2008). Jusqu'aux années 90, un recentrage des approches sociologiques s'opère autour des éléments constitutifs de l'environnement, notamment dans un contexte de préoccupation grandissante pour le risque écologique et naturel dans la sphère publique. Trois démarches sociologiques se distinguent :

- la sociologie de la réforme environnementale, ou l'observation des mutations sociales et de la normalisation de nouveaux comportements de consommation, ainsi que de l'institutionnalisation de dispositifs environnementaux (comme les labels d'AB) ;
- la sociologie structurelle de l'environnement, ou l'observation de la coévolution de la société et de l'environnement à partir des structures sociales et d'une approche déductive de ces rapports, mettant par ailleurs la notion de risque au cœur des changements sociaux¹⁰ ;
- la sociologie des réseaux hybrides, mettant en avant la dualité de la nature et de la culture au travers de la théorie de l'acteur-réseau, développée par Bruno Latour et Michel

¹⁰ Ulrich Beck, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Aubier, Paris, 2001.

Callon¹¹. Cette théorie intéresse notre travail de recherche dans la mesure où elle critique la dualité propre à la pensée moderne occidentale dans laquelle la nature et la culture sont en conflit dans le processus de modernisation. Elle illustre la tension sur laquelle notre sujet repose, entre la technicisation du secteur agricole et le phénomène de déclin de la biodiversité encourageant la transition agroécologique. Selon la théorie de l'acteur-réseau, les phénomènes de transformations sociales découlent d'une multiplicité d'agents, d'actants, comprenant notamment les non-humains, en ce qu'ils interagissent avec les acteurs sociaux et touchent leur sensibilité. Les entités naturelles ne seraient pas passives dans les organisations sociales humaines, et cette idée entre en résonance et familiarité avec notre sujet.

Ces approches sociologiques inspirant la posture de cette recherche se sont construites en même temps que la remise en question des méthodes mendrassiennes au sein de la sociologie des mondes ruraux (Hervieu et Purseigle, 2009). Aujourd'hui, cette méthode, étudiant l'effacement des populations rurales et les résistances à la globalisation, n'est plus d'actualité. En revanche, certaines idées et théories héritées de celle de l'action collective énoncée par Alain Touraine, sociologue des mouvements sociaux et de l'action sociale, sont régulièrement reprises dans les références de ce mémoire (Lémery, 2003). Ainsi, la sociologie des organisations est fondée sur la perception des problèmes sociaux s'exprimant au sein de différents groupes, modulés par les acteurs qui les composent, leurs identités individuelles et les valeurs de chacun. L'action collective se développe en même temps que la modernisation de la société et l'industrialisation des différents secteurs professionnels, dont celui de l'agriculture. Bien qu'elle ait pour but de permettre à un groupe d'atteindre des objectifs communs, l'action collective, selon Touraine, rencontrerait des obstacles induits par le contexte social même, en ce qu'il génère une diversification des intérêts et des identités professionnelles, divisant ainsi en profondeur les intérêts communs des groupes.

Dans son article sur l'engagement des jeunes agriculteurs, François Purseigle, sociologue des mondes agricoles, utilise des notions de la sociologie des organisations pour proposer une lecture des processus dynamiques de l'insertion professionnelle dans des réseaux d'acteurs au moment où l'identité du métier est en crise (Purseigle, 2003). Il pointe ainsi les conflits et coopérations structurantes à l'œuvre dans les exploitations agricoles, dans les pratiques et les relations interprofessionnelles, dans un contexte de changements auxquels la transition agroécologique peut être associée. L'analyse de Bruno Lémery a également beaucoup inspiré ce cadre théorique dans la mesure où elle précède les observations de François Purseigle sur l'identité professionnelle (Lémery, 2003). Elle souligne l'importance de la participation de la profession agricole à la définition d'une nouvelle agriculture et des modalités d'actions du métier très diversifié d'agriculteur, en réponse à de nouvelles exigences sociales liées à la transition agroécologique. Enfin, un article de Roger Le Guen complète les observations de Purseigle, en proposant une typologie des formes d'engagement professionnel possibles, selon différents degrés d'identification à une communauté (Le Guen, 2008). Plusieurs mécanismes sont ainsi à l'œuvre dans l'action collective, les agriculteurs pouvant y contribuer en s'investissant de manière plus ou moins intense et plus ou moins fréquente, nécessitant très souvent une adhésion (à un syndicat par exemple, ou à une collectivité), afin de faire partie de la communauté. L'appartenance à la communauté peut ensuite être ressentie de manière plus

¹¹ Bruno Latour, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, La Découverte, Paris, 1997 et Michel Callon, « L'irrésistible montée des réseaux socio-techniques », in Michel Callon (dir.), *Ces réseaux que la raison ignore*, Centre de sociologie de l'innovation, L'Harmattan, Paris, 1992, cités dans René Audet, « Pour une sociologie de la transition écologique », *loc. cit.*, p. 7.

ou moins forte selon que l'acteur s'identifie à des valeurs, ou exerce des fonctions de responsabilité au sein de l'organisation.

Se pose alors la question de la légitimité participative et scientifique des multiples acteurs de la transition agroécologique. L'article de Frédéric Goulet rappelle que les agriculteurs ne sont pas les seuls à intervenir dans les réseaux d'action et d'organisation professionnelle en agriculture (Goulet, 2008). Un certain nombre de groupes est également mobilisé, y compris les institutions scientifiques, afin de guider et accompagner les choix techniques et les pratiques dans ce contexte de changements sociaux et environnementaux. Mais cette diversité d'actants aux intérêts propres génère parfois des oppositions, chaque groupe tentant de faire valoir ses intérêts par la mise en avant de connaissances techniques. La domination des savoirs scientifiques est alors remise en cause par la défense de savoir-faire ancrés matériellement et socialement dans les pratiques agricoles. La hiérarchie des savoirs ainsi contestée illustre les défis relationnels des sciences sur le terrain de l'agriculture.

Dans ces rapports ambigus entre experts et producteurs agricoles, l'intervention d'acteurs associatifs tels que la LPO dans les transformations des pratiques et des techniques peut nécessiter une démarche de légitimation de leur participation. La réflexion de Pierre Bourdieu dans son article « Le champ scientifique »¹² est éclairante sur l'importance de la prise en compte des mécanismes symboliques d'acquisition de la légitimité dans les réseaux d'acteurs. Ils peuvent être perçus comme des luttes pour la détention de l'autorité. La notion de légitimité scientifique permettra d'intégrer à cette recherche des idées concernant les rapports de force destinés à imposer des normes et des valeurs en matière de transition agroécologique. Par le prisme de la communication, des études menées sur la LPO pourront aider à retranscrire le processus de participation des acteurs naturalistes dans ces jeux politiques d'application des MAEC (Billaudeau et Thureau, 2010).

La lecture de ces sociologues contemporains permet de cerner le contexte agricole de cette étude. La particularité de ce cadrage théorique consiste en l'utilisation de plusieurs articles de sciences sociales essentiellement accessibles gratuitement sur le web. En raison de la crise sanitaire, du travail à distance, l'accès à des bibliothèques universitaires et à des ouvrages en intégralité n'a pas été possible.

2. La profession agricole sous le signe de la transition : une organisation sociale complexifiée

Le processus de globalisation de l'agriculture s'est accéléré au lendemain de la Seconde guerre mondiale, les agriculteurs participant à l'effort de reconstruction nationale et à la modernisation du monde rural en se spécialisant dans différentes branches de production (Jollivet, 2009). Dans les années 80, les préoccupations techniques se renforcent avec les crises de surproduction, ainsi que le souci de la préservation des ressources environnementales, qui apparaissent comme limitées. Les attentes des consommateurs concernant la qualité des produits alimentaires évoluent. Plusieurs crises environnementales successives mettent en lumière les nombreuses pressions subies par les milieux naturels du fait des activités humaines et de l'intensification des innovations techniques. Progressivement, et ce malgré la nécessité de répondre aux besoins croissants de la population, la logique capitaliste rencontre de plus en plus

¹² Pierre Bourdieu, « Le champ scientifique », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2(2-3), juin 1976. La production de l'idéologie dominante, pp. 88-104.

d'oppositions à la fois parmi les professionnels du secteur agricole, mais aussi dans l'ensemble de la société, avec la mise en avant d'une nouvelle logique de préservation des ressources, paysages et patrimoines naturels. Un mouvement écologiste et militantiste émerge. De leur côté, les producteurs sont déçus par la modernisation, qui les entraîne dans une course à la productivité, et provoque la diversification des intérêts des uns et des autres. En interne, la profession agricole est divisée, désolidarisée, en même temps que le modèle intensif favorise la diversification des partenaires techniques et des intermédiaires dans les chaînes de distribution.

La profession agricole se trouve donc face à des impératifs de transformation. Dans les années 90, la tendance à la standardisation des pratiques de production agricoles tend à s'inverser vers une tendance à la différenciation (Goulet, 2008). Le développement durable devient une notion fédératrice et met en avant des alternatives de production, la plus connue étant l'AB. D'autres modèles se diffusent également, tel que celui de l'agriculture de conservation, consistant à une simplification du travail du sol avec la technique du non-labour. La mise en place de ces nouvelles pratiques est accompagnée par les acteurs scientifiques, les associations et les organisations professionnelles, qui se chargent de conseiller leurs adhérents et de partager les expériences de chacun. Ces réseaux sociaux de professionnels déroulent alors une pédagogie facilitant les apprentissages de nouvelles pratiques agricoles. Ils fournissent un appui technique, qui se complexifie du fait de la multiplication des formes de pratiques agricoles selon les territoires, les productions, et les aspirations des membres de ces réseaux.

Un phénomène de spécialisation territoriale renforce l'éclatement de la structure professionnelle du secteur agricole et de la défense de ses intérêts collectifs. Dans les exploitations, l'ancienne monofonctionnalité consistant à produire uniquement des denrées alimentaires est remplacée par la multifonctionnalité : les exploitations remplissent désormais une fonction sociale, territoriale et environnementale, en produisant des biens, des services agrotouristiques, et une « valorisation d'aménités » (Purseigle, 2003). Cette conversion, cependant, ne se fait pas sans un processus de transition ni sans facteurs justifiant cette trajectoire transformatrice. La conversion peut être rapide, comme c'est le cas de la conversion dite « directe », mais elle peut aussi se faire de manière préparée et progressive¹³, incluant des phases d'essais dans les cultures, des apprentissages et des ajustements réguliers des pratiques dans le but de rester en accord avec une éthique professionnelle. Mais la conversion peut aussi faire l'objet de réticences et être réversible, car les producteurs prennent en compte les risques et les aléas liés à une mauvaise appréhension de l'environnement ou du climat. D'une année à l'autre, les facteurs de risques peuvent changer, s'intensifier, ou s'atténuer, ce qui impose une observation avertie et rigoureuse du milieu où l'agriculteur travaille. Ainsi, l'évaluation, l'anticipation et l'apprentissage du risque se révèlent être des éléments pérennisant la conversion, en réduisant sa réversibilité et les réticences. L'accompagnement des agriculteurs prenant en compte les spécificités territoriales est en cela un enjeu majeur de la transition écologique.

La complexification de ces activités professionnelles et de leur organisation sociotechnique, ainsi que les multiples pressions exercées par l'environnement socio-économique, enclencherait au sein du secteur agricole une profonde remise en cause des identités professionnelles (Lémery, 2003). En réponse à ces impératifs, les agriculteurs doivent se construire une nouvelle identité professionnelle afin de s'adapter à des demandes sociétales et s'inscrire dans la lignée de nouvelles exigences de la part des consommateurs. En parallèle

¹³ Claire Lamine, Jean Marc Meynard, Nathalie Perrot, Stéphane Bellon, « Analyse des formes de transition vers des agricultures plus écologiques : les cas de l'agriculture biologique et de la protection intégrée », *Innovations Agronomiques*, INRAE, 2009, 4, pp.483-493. Disponible sur : <https://hal.inrae.fr/hal-02667262>

de la diversification des populations dans l'espace rural et des usages de ce territoire¹⁴, la redéfinition du rôle et du statut des agriculteurs a entraîné une crise d'adaptation identitaire et une redéfinition de leurs engagements, de leurs valeurs, et de leurs organisations sociales. Les agriculteurs doivent alors se réinventer (Lémery, 2003).

La complexification de l'organisation professionnelle en agriculture est construite par les controverses sociotechniques au sein même des collectivités agricoles, découlant souvent de la critique des méthodes de production des connaissances agronomiques. Ces tensions épistémologiques sont par exemple présentes dans le développement de l'agriculture intégrée (Goulet, 2008), où un rapport ambigu entre les acteurs agricoles et les acteurs scientifiques peut s'observer. Il existerait un rejet de l'appareil classique de recherche, auquel est associée la crise environnementale, mais aussi un manque de considération pour les techniques professionnelles non-issues d'instituts scientifiques. Le savoir expert des techniciens serait alors souvent opposé et confronté au savoir-faire des professionnels de l'agriculture, dont certains demandent à la recherche scientifique de s'impliquer directement sur le terrain pour réconcilier production de connaissances et contexte réel de production. L'enjeu, pour les professionnels, est de pouvoir participer concrètement au processus de production des connaissances et de participer aux débats techniques sur les orientations des pratiques agricoles.

Les modèles d'exploitation se diversifient et complexifient le système professionnel agricole. Le phénomène de transition écologique s'observe dans les choix de conversion suivant des formes et des trajectoires différentes, dans lesquels interviennent des acteurs extérieurs à la profession, à savoir des techniciens et des scientifiques ayant une fonction de conseil. Mais cette coopération technique rencontre parfois des résistances en ce qu'elle apparaît, dans le cas des acteurs scientifiques, comme un modèle de hiérarchisation des savoirs et de domination scientifique, remis en cause par les professionnels. Toutefois, les phases d'apprentissages et d'échange de connaissances s'avèrent constitutives de la recomposition et de consolidation des réseaux sociotechniques. Dans ce processus, la coopération et le dialogue avec des acteurs techniciens est structurant, et implique notamment la participation d'acteurs porteurs de connaissances environnementales et écologiques : les APN.

3. Coopérer sur le terrain de l'agriculture avec des associations de protection de la nature

La participation des APN, susceptibles de bénéficier d'une notoriété auprès du grand public, à la transition agroécologique est favorisée par l'environnement extérieur à la profession agricole. Les attentes et les demandes de la part des consommateurs, des filières de l'agro-alimentaire, ou encore des élus locaux et politiques territoriales y contribuent. Dans le cadre de la PAC, des MAEC sont mises en place afin d'accompagner les exploitations agricoles dans le développement d'un modèle d'agriculture durable. Les MAEC consistent alors en un dispositif de valorisation de l'engagement des professionnels envers des pratiques respectueuses de l'environnement combinées à un maintien de la performance économique¹⁵.

¹⁴ Jacqueline Candau, Ludovic Ginelli, « L'engagement des agriculteurs dans un service environnemental. L'exemple du paysage », *Revue française de sociologie* [En ligne], 2011/4 (Vol. 52), p. 691-718. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-1-2011-4-page-691.htm>.

¹⁵ *Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) et aides à l'agriculture biologique* [En ligne]. Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, 2 avril 2021. Disponible sur : <https://agriculture.gouv.fr/mesures-agro-environnementales-et-climatique-maec-et-aides-lagriculture-biologique>.

La question de la biodiversité sauvage et de sa préservation étant très présente dans les enjeux de conversion en agriculture, la mise en commun d'un terrain d'action et de coopération permet l'instauration et la consolidation d'un dialogue entre agriculteurs et APN. Les connaissances et savoirs autour des services rendus par la biodiversité se précisent et se rapportent notamment à l'utilité de la présence de la faune et de la flore sauvages autour et au sein même des exploitations, jardins, potagers ou terrains cultivés. Les espèces sauvages évoluant dans le périmètre de ces cultures occupent des fonctions de natures diverses dans les écosystèmes, comme celle de la prédation et régulation des espèces nuisibles ou la pollinisation. La connaissance de ces espèces et de leur biologie permet alors aux producteurs d'en faire des « auxiliaires » dans des conditions favorables à la présence de cette biodiversité. Des associations détenant une expertise en matière de connaissances naturalistes se saisissent de ces questions de préservation, conservation et valorisation de la biodiversité sur le terrain de l'agriculture, pour sensibiliser et travailler de concert avec les professionnels.

C'est le cas de la LPO. Fondée en 1912, elle a pour objectif de protéger la biodiversité sauvage et de préserver les espaces naturels. Elle est reconnue d'utilité publique en 1986 et s'investit activement sur le volet de l'éducation à l'environnement et de la médiation auprès des publics scolaires et grands publics. Sur le territoire français, la LPO propose son expertise dans le cadre des politiques de conservation du patrimoine naturel et s'implique dans le suivi de plans de sauvegarde d'espèces sauvages à enjeux. La LPO s'investit en ce sens dans la mise en place de projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC), études servant à mettre en œuvre des MAEC adaptées aux territoires et aux spécificités locales des milieux.

La coopération entre la LPO et les professionnels de l'agriculture dans le but de valoriser la biodiversité et les pratiques agricoles territoriales a déjà fait l'objet, ces dernières années, de programmes et projets spécifiques portés dans certaines régions. C'est par exemple le cas des Pays de la Loire, où la LPO a contribué à la création d'une association de producteurs locaux. Un article de Valérie Billaudeau et Bertille Thareau revient sur cette action commune ayant donné naissance à l'association « l'Éleveur et l'Oiseau » (Billaudeau et Thareau, 2010), dont les objectifs initiaux étaient de protéger les populations de râles des genêts et de formuler des MAET pour préserver le patrimoine agricole associé aux vallées inondées de la région. Dans les vallées angevines, à la suite d'une prise de conscience de la part des éleveurs concernant l'intérêt écologique de ces territoires, les éleveurs se sont mobilisés pour porter ce projet associatif innovant visant à pérenniser leurs activités agricoles menacées par l'abandon progressif des zones humides dans les années 80, investies comme terrain de chasse du gibier d'eau. Les vallées inondables voient leurs populations d'oiseaux décroître, et la LPO se mobilise pour la préservation des espèces subissant cette pression cynégétique, notamment le râle des genêts. L'action des environnementalistes se fait d'abord en passant par l'imposition de politiques écologiques aux acteurs agricoles, mais rapidement, une évolution de la réglementation institutionnelle donne l'occasion à ces acteurs de bénéficier de dispositifs d'aides de l'Etat pour participer à l'effort de préservation de la biodiversité. Une nouvelle coopération avec les environnementalistes est alors possible. Plus tard, en 1992, la LPO met en œuvre une politique d'acquisition des terres agricoles pour les louer à des agriculteurs et leur proposer un cahier des charges respectueux de l'environnement. Le dialogue est instauré et solidement ancré au travers de ces dispositifs d'action communs.

Ces dispositifs favorisent donc la coopération des environnementalistes et des agriculteurs en encourageant la considération de l'environnement dans les pratiques professionnelles agricoles. La prise de conscience des agriculteurs est associée à une revendication concernant le maintien d'un modèle d'agriculture profondément lié à un paysage et à un territoire. Le projet de l'Éleveur et l'oiseau, accompagné par la LPO, s'est concrétisé par la création d'une marque (officiellement déposée en 2004), dans le but de commercialiser

de la viande locale. Ce projet de vente a très vite rencontré des impasses au niveau de l'organisation interne de l'association, la motivation des adhérents pour s'investir dans la vie associative, ainsi que des difficultés techniques à propos de la distribution dans les commerces locaux. Un problème de pérennisation du projet a donc été à l'origine d'un ralentissement de l'activité de l'association. Cependant, en parallèle, l'idée et le concept de conservation d'un territoire et le modèle écologique de l'Éleveur et l'oiseau a rencontré un franc succès dans les médias et a bénéficié d'une forte couverture médiatique. L'Éleveur et l'oiseau a contribué à l'émergence d'un nouveau modèle selon lequel agriculteurs et environnementalistes peuvent travailler ensemble, en plaçant la coopération au cœur de leur stratégie de communication.

Aujourd'hui, le développement de ces stratégies de communication ne se fait pas sans lien avec le contexte social dans lequel se posent des questions publiques sur la crise environnementale. Le dialogue émergent et se nouant entre ces différents acteurs, notamment entre agriculteurs et APN, s'inscrit dans la continuité de demandes sociétales et économiques.

4. Le poids des attentes de la sphère publique vis-à-vis de la transition agroécologique

La logique de développement durable, dans laquelle s'insère la transition agroécologique, lie l'urgence environnementale aux besoins sociaux en matière d'alimentation des populations, et au développement économique. Les modes de production en agriculture intègrent en ce sens les débats sociaux autour du développement durable, dans la mesure où se mêlent des questions d'alimentation, d'économie, et d'environnement.

En même temps que le développement durable est devenu un moteur des transformations sociales et techniques, une évolution des modes de consommation vers des comportements plus responsables s'observe dans la société. Dans ce contexte, le GRECOD (Groupe de recherche sur la consommation durable) s'est penché sur la question des comportements « verts » ou écologiques des consommateurs français en 2012¹⁶. Cette enquête menée sur plus de 3024 ménages a permis de définir le consommateur comme un acteur capable d'agir et de s'engager à une échelle individuelle. De plus en plus d'individus se tournent ainsi vers des produits issus du commerce équitable ou de l'AB, usant alors de leur pouvoir d'achat. Pour plus de clarté sur ce qu'est la consommation, reprenons les mots du rapport du GRECOD :

« La consommation, terme issu de la science économique, est définie comme un ensemble de comportements réalisés par les individus, les entreprises ou l'État dans le but de satisfaire des besoins, depuis la décision d'achat jusqu'aux interactions amont ou aval qui entourent l'acte d'achat et son usage. La consommation s'oppose, en principe, au concept de production et dépend du pouvoir d'achat, du niveau des prix, de l'accès au marché, des groupes de pression et de la réglementation en cours. »¹⁷

Plus précisément, dans le cas de la consommation dite « durable », les comportements d'achat des consommateurs sont guidés par deux principes : répondre à des besoins essentiels

¹⁶ *Groupe de REcherche sur la COnsommation Durable : Une étude des profils de consommation écologiques*, rapport final, décembre 2012, Programme « Déchets et Société » pour le compte de l'ADEME. Les auteurs sont Jean Belin, Ali Douai, Sébastien Lavaud, Nathalie Lazaric, Fabrice le Guel et Vanessa Oltra. Disponible sur : <http://www.nathalie-lazaric.fr/mob/pdf/GRECODpublic.pdf>.

¹⁷ *Ibid.*, p. 6.

et améliorer la qualité de la vie sur le long terme en évitant au maximum d'encourager les activités néfastes à l'environnement, comme l'utilisation de produits chimiques en agriculture. Il est possible d'avancer l'idée que la transition agroécologique est étroitement liée aux comportements des consommateurs qui choisissent de soutenir économiquement des pratiques agricoles prenant en compte l'urgence environnementale. En d'autres termes, le consommateur apparaît comme l'un des agents influençant les choix techniques en agriculture (Samak, 2014, p. 18).

Au sein des politiques publiques, la nature occupe une place nouvelle et redevient un objet utile en proposant des services écosystémiques (Barbier et Goulet, 2013). A l'image de la de la théorie de l'acteur réseau de Latour, les entités naturelles et non-humaines peuvent être considérées comme agissantes dans les organisations agricoles. Les choix techniques peuvent être guidés par le souhait d'une adaptation aux caractéristiques des milieux, en fonction des conséquences des actions humaines et des améliorations possibles vis-à-vis des relations avec les entités non-humaines. La nature est pensée en termes d'atouts, impliquant alors des savoir-faire gestionnaires, confrontant parfois l'action au « laisser-faire ». Dans ses travaux de sociologie, Jocelyne Porcher s'intéresse notamment à la notion de bien-être animal et propose d'intégrer le concept de don et de contre-don de Marcel Mauss dans la construction de nos relation avec les animaux d'élevage, afin d'améliorer les conditions de vie de ces animaux dans un souci d'éthique et de respect des non-humains¹⁸.

Cette reformulation des relations entre humains et non-humains se retrouve plus largement dans la réflexion menée autour de l'agriculture. Les consommateurs sont de plus en plus sensibles aux pratiques des agriculteurs. L'éthique pose la question de l'engagement des agriculteurs dans les mutations de ces liens sociaux. Cette interrogation est susceptible de révéler plusieurs déclinaisons possibles des logiques d'engagement professionnel au sein de la sphère agricole à propos de la transition agroécologique (Samak, 2014). Tout ceci rend la compréhension de la sphère agricole extrêmement subtile, dépassant de loin le dualisme tentant d'une simple opposition entre les intérêts et les désintérêts matériels du choix des agriculteurs pour certaines pratiques. La lecture de l'engagement professionnel pour la transition doit prendre en compte un grand nombre de facteurs, incluant par exemple le politique, le symbolique, la sphère familiale, ou et les valeurs éthiques.

Si l'engagement des acteurs agricoles peut-être analysé sous de nombreux angles pour en appréhender la complexité, le cas de l'engagement des APN autour de la cause environnementale n'est pas forcément plus évident. Un compte-rendu de Florian Charvolin propose un aperçu des travaux de Sylvie Ollitrault sur le militantisme écologiste¹⁹, effectué sur des associations de Bretagne et de la région Rhône-Alpes (Charvolin, 2012). Dans ce compte-rendu, l'auteur souligne l'idée que l'écologisme et le phénomène d'action collective n'ont pas pour seul principe la revendication, mais intègrent également plusieurs logiques d'engagement pour la cause environnementale, comme « l'expertise », la « coopération avec les élus » ou encore la « pédagogie » (Charvolin, 2012, p. 255). Les principes de l'engagement des membres d'associations se retrouvent également dans des habitudes et actes à l'échelle individuelle, comme celui des pratiques alimentaires ou de consommation. Ces processus d'action se situant sur de multiples niveaux (« la politique, la science, le local, le national voire l'international », dans Charvolin, 2012, p. 255) rendent l'engagement des environnementalistes difficile à lire en

¹⁸ Jocelyne Porcher, « L'esprit du don: archaïsme ou modernité de l'élevage? Éléments pour une réflexion sur la place des animaux d'élevage dans le lien social », *Revue du MAUSS* [En ligne], 2002/2 (n° 20), p. 245-262. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2002-2-page-245.htm>.

¹⁹ Sylvie Ollitrault, *Militer pour la planète, sociologie des écologistes*, Rennes, PUR, 2008, 226 p.

sociologie. Sylvie Ollitrault propose en cela de ne pas négliger le contexte historique et politique dans lequel les associations environnementales se structurent, et d'étudier les formes de participation de ces associations à l'expertise, la revendication, et possiblement, d'autres logiques telles que la pédagogie ou la coopération. Dans le cas de l'expertise, le phénomène est en augmentation dans ces associations, ainsi que la ressource savante, issue de formations initiales des adhérents ou « sur le tas », dans la continuité de la participation des individus. Ainsi, pour comprendre les logiques d'engagement d'une association, il faudrait, selon Ollitrault, en avoir une bonne connaissance qualitative.

Dans cette partie, les enjeux de la transition agroécologique ont été mis en évidence, ainsi que l'importance des notions d'action collective et d'organisation professionnelle. Celle des agriculteurs, dans ce contexte de mutations sociales et environnementales, est profondément transformée et les attentes de la société renforcent la nécessité, pour ces professionnels, de prendre en compte la question environnementale dans leurs activités. La participation de techniciens, scientifiques et naturalistes apparaît de plus en plus importante afin de faciliter l'accompagnement des professionnels de l'agriculture dans la démarche de conversion.

Ces éléments de contexte et de définitions étant clarifiés, il convient de faire un point sur la méthode d'enquête et sur son terrain.

Partie 2 - Une enquête sur la coopération par le prisme de la communication scientifique

En matière de transition agroécologique, agriculteurs et naturalistes peuvent avoir des objectifs et des intérêts différents. Dans leur article, Jean-Marc Barbier et Frédéric Goulet reprennent l'idée de Lene Hansen, Egon Noe et Katrine Hojring, tirée de leurs travaux sociologiques²⁰, selon laquelle les agriculteurs et les naturalistes auraient des visions très différentes de la nature. Il conviendrait de les avoir à l'esprit afin de construire une coopération solide entre ces acteurs et un accompagnement efficace des agriculteurs (Barbier et Goulet, 2013, p. 206). L'ensemble de ces conceptions divergentes traduit également une divergence des intérêts autour de la protection de la biodiversité en agriculture.

Ces intérêts multiples pointent l'importance d'une synchronisation des agriculteurs et des naturalistes autour d'objectifs communs. C'est là que notre domaine de spécialisation, les SIC, est susceptible d'intervenir pour faciliter l'émergence de ces conditions favorables à la coopération. La communication permet de mettre en lumière auprès des différents publics (APN, agriculteurs et consommateurs) ces axes de travail et ces terrains d'entente mutuels. Au travers de l'utilisation d'un certain type de discours, de l'utilisation de valeurs et de supports adéquats, la communication, notamment des APN, peut être en mesure de tisser du lien avec les agriculteurs en valorisant les intérêts de cette coopération.

Avant de présenter le terrain d'enquête et la méthode de recherche pour comprendre le déploiement des dispositifs et des stratégies de communication scientifique de la LPO destinés à accompagner les agriculteurs dans la transition agroécologique, les enjeux de la production d'un discours scientifique par la communication de la LPO en agriculture sera expliqué. Ce premier point permettra d'introduire les questionnements de cette étude, en particulier la problématique. Plusieurs hypothèses de réponses seront ensuite formulées.

1. La coopération entre agriculteurs et la LPO pour la transition, produit de la communication scientifique associative

Dans l'introduction d'un ouvrage dédié à la communication des associations, Thierry Libaert et Jean-Marie Pierlot pointent l'importance des actions de communication dans le fait de créer du lien social entre les adhérents, les salariés, et de manière plus générale, la sphère citoyenne²¹. L'association repose en effet sur le fait de *s'associer*, et la volonté d'agir collectivement pour défendre des causes et des valeurs partagées par les membres d'une même organisation ainsi que par ses sympathisants. Ainsi, un large éventail d'acteurs est susceptible d'être réceptif à la communication d'une association sur son activité, qu'il s'agisse de bénévoles ou d'adhérents, de donateurs, mais aussi d'autres organisations telles que des entreprises privées

²⁰ Lene Hansen, Egon Noe et Katrine Hojring, « Nature and nature values in organic agriculture : An analysis of contested concepts and values among different actors in organic farming », *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*, 19(2), 2006, pp. 147-168.

²¹ Thierry Libaert et Jean-Marie Pierlot, « Introduction : Communiquer, oui, mais pourquoi ? », in *Communication des associations*, Dunod, 2014.

ou des institutions publiques, avec lesquelles des actions conjointes ou des financements peuvent être décidés pour augmenter les moyens d'action. La communication permet à une association, au travers du lien social et de l'action collective, de partager des savoir-faire et de diffuser des connaissances autour des thématiques qu'elle représente.

La question environnementale fait l'objet d'un intérêt renforcé des SIC dans la recherche francophone²². Ces études soulignent que les pratiques communicationnelles contemporaines expriment et illustrent la présence de la question environnementale dans la culture occidentale, et qu'elles jouent un rôle clef dans les transformations de cette notion. En même temps, la communication est au cœur d'enjeux scientifiques, dans la mesure où ses acteurs sont dans une posture ambivalente sur le terrain des médias socio-numériques. Ils sont ainsi appelés à utiliser la communication pour sensibiliser – c'est notamment le cas pour les acteurs de la protection de l'environnement - et à diffuser des dispositifs participatifs, mais aussi à prendre position face aux polémiques, aux accusations de greenwashing, parfois même au complotisme. Les nouveaux médias sont donc également, pour la question de la transition agroécologique et de sa communication, des lieux de rencontre multidimensionnels entre de nombreux acteurs, amenés tantôt à débattre, tantôt à informer ou à combattre la désinformation, en s'exposant et en cherchant à créer du lien social.

Selon une définition très classique, la communication se fait entre un émetteur d'une information, et son récepteur. Ce schéma vertical d'une communication descendante en direction d'un récepteur passif n'a plus lieu d'être selon Yves Jeanneret²³. Le schéma contemporain de la communication tendrait davantage à se caractériser comme interactif avec le récepteur, ce qui implique également des contraintes médiatiques. Ce n'est pas moins un partage horizontal que de l'information transmise. La communication apparaît alors comme susceptible d'être réappropriée par les pôles impliqués pour qu'ils puissent participer et construire à partir d'elle un langage commun. Les supports techniques et numériques de cette communication ont transformé les relations au sein de la sphère publique, ainsi que les « objets culturels », comme l'environnement, selon Jeanneret. L'environnement est un sujet prépondérant, ce qui en fait un objet culturel hybride où de nombreux enjeux s'observent, du politique à l'éthique, en passant par le médiatique et l'économique.

Ainsi, la communication scientifique, pratiquée par les APN dont la LPO autour des sciences de la vie, de la Terre et de l'écologie, participe à la fabrication de cet objet culturel qu'est l'environnement. Sur le terrain de la transition agroécologique, comme sur d'autres terrains d'action de la LPO, cette communication se place au cœur d'un processus permettant une coordination collective autour de ses problématiques multiples et facilite la réflexion, la proposition et la formulation de réponses organisationnelles à ces enjeux environnementaux. En touchant la sphère publique au moyen d'outils numériques et de médiation scientifique, la LPO sensibilise à la biodiversité. Vis-à-vis du public des professionnels de l'agriculture, le dialogue permet la création d'un lien social et le dépassement d'anciens conflits d'intérêts entre la LPO et les agriculteurs. Le soin apporté par l'association à la communication autour de ses programmes agricoles est donc un moyen de mettre en lumière ces questions scientifiques et les dispositifs proposés par la LPO pour répondre à ces problématiques environnementales.

²² Céline Pascual Espuny et Andrea Catellani, « Introduction », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 21 | 2021, mis en ligne le 01 janvier 2021, consulté le 16 mars 2021. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/rfsic/10012>.

²³ Yves Jeanneret, « Communication, transmission, un couple orageux », *Sciences humaines*, n°36, 2002. Disponible sur : https://www.scienceshumaines.com/communication-transmission-un-couple-orageux_fr_12512.html.

Les stratégies de communication sont donc essentielles à la fabrication d'un environnement et d'un esprit coopératif entre agriculteurs et associations de protection de l'environnement.

2. Questionnement et hypothèses

L'idée principale étant d'étudier les formes de coopération construites par la communication scientifique entre les professionnels de l'agriculture et les acteurs de la biodiversité, la problématique doit également permettre d'apporter des éléments de compréhension des intérêts sociaux, politiques, économiques et scientifiques que les différents partis tirent de leur travail commun. La problématique générale de ce mémoire de recherche pourrait donc être présentée selon ces termes : **dans quelle mesure la communication scientifique des programmes de la LPO pour protéger la biodiversité en agriculture peut contribuer à légitimer et à faire reconnaître la participation des acteurs naturalistes dans la transition agroécologique ?**

Pour répondre à cette question d'ordre général, deux hypothèses peuvent être formulées :

- **Première hypothèse** : Les stratégies de communication scientifique mises en place autour des différents programmes de coopération avec les producteurs agricoles permettent à la LPO d'exercer une médiation scientifique sur la protection de la biodiversité et ses intérêts multidimensionnels (agricole, mais aussi environnemental, social et économique). Cette médiation scientifique se déploie auprès du public professionnel de l'agriculture dans le but de développer les aménagements respectueux de l'environnement sur les exploitations. Elle confère aux experts naturalistes de l'association un statut de techniciens et de conseillers reconnus dans le processus d'accompagnement et de formation des professionnels dans la transition agroécologique. Au-delà de pouvoir mobiliser le secteur professionnel agricole, la communication scientifique de la LPO pourrait également assurer une médiation auprès du grand public, notamment constitué des consommateurs et des bénévoles LPO. Par le biais de l'adhésion aux programmes, l'association serait en mesure de développer ses moyens d'actions, d'agrandir son réseau de sympathisants et d'acquérir une visibilité et une légitimité de participation en agriculture sur l'ensemble du territoire national.
- **Deuxième hypothèse** : Les dispositifs de communication scientifique de la LPO autour de ses programmes de protection de la biodiversité en agriculture évoluent en autonomie, indépendance voire en concurrence les uns par rapport aux autres. Les différentes démarches et projets portés par l'association ne font pas partie d'une stratégie de communication et n'ont pas d'action commune cohérente, malgré une volonté répandue au sein de la LPO de contribuer à la transition agroécologique en mobilisant les professionnels de l'agriculture, en les sensibilisant à la biodiversité et en faisant intervenir ses experts naturalistes sur le terrain en tant que conseillers techniques. Cette mission et ces valeurs, que l'association souhaite porter dans le secteur agricole, présentent un manque de lisibilité auprès du public cible du fait des défauts de sa communication scientifique et de l'organisation de ses dispositifs. En cela, la médiation scientifique développée grâce à la communication est défailante et ne peut pas encore participer pleinement à la reconnaissance de l'intervention de la LPO et de son expertise technique en matière de transition agroécologique.

Bien sûr, ces hypothèses sont indicatives, et l'étude menée servira à les confirmer, les réfuter, les rectifier, ou encore à faire émerger de nouvelles pistes. En matière d'hypothèses, tout l'intérêt de ce travail sera de rester ouvert et de prendre du recul tout au long du processus de recherche, afin de remplir ses objectifs principaux. Parmi ces objectifs, le plus évident est celui de mettre en pratique une démarche de recherche en sciences sociales. Cette mise en pratique pourra se faire au travers d'études de cas, celles de programmes agricoles de protection de la biodiversité.

Pour comprendre les effets de la communication scientifique sur la réalisation concrète de ces programmes, l'objectif sera de s'appuyer sur les dispositifs de communication mis en place autour des différents projets portés par la LPO. Cela permettra, entre autres, de mettre en lumière les formes de coopération que prend la coopération entre agriculteurs et acteurs de la protection de la biodiversité. L'objectif sous-jacent sera alors d'analyser le rôle du médiateur scientifique dans ces coopérations liées à la transition écologique. Ce projet pourrait ainsi apporter des pistes de réflexion, des constats en matière de communication, et éventuellement des éléments pouvant permettre de travailler la consolidation de la coopération au sein des programmes agricoles pour la biodiversité sur la sensibilisation d'un public professionnel.

3. Terrain d'enquête : des programmes portés par la LPO

Afin de mener cette recherche, plusieurs dispositifs mis en place par la LPO peuvent être étudiés. Ce sont des programmes d'actions portés ou pilotés par les associations LPO en France. Ils consistent en la mobilisation d'un certain nombre de personnes autour d'un projet, avec un objectif, des moyens pour atteindre ces objectifs, et d'un public cible. Ces « produits » proposés par les membres de la LPO sont destinés à créer les conditions de la participation de l'association dans la transition agroécologique, en façonnant pour les parties prenantes un cadre d'action défini, officiel, normalisé et codifié. Autrement dit, le programme de protection de la biodiversité est un dispositif permettant à des acteurs de se constituer un contexte, un terrain d'actions communes et collectives sur différents territoires, et de les unifier de manière cohérente. Cette coordination est sensée limiter les initiatives isolées et les actions autonomes les unes par rapport aux autres, et garantir les effets d'une dynamique collective et homogène en matière d'objectifs et de moyens.

Le premier programme est le plus central dans cette étude : « Des Terres et des Ailes » (DT&DA). Il est mené à l'échelle nationale par la LPO France, et est coordonné dans certaines régions par les délégations de la LPO, aussi appelées « associations locales » ou « antennes locales » (AL). Nous nous intéresserons également, de manière un peu plus secondaire, au projet d'association porté par la LPO PdL, intitulé « Paysans de nature » (PdN). Ce projet est également intéressant dans la mesure où il a pour ambition de créer un réseau de professionnels et d'associations agissant de concert pour préserver la biodiversité en agriculture.

Le programme DT&DA s'adresse aux agriculteurs souhaitant bénéficier de conseils en aménagements et soucieux d'obtenir de l'aide dans des projets destinés à favoriser la biodiversité sur leurs exploitations. Mis en place par le biais d'un site internet, l'objectif est de proposer des fiches techniques mises en ligne. Le site internet permet aux agriculteurs de s'inscrire, de partager leurs expériences, de découvrir les initiatives et les espèces de leur territoire, afin de pouvoir faire des choix adaptés à leurs cultures, à leurs moyens et à leur motivation. Le programme a pour objectif de créer une communauté d'entraide et un réseau

social professionnel sur la base de la participation volontaire via ce site internet, dispositif central de communication autour du programme DT&DA. Sa finalité est de pouvoir regrouper et intéresser une large part des professionnels de l'agriculture, qu'ils soient avancés ou non dans le processus de transition agroécologique. Par ce biais, les agriculteurs sont acteurs quant à la mise en valeur de leurs actions en faveur de la biodiversité, et destinataires de suggestions ou de projets en mesure d'être déployés sur leurs exploitations grâce à la mobilisation du réseau d'acteurs LPO (techniciens naturalistes, salariés, bénévoles). Aussi, il est important de remarquer que le programme DT&DA est récent, mis en place à la fin de l'année 2018 et n'étant, à ce jour, ni appliqué dans toutes les régions de France, ni uniformément mis en œuvre par les AL.

Dans les Pays de la Loire, le projet d'association PdN est piloté par l'association locale LPO. Contrairement au programme DT&DA, les porteurs du projet PdN ont fait le choix de n'adresser ce cadre de travail et de coopération qu'aux professionnels déjà bien formés aux pratiques agricoles avancées en matière de transition agroécologique. Même si l'association PdN est encore en cours de structuration au moment de la rédaction de ce mémoire de recherche, le projet est déjà suffisamment abouti pour mener une analyse de sa stratégie de communication croisée avec celle du programme DT&DA. PdN dispose également d'un site internet ainsi que d'un réseau de paysans dont certaines délégations de la LPO se font le relais en régions (comme la LPO Aveyron), démontrant la volonté des initiateurs d'en faire un dispositif déployé à l'échelle nationale. L'objectif de ce réseau est d'accompagner les paysans dans leur installation et dans l'adoption de pratiques agricoles durables et respectueuses de l'environnement grâce à une entraide territorialisée, et destinées à créer et entretenir de véritables « réserves » de biodiversité. Afin d'impulser et de faire connaître le projet, un livre a notamment fait l'objet d'une publication aux éditions Delachaux et Niestlé en 2018.

Enfin, il est important de préciser que ce travail avait également pour ambition d'intégrer le programme des Refuges LPO à l'analyse des stratégies et dispositifs de communication scientifique de la LPO. Mais au fur et à mesure du déroulement de cette enquête et des échanges avec les acteurs LPO, il est apparu que les questions de transition agroécologique ne concernaient le programme que de manière secondaire. De plus, ce programme s'adresse en priorité aux particuliers, et non pas spécifiquement aux agriculteurs, qui ne peuvent que très rarement intégrer le programme des Refuges. Toutefois, les réponses apportées par les coordinateurs de ce programme, ayant inspiré dans son fonctionnement DT&DA, ont pu se révéler utiles dans l'analyse et la lecture de ce sujet.

Ce terrain peut contribuer à visualiser les différentes stratégies de participation de l'association dans l'accompagnement et la coopération avec les agriculteurs. Le prisme de la communication a pour avantage de pouvoir être abordé au moyen d'outils numériques et permet des échanges à distance avec les acteurs, ne nécessitant pas spécifiquement d'observation physique dont les possibilités auraient été réduites en raison de l'épidémie de Covid-19. Cette dématérialisation de l'étude et la précision de l'objet de recherche permet également d'étendre l'enquête à plusieurs régions françaises, où les programmes sont appliqués et où il est possible de mobiliser des interlocuteurs volontaires. Ainsi, ce travail pourra trouver des échos en Auvergne-Rhône Alpes, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans les Pays de la Loire et en Nouvelle-Aquitaine.

Le terrain d'enquête étant délimité, il faut à présent aborder la question des outils utilisés pour recueillir et analyser les éléments nécessaires à sa lecture. Un point d'explication quant à la méthode d'enquête s'impose.

4. Méthode d'enquête

Une partie importante de ce travail pourra être effectuée par le biais de sources numériques mises à disposition en ligne. Au-delà d'une documentation nous permettant de procéder à une lecture des mises en œuvre de ces stratégies, de leurs publics, leurs objectifs, leurs moyens et leurs discours, une rencontre avec les acteurs de cette communication peut apporter des éléments intéressants à cette étude. Ces acteurs ne sont autres que les coordinateurs et les représentants des programmes DT&DA, Refuges LPO et PdN.

Concernant le public cible, les agriculteurs, le choix de simplifier la démarche d'enquête a été fait. Seules les sites internet DT&DA et PdN serviront de référence. Ce choix n'était pas spécialement évident, car il était envisageable de recourir à la méthodologie du questionnaire d'enquête afin de récolter un certain nombre de témoignages des agriculteurs participant au programme DT&DA, et ainsi pouvoir analyser la réception et les effets de la communication scientifique de la LPO sur eux. Il aurait également été envisageable de contacter au cas par cas certains paysans référencés sur le site internet de PdN. Or, cette possibilité a été écartée.

Ce choix revêt plusieurs raisons. La première, concernant DT&DA, relève d'une contrainte technique éminente liée à l'accès aux contacts des agriculteurs enregistrés sur le site internet pour leur faire parvenir un questionnaire. La réglementation en lien avec la loi sur la protection des données (RGPD) l'empêche. La deuxième raison, incluant les membres du réseau PdN, relève de difficultés à solliciter les agriculteurs, qui manquent de temps. Cette contrainte ne pouvait pas, par ailleurs, être compensée en allant directement démarcher les agriculteurs à la ferme, la situation sanitaire ne le permettant.

Pour recueillir les témoignages et les positionnements des acteurs LPO, le choix de recourir à la méthode qualitative d'entretiens semi-directifs apparaissait comme le plus pertinent en ce que les enquêtés sont assez peu nombreux mais suffisamment impliqués dans les programmes. Le recours à la méthode du questionnaire a donc rapidement été écartée pour étudier ces acteurs de la communication scientifique. L'échange avec les enquêtés au cours de l'entretien permettait de laisser suffisamment de liberté aux acteurs pour proposer des éléments de discussion, sans s'éloigner de la problématique. Les entretiens ont été préparés en amont, et une grille de questions ouvertes a été établie en tant que support pour ces échanges²⁴.

A la suite de chaque entretien, nous avons eu l'occasion de réaliser un court bilan du questionnement sur la communication. Les enquêtés ont alors eu la possibilité de me recommander des pistes de travail ou des noms de personnes susceptibles d'être intéressées par la thématique, ou bien ont montré un vif intérêt concernant les résultats de ce travail de recherche lorsqu'il sera disponible. Les retours des enquêtés ont donc été très positifs et se sont montrés encourageant quant à l'intérêt professionnels de ce travail de recherche en communication scientifique.

Au cours de notre enquête, nous avons d'abord eu l'occasion de nous entretenir avec Sabine Boursange, coordinatrice du programme DT&DA de l'association régionale de la LPO AuRA. Dans la Drôme-Ardèche, Kevin Debregeas a été notre interlocuteur pour ce programme également, puisqu'il l'anime en tant que chargé de mission agriculture. Nous avons également contacté Perrine Dulac, salariée de la LPO Vendée et impliquée en tant que bénévole dans la structuration de l'association PdN. Nous avons ensuite été amenés à échanger avec Kevin

²⁴ Grille d'entretien, Annexe 3, p. 53.

Broquereau, animateur du programme des Refuges LPO à la LPO France, et Aurélien Zorzi, animateur du réseau des refuges LPO dans la région PACA. Enfin, nous avons rencontré simultanément Sophie Raspail, coordinatrice du programme DT&DA à la LPO France, Pauline Rattez, responsable des politiques agricoles et alimentaires à la LPO France, Yann Libessart, responsable de la communication de la LPO France, et Anne-Laure Bouchet, membre de l'équipe de Sophie Raspail et Pauline Rattez déployée sur les sujets de la thématique agricole.

Cette rencontre avec quatre salariés de la LPO France s'est apparentée à un *focus group*, ou un groupe de discussion²⁵. Ce format correspond à une méthode qualitative d'enquête, comme les entretiens, et permet, en étant semi-directif, d'adopter une démarche ouverte grâce à laquelle les participants du groupe de discussion s'emparent de la thématique de recherche et des questions posées par l'enquêteur. Dans ce groupe de discussion, l'intégration de Yann Libessart, responsable de la communication de la LPO France, a permis de dynamiser les échanges avec le groupe et de créer une réflexion professionnelle en interne sur la communication du programme et la structuration de ses stratégies en interne. La dynamique du groupe de réflexion permet ainsi de mettre en lumière les opinions, les valeurs en jeu et les niveaux de satisfaction d'un individu à un autre, afin de voir quelles sont leurs problématiques communicationnelles. Pour ce *focus group*, nous avons utilisé la même grille de questions que pour les entretiens individuels.

Afin de compléter les éléments recueillis au cours des entretiens, il est indispensable de dresser un corpus de sources documentaires servant à illustrer et visualiser les actions de communication des acteurs. Ces sources seront essentiellement constituées d'une sitographie, elle-même composée des différents sites internet des programmes et associations concernés par ce travail, mais aussi de la documentation numérique des programmes mise à la disposition des internautes.

Confronter ces sources et les éléments recueillis au cours de la phase d'entretiens devrait permettre de tester les hypothèses émises à propos de la problématique du sujet et de faire émerger les cohérences, les complémentarités et les points de tensions présents dans les différentes stratégies de communication déployées autour des dispositifs de coopération entre la LPO et les agriculteurs. Nous allons donc, dans la prochaine partie, explorer notre première hypothèse, selon laquelle la communication scientifique de la LPO autour de ses programmes agricoles déploie une médiation scientifique spécifique destinée à renforcer son intégration à ce secteur.

²⁵ Christophe Evans, « Les groupes de discussion ou *focus groups* », in. Christophe Evans, *Mener l'enquête : Guide des études de publics en bibliothèque*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2011, pp. 93-98. Disponible sur : <http://books.openedition.org/pressesenssib/581>.

Partie 3 – Place et utilisation de la médiation scientifique dans les stratégies de communication

Dans la dynamique de transition agroécologique, les APN tendent à participer de plus en plus activement en dialoguant avec les professionnels du secteur agricole par le biais du conseil agri-biodiversité. Ce conseil consiste en un accompagnement des professionnels, et nécessite de mettre en place une communication à destination de ce public très spécifique. Les connaissances scientifiques sont essentielles au succès de la coopération entre ces APN et ces professionnels qui cherchent un soutien qualitatif auprès d'elles.

A partir de ces présupposés, selon lesquels la LPO, en tant qu'APN, fait l'objet d'attentes techniques et scientifiques de la part des professionnels de l'agriculture lorsqu'ils la sollicitent pour des conseils agri-biodiversité, nous émettons l'hypothèse que la LPO pourrait chercher à réaffirmer une certaine légitimité scientifique pour intervenir dans le domaine de l'agriculture.

En lien avec cette question de la légitimité scientifique et participative de la LPO, nous pouvons nous demander si les stratégies de communication autour des programmes comme celui de DT&DA ou PdN déploient en fait des stratégies de médiation scientifique à destination des agriculteurs, mais également d'autres publics (comme les bénévoles des associations, ou encore le grand public) pour réaffirmer des savoirs naturalistes et exercer une sensibilisation autour des intérêts multidimensionnels de la transition agroécologique (agricoles, environnementaux, sociaux, économiques...). Ainsi, la médiation scientifique pourrait contribuer à définir le statut technique de la LPO dans la coopération avec les agriculteurs. Par le biais de l'adhésion à ses programmes agricoles, l'association serait en mesure de développer ses moyens d'actions, d'agrandir son réseau de sympathisants et d'acquérir une visibilité et une légitimité de participation en agriculture.

Cette interrogation renvoie à notre problématique principale en ce qu'elle questionne les orientations des stratégies de communication scientifiques de la LPO dans la construction d'une coopération avec les agriculteurs dans la transition agroécologique. Quelles sont les natures de ces stratégies ? Que disent-elles de la communication de la LPO, et qu'est-ce que la communication dit de la place de l'association dans cette coopération ? Nous verrons, au cours de cette partie, que notre hypothèse n'est pas totalement exacte et peut être reformulée, enrichie de certains éléments mis en lumière grâce à l'analyse de nos sources et entretiens.

1. La place des savoirs scientifiques dans la communication des programmes

A priori, en nous intéressant à la présence de la LPO dans les projets écologiques en agriculture, nous pourrions envisager sa participation par le biais de la mobilisation des connaissances naturalistes afin d'accompagner les agriculteurs dans le processus de transition. Ces connaissances scientifiques seraient, en outre, utiles à la prise de décisions techniques concernant des aménagements destinés à favoriser la présence de la biodiversité sauvage dans le périmètre des exploitations agricoles. Grâce à ces connaissances et à des conseils, partagés par les naturalistes de la LPO aux agriculteurs, ces derniers pourraient par exemple installer des nichoirs à rapaces pour réguler les populations de rongeurs dans les cultures, planter des haies

ou faire une mare, tout en prenant en compte un ensemble de facteurs dans l'environnement de l'exploitation.

Ce présupposé concernant l'utilisation des savoirs scientifiques des naturalistes de la LPO dans la mise en œuvre de ses programmes agricoles nous encourage, dans un premier temps, à aller explorer les éléments disponibles en ligne et accessibles aux professionnels de l'agriculture. Le site internet du programme DT&DA présente pour intérêt principal de fournir aux utilisateurs un ensemble complet de fiches conseils concernant les différents aménagements possibles sur une exploitation en faveur de la biodiversité sauvage, à partir notamment d'espèces déjà présentes autour des cultures, de certaines caractéristiques paysagères ou installations déjà en place, comme des arbres isolés ou les bâtis agricoles²⁶. Chacune de ces fiches techniques comporte des informations scientifiques résumées et vulgarisées sur la biologie des espèces et les intérêts des aménagements conseillés pour les écosystèmes. Prenons l'exemple de la fiche technique de la mare

« Les mares (et les milieux humides en général) sont des foyers de vie qui permettent le développement non seulement de tout un cortège de plantes mais également d'une multitude d'animaux. Tous les êtres vivants ont besoin d'eau ! Soit juste pour boire, se toiletter, soit pour se reproduire, pour y vivre toute l'année ou seulement une partie ! [...] Pour qu'une mare attire une grande diversité d'espèces et notamment celles qui peuvent vous être utiles, un équilibre écologique doit être créé : elle doit être suffisamment végétalisée (à la fois sur ses berges mais aussi dans l'eau), certaines berges doivent avoir une faible pente, elle doit être maintenue ouverte pour garantir un ensoleillement suffisant (limiter le développement des arbres ou arbustes) et elle doit être exempte de poissons et d'écrevisses (car ils mangent les œufs, les têtards, les larves...). Elle peut servir à abreuver le bétail, mais dans ce cas, ne rendez accessible que la partie abreuvoir pour éviter le piétinement des berges et le « salissement » de l'eau. »²⁷

Ainsi, la fiche technique de la mare indique que cet aménagement peut notamment être bénéfique pour les populations d'abeilles, polinisateurs essentiels à l'agriculture. Des précisions sur les besoins naturels de ces insectes constituent des connaissances entomologiques précieuses pour les agriculteurs souhaitant installer des mares sur leurs parcelles. Les abeilles « fréquentent activement les mares, surtout par temps chaud, notamment pour l'élevage des larves et la thermorégulation de la ruche. Les besoins annuels d'une colonie avoisinent les 10 litres d'eau. Les abeilles recherchent des eaux stagnantes, contenant notamment des substances végétales en décomposition (matières azotées) et des sels minéraux. » Quelques connaissances entomologiques sont également disponibles à propos des libellules, prédateurs des pucerons (pouvant poser problèmes à certaines cultures) et dont les larves évoluent en milieu aquatique. Enfin, des notions ornithologiques à propos des hirondelles rustiques, utiles aussi en tant que chasseuses d'insectes indésirables tels que des moustiques ou des coléoptères, démontrent l'intérêt de la mare pour favoriser la présence de cette espèce d'oiseau. Pour davantage de renseignements sur les espèces favorisées par un aménagement tel que la mare, des fiches techniques spécifiques à ces espèces sont également consultables sur le site²⁸, ainsi qu'un document de vulgarisation sur les différents types d'insectes²⁹.

²⁶ Des Terres et des Ailes, *Aménagements et pratiques favorables* [En ligne]. Ligue pour la Protection des Oiseaux, 2018. Disponible sur : <https://www.desterresetdesailes.fr/liste-damenagements/>.

²⁷ Des Terres et des Ailes, *La mare* [En ligne]. Ligue pour la Protection des Oiseaux, 2018. Disponible sur : <https://www.desterresetdesailes.fr/amenagements/la-mare/>.

²⁸ Par exemple, la fiche des hirondelles : Des Terres et des Ailes, *Hirondelle rustique* [En ligne]. Ligue pour la Protection des Oiseaux, 2018. Disponible sur : <https://www.desterresetdesailes.fr/especes/hirondelle-rustique/>.

²⁹ Les insectes, Annexe 4, p. 54-55.

Toutes ces informations contenues dans les fiches techniques du site DT&DA constituent en soi une forme de médiation scientifique par le biais d'un partage de connaissances naturalistes vulgarisées et adaptées au public cible que sont les agriculteurs.

2. Médiatiser l'expérience agroécologique des professionnels

Sur le site DT&DA, les choix faits par chacun peuvent être partagés en ligne au travers de témoignages et d'interviews³⁰. Ces formats donnent à certains de nos enquêtés l'occasion de comparer le site à un « gros blog »³¹ où sont rassemblés des expériences de professionnels autour de pratiques agricoles écologiques. Toutefois, ces témoignages ne sont pas forcément destinés à diffuser des connaissances scientifiques d'un agriculteur à un autre. Cette rubrique sert plutôt, comme son titre l'indique, à « faire connaître » des actions plus que les sciences naturalistes elles-mêmes sur le terrain de l'agriculture. La médiation scientifique n'est donc pas la vocation de cette rubrique, en ce qu'elle met en avant des retours d'expériences ayant pour but de valoriser des démarches et des engagements professionnels. Cette fonction semble davantage liée à la construction d'une identité de réseau, d'une organisation socio-professionnelle (Audet, 2015) et de valeurs propres à la démarche de transition agroécologique. La transmission des savoirs scientifiques et techniques constitue un objectif secondaire, sinon un prétexte pour tisser du lien social entre professionnels, sans pour autant être absente. Ici, la communication et l'information sont mobilisées à des fins de « réseautage ».

Les savoirs naturalistes vulgarisés retrouvés sur le site DT&DA, en revanche, ne se retrouvent pas sur le site PdN³². Les différents onglets accessibles sur la plateforme laissent entrevoir des objectifs différents que la diffusion de savoirs naturalistes en ligne. Plutôt que de proposer aux professionnels des fiches techniques sur la biodiversité et l'agriculture, PdN affiche surtout une volonté de mettre en réseau les utilisateurs du site internet. Des onglets pour « faire alliance », pour « recruter des paysans » ou pour « rejoindre le réseau » dévoilent ainsi cette démarche reléguant les savoirs scientifiques en arrière-plan.

Pour autant, cela n'enlève pas au projet de PdN l'ambition de partager des connaissances scientifiques avec les différents publics. Au cours de notre entretien avec Perrine Dulac, salariée de la LPO Vendée et bénévole pour le projet PdN, la transmission de savoirs est soulignée, à partir de l'expertise naturaliste de la LPO. Cette expertise est notamment partagée avec des étudiants de BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN), lorsqu'ils vont sur le terrain avec leurs professeurs. Mais cet aspect de pédagogie scientifique ne va pas sans un dialogue professionnel étroit avec les agriculteurs. Perrine le souligne en faisant référence à ce que nous assimilons, en SIC, au *storytelling*. Par ailleurs, certains d'entre eux, membres du réseau PdN, sont d'anciens naturalistes de la LPO reconvertis, et détiennent donc d'importantes connaissances scientifiques sur les écosystèmes. Toutes ces stratégies entrent dans le cadre de l'animation de territoire, qui consiste en de l'animation de réseaux et qui repose sur le développement de relations de contacts et d'échanges entre différents pôles d'acteurs :

Perrine Dulac : Dans nos actions auprès des agriculteurs, il y a le conseil agri-biodiversité, mais là on est plus dans une posture d'experts. Et puis, on a aussi développé un autre type d'action, qui est l'animation de territoire pour installer de nouveaux paysans, et cela passe par plein d'autres outils,

³⁰ Des Terres et des Ailes, *Actualités, témoignages et interviews* [En ligne]. Ligue pour la Protection des Oiseaux, 2018. Disponible sur : <https://www.desterresetdesailes.fr/actualites/>.

³¹ Entretien avec Aurélien Zorzi, Annexe 10, p. 92.

³² Paysans de nature [En ligne]. Ligue pour la Protection des Oiseaux Vendée, 2019. Disponible sur : <https://www.paysansdenature.fr/>.

comme l'aide à la recherche de foncier, l'accueil d'étudiants dans les fermes et de groupes, en semaine d'intégration notamment. Quand les professeurs veulent faire des demi-journées d'ornithologie, au lieu de les envoyer sur des sites ornithologiques sans lien avec notre réseau d'action territoriale, on les redirige dans l'une des fermes de notre réseau pour qu'ils puissent faire de l'ornithologie mais aussi aller à la rencontre des paysans qui pourront leur raconter l'histoire de la paysannerie comme un outil de protection de la nature. Après, on continue évidemment à faire du conseil agri-biodiversité, mais tout est imbriqué. On développe un outil de visite de ferme qui sort de l'expertise et qui se base sur le dialogue avec les paysans et les consommateurs.³³

Pour aller plus loin dans la stratégie du *storytelling*, Perrine Dulac a co-écrit avec Frédéric Signoret un livre *Paysans de nature* pour « dépasser les frontières des Pays de la Loire »³⁴. Frédéric Signoret, lui-même paysan et ancien salarié de la LPO, s'est installé comme éleveur et a fait le choix d'utiliser son histoire pour pousser d'autres professionnels susceptibles de faire « le même chemin que lui ». A la recherche de profils pouvant « raconter des histoires de vies, avec de jolies photos », Perrine Dulac et Frédéric Signoret ont ainsi contacté plusieurs personnes en France, connues par le bouche-à-oreille. Ces témoignages ont permis l'édition de ce livre aux éditions Delachaux³⁵.

L'importance du développement des relations et des échanges avec les agriculteurs est mise en évidence par le programme DT&DA. Sabine Boursange, chargée du programme dans la région Auvergne Rhône-Alpes, travaille avec d'autres salariés de l'association allant au contact des agriculteurs et contribue à la mise en œuvre de la communication en donnant des directives à ses collègues. Ces directives mettent en avant l'importance du contact humain à établir avec les agriculteurs, cibles du programme, afin de créer des conditions idéales d'échange et le conseil agri-biodiversité :

Sabine Boursange : [...] le programme est un moyen de commencer à être en relation avec les agriculteurs, et de commencer par des petites choses, comme une haie, un nichoir, une bande enherbée, et qu'au fur et à mesure de la conversation et des accompagnements avec l'agriculteur, reposer des questions sur le système d'exploitation et essayer de faire évoluer l'agriculteur sur ses méthodes, son temps de travail, revoir un système plus écologique...³⁶

Avec ces éléments, et les premières observations faites sur les sites internet des programmes, un premier constat peut être fait : il y a bien un phénomène de médiation scientifique autour des savoirs et connaissances naturalistes des experts de la LPO, mais il ne semble pas toujours être le but ultime de ces projets d'accompagnement des agriculteurs dans la transition agroécologique.

3. Sortir de l'expertise

Si le partage des connaissances est très évident sur le site DT&DA, il n'est pas sa seule vocation. Il y a dans les stratégies de communication de la LPO, sur les sites internet des programmes ou dans ce qui est présenté aux publics étudiants et agriculteurs sur le terrain, une volonté de « sortir » de l'expertise³⁷ et d'une démarche purement scientifique.

Perrine Dulac : Ce que je constate aussi dans le réseau LPO et dans toutes les associations de protection de la nature, c'est que l'on continue à dire que la biodiversité est en déclin et qu'il faut

³³ Entretien avec Perrine Dulac, Annexe 7, p. 73-74.

³⁴ *Ibid.*, p. 76.

³⁵ Perrine Dulac et Frédéric Signoret, *Paysans de Nature*, Delachaux et Niestlé, 2018, 192 p.

³⁶ Entretien avec Sabine Boursange, Annexe 6, p. 69.

³⁷ Entretien avec Perrine Dulac, Annexe 7, p. 75.

améliorer les connaissances. Mais nous on pense qu'on n'en est plus là. [...] Donc notre idée, avec ça, c'est de sortir de la tristesse de l'expertise, en discutant avec tout le monde et de parler des marges de progrès. On veut que les agriculteurs se sentent soutenus. En fait, même si on commence tout juste, l'expérience montre qu'ils sont toujours très contents de parler entre eux, et de parler de biodiversité, parce qu'ils n'en parlent pas tous les jours.³⁸

Autrement dit, l'activité scientifique conférant leur expertise aux naturalistes de la LPO serait suffisamment acquise et étendue pour mettre en place des stratégies de communication destinées à promouvoir des actions collectives en coopération avec « tout le monde ». Sortir de l'expertise enclencherait alors un processus de décloisonnement de la pratique scientifique naturaliste au travers d'une mise en réseau de ses acteurs, avec les professionnels de l'agriculture, dont les besoins en termes de communication et de liens humains et techniques sont manifestes sur le terrain. Sabine Boursange, a également soulevé cette nécessité du passage à l'action quant à l'animation de réseaux et l'utilisation des connaissances scientifiques acquises:

Sabine Boursange : [...] c'est assez contradictoire dans ma position : je suis responsable du service expertise, au sein de la LPO en Auvergne, mais je remarque un défaut qu'on avait auparavant par rapport au constat systématique que certaines espèces déclinaient. En étudiant, en étudiant, et en étudiant, on n'est pas dans l'action. Moi, je pense qu'on n'est pas obligé de réfléchir plus longtemps pour prouver que la biodiversité en milieu agricole est en déclin. On sait que si on met des nichoirs pour des mésanges, ça peut aider un arboriculteur à avoir moins de chenilles. Certes, on peut trouver des études qui le prouvent. Mais je ne mets pas forcément un gros effort à essayer de montrer à un agriculteur que ça ou ça peut marcher. On est plutôt dans la sensation de ce que lui est prêt à faire. On est à l'écoute s'il est dans la demande et pose des questions. Mais on n'entre pas forcément par l'aspect scientifique au départ.³⁹

Ainsi, « on n'entre pas forcément par l'aspect scientifique au départ ». Il s'agit là davantage de relations humaines, d'animation et de communication, la médiation scientifique servant d'outil à l'instauration de conditions d'échanges sociaux entre les acteurs techniques et les acteurs professionnels de l'agriculture. La médiation apparaît ici davantage comme une stratégie communicative plutôt que comme la fin principale du programme DT&DA. Pour Kevin Debregeas, salarié de la LPO en Drôme-Ardèche et chargé de l'accompagnement des agriculteurs, le site internet DT&DA constitue une véritable « boîte à outils accessible aux agriculteurs » et un « bon relais [...] en termes de communication »⁴⁰. En plus d'être un moyen de médiation scientifique, l'aspect « boîte à outils » suggère surtout que les connaissances scientifiques mises en ligne sont utilisées comme des moyens plutôt que comme des fins. Autrement dit, la médiation scientifique est une pièce du puzzle dans le programme DT&DA. Comme pour Perrine Dulac et Sabine Boursange, l'objectif de ce type de programme et des actions coordonnées avec les agriculteurs selon Kevin Debregeas est de « de fédérer un réseau d'agriculteurs », afin d'accompagner les agriculteurs « qui ont envie d'être accompagnés »⁴¹.

4. « Faire du lien » : l'animation de réseau comme stratégie de communication

L'analyse des entretiens révèle que ce ne sont pas tant les savoirs scientifiques qui comptent dans les stratégies de communication des programmes, mais plutôt l'envie d'instaurer les conditions humaines de coopération autour de thématiques scientifiques naturalistes et agricoles. En parcourant les retranscriptions des entretiens qualitatifs, il apparaît clair que la

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Entretien avec Sabine Boursange, Annexe 6, p. 82.

⁴⁰ Entretien avec Kevin Debregeas, Annexe 8, p. 80.

⁴¹ *Ibid.*, p. 82.

volonté des coordinateurs de la LPO est de développer l'animation de territoire, ou l'animation de réseau. La médiation scientifique peut s'y intégrer. En créant du contact humain et en soutenant l'accompagnement technique des agriculteurs, elle participe à la construction d'un réseau d'acteurs aptes à coopérer : naturalistes, agriculteurs, étudiants, mais aussi bénévoles. Animer ce type de réseau reviendrait donc à communiquer : l'animation de réseau permet de faire connaître les démarches des agriculteurs et de donner une dynamique à des actions collectives en favorisant les rencontres, le partage d'idées et de valeurs, les conseils ou les relations de confiance. Ainsi, l'animation de réseau peut être une stratégie de communication de la LPO pour valoriser ses actions de coopération avec les agriculteurs.

Pour Yann Libessart, responsable de la communication à la LPO France, le programme DT&DA est « vraiment un programme où il faut aller chercher les gens et aller chercher ce contact » humain⁴². La communication se déploie ici par une stratégie de proximité avec le public cible, à savoir les agriculteurs. Cette stratégie est la même dans le cas des Refuges LPO, comme nous l'a expliqué Aurélien Zorzi, coordinateur du programme des Refuges en région PACA. Pour lui, la proximité entretenue avec un membre du programme des Refuges permet une prise en charge plus personnelle de la demande et de pouvoir faire du « cas par cas »⁴³. Cela permet de bien connaître les membres du réseau, leurs attentes, leurs moyens et leur motivation, pour ensuite adapter les réponses du coordinateur LPO. Autrement dit, l'accompagnement est « rendu possible par le relationnel, pour mieux connaître la personne. Il faudrait échanger avec elle pour mieux comprendre ce qu'elle souhaite et sa motivation. Si la personne a une vraie volonté, ça vaut le coup, et on doit l'aider »⁴⁴.

Bien que cette stratégie soit celle d'un coordinateur de réseau de Refuges LPO, le même type de démarche semble adopté par Sophie Raspail, responsable du programme DT&DA à la LPO France, afin de faire passer les bons messages aux agriculteurs et d'instaurer avec eux une relation de confiance.

Sophie Raspail : [...] l'objectif est qu'ils se sentent écoutés, soutenus et accompagnés. Ce n'est pas parce qu'ils mettent une petite action en place, qui peut être insignifiante, que l'on doit refuser de travailler avec eux. Si on ne leur tend pas la main, et si on ne les accompagne pas avec ce premier nichoir, s'ils ne se sentent pas soutenus et écoutés, ils n'auront pas envie d'aller plus loin en voyant que ça ne nous intéresse pas.⁴⁵

Ainsi, la communication autour du programme DT&DA s'appuie en partie sur le témoignage d'une motivation, d'un engagement et d'un intérêt, de la part de l'association à l'encontre de l'agriculteur, de son métier et de son environnement de travail. La stratégie de communication est ici celle de la démonstration de l'attitude volontaire, et du lien de proximité.

Sur le site internet DT&DA, la rubrique « actualités, témoignages et interviews » permet notamment aux utilisateurs enregistrés de « discuter »⁴⁶ entre eux, par le biais de publications volontaires de témoignages que le reste de la communauté numérique de professionnels peut lire. Bien qu'il n'y ait pas de forum de discussion, les membres peuvent présenter des pratiques ou des aménagements qu'ils ont mis en place, selon un angle éventuellement technique pour que d'autres agriculteurs puissent y trouver des informations et une source d'inspiration pour leur propres activités. Selon Kevin Debregeas, ce moyen de faire communiquer des professionnels entre eux est un point fort du programme : « il n'y a rien de mieux qu'un

⁴² Groupe de discussion, Annexe 5, p. 63.

⁴³ Entretien avec Aurélien Zorzi, Annexe 10, p. 95.

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ Groupe de discussion, Annexe 5, p. 57.

⁴⁶ *Ibid.*

agriculteur qui parle à un agriculteur pour être convaincant »⁴⁷. Le lien entre agriculteurs apparaît alors comme l'un des arguments employés dans la stratégie de communication.

Pour autant, l'inscription sur le site internet ne passe pas forcément par la mise en contact avec un animateur LPO. Même si Kevin Debregeas encourage par exemple son service civique à promouvoir le site internet directement auprès d'agriculteurs⁴⁸, Sophie Raspail nous rappelle que « la principale idée consistait à garantir l'anonymat, pour ne pas empêcher des agriculteurs qui ne voudraient pas s'afficher avec la LPO à participer. C'est pour ne pas les freiner. Pour s'inscrire à DT&DA, on n'a pas l'obligation de passer par un conseiller, ou par un animateur LPO »⁴⁹. Aussi, par le biais de cet anonymat, le processus d'entrée en relation et de rencontre avec le professionnel de l'agriculture peut être progressif, et ce pour des raisons plus politiques. En effet, au cours de la réunion organisée avec notre groupe de discussion constitué de membres de la LPO France, Anne-Laure Bouchet a remarqué que le site internet et l'anonymat accordé aux professionnels sur la plateforme rendait cet outil de communication idéal pour les agriculteurs ayant « l'écologie honteuse »⁵⁰, la LPO étant identifiée comme « un acteur vert » et donc associé à un positionnement politique. Cette option de confidentialité avec l'association montre ici une stratégie de communication incitative à partir de la création d'un lien de confiance. Ainsi, même sans passer par un animateur LPO, faire du lien est possible.

Une marque d'appartenance explicite au programme peut également être choisie par l'agriculteur lorsque celui-ci souhaite apposer, en bordure de son exploitation, un panneau DT&DA. Dans ce cas de figure, la rencontre avec l'animateur LPO est obligatoire, non pas pour évaluer l'agriculteur et juger ses pratiques, mais bien « pour qu'il y ait un échange qui se fasse, un lien qui se crée, et que l'animateur LPO puisse constater que l'agriculteur est dans cette démarche-là, même si l'agriculteur n'a pas fait grand-chose »⁵¹. La mise en contact et la relation humaine sont ici plus importantes que l'aspect technique qualitatif et le degré d'avancée de l'agriculteur dans le processus de transition. Cette optique, selon Sophie Raspail, permet l'instauration d'une coopération ouverte et inclusive, possible avec l'ensemble des professionnels de l'agriculture. Sur le site internet du programme, ce message d'inclusivité est mis en valeur sur la page « Faire connaître vos actions » : « peu importe votre niveau d'ambition et d'implication, mais commencez et participez aujourd'hui à ce projet collectif. Chaque geste compte, petit et grand. Vous ne serez ni jugés, ni évalués, ni contrôlés »⁵². Pour Sophie Raspail, l'idéal de ce message et de cette communication est de toucher tous les agriculteurs. Un meilleur « chiffre » en matière d'inscrits sur le site et au programme permettrait un gain de « poids » et de « crédibilité »⁵³ pour la LPO. En étant connu et rejoint par le plus grand nombre, le programme gagnerait en « visibilité au niveau national »⁵⁴ et cela faciliterait la mise en œuvre d'actions conjointes avec le ministère de l'agriculture, ou encore en lien avec la PAC. L'implication et la participation de la LPO ne seraient qu'accrues grâce à la coopération et la légitimation de ses objectifs.

Avec la pose d'un panneau DT&DA, la possibilité de créer du lien au-delà du réseau LPO et de celui des agriculteurs constitue en un véritable atout. Selon Kevin Debregeas, le panneau,

⁴⁷ Entretien avec Kevin Debregeas, Annexe 8, p. 83.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 80.

⁴⁹ Groupe de discussion, Annexe 5, p. 58.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 57.

⁵¹ *Ibid.*, p. 58.

⁵² Des Terres et des Ailes, *Faites connaître vos actions* [En ligne]. Ligue pour la Protection des Oiseaux, 2018. Disponible sur : <https://www.desterresetdesailes.fr/je-minforme/faites-connaître-vos-actions/>.

⁵³ Groupe de discussion, Annexe 5, p. 65

⁵⁴ *Ibid.*, p. 66.

de par sa visibilité, est un moyen de communication auprès du grand public, et plus précisément, auprès des consommateurs. Ce moyen de communication servirait aussi à « sensibiliser les consommateurs qui viendraient acheter à la ferme, les sensibiliser au fait que l'agriculture est responsable aussi de la préservation de la biodiversité »⁵⁵. En plus de montrer au grand public que les agriculteurs peuvent mettre en place des dispositifs de protection de la nature sur leurs parcelles, le panneau peut sensibiliser la sphère publique et sociale. C'est d'ailleurs l'objectif plus général que soulève Sabine Boursange, à propos des ambitions du programme en lien avec la sensibilisation des consommateurs.

Sabine Boursange : Dans notre programme, on a aussi l'objectif de sensibiliser nos adhérents et le grand public sur le lien entre agriculture et biodiversité. En gros, en valorisant les agriculteurs locaux qui font bien les choses, et en poussant nos adhérents à consommer autrement, on a vraiment cette logique-là. On essaye de plus en plus, dans nos animations grand public, dans d'autres programmes, d'avoir aussi cette logique-là et montrer que c'est la manière de consommer qui va faire changer les choses. Mais ça ne passe pas forcément par le site internet.⁵⁶

Dans le cas de PdN, la communication prend la forme d'une action d'animation de réseau dont l'objectif sous-jacent est celui du décroisement, comme l'indique Perrine Dulac : « on nous reproche de ne lire le monde que par la lorgnette naturaliste, et l'un des objectifs de Paysans de nature est de créer un décroisement. [...] L'idée du dialogue pour la nature, c'est de progresser collectivement, nous sur les questions agricoles, les consommateurs sur les questions agricoles, et les agriculteurs sur les questions de biodiversité »⁵⁷. En créant du lien avec de nombreux acteurs, les naturalistes de la LPO et du réseau de paysans ont l'opportunité d'abandonner leur position de « sachants »⁵⁸ de la biodiversité. Pour Perrine Dulac, l'intérêt est de permettre à des habitants du territoire de participer à la discussion, qu'ils soient naturalistes, paysans, consommateurs, parents d'élève, sportifs... L'élargissement de la participation citoyenne dans la transition agroécologique est ainsi préconisé dans les messages et la communication :

Perrine Dulac : Beaucoup ont une très vague idée de ce qu'est la biodiversité sauvage, et on s'est dit que si on en est là dans ce contexte environnemental, c'est que la thématique de la biodiversité a été oubliée par les agriculteurs, les consommateurs, et que de leur côté, les naturalistes ont fonctionné en vase-clos et ont spécialisé leur métier. [...] On a un peu oublié que quand on est scientifique, on a aussi le devoir de parler à tout le monde, et de ne pas parler en jargon. On pense qu'avec ces visites de ferme, on décroisse, on invite tout le monde.⁵⁹

Pour Perrine Dulac, cette démarche de médiation scientifique encourage la participation d'un public élargi. Elle affirme qu'il est possible, pour PdN, de gagner en légitimité vis-à-vis des institutions et d'impacter directement la prise de décisions collectives : « On va mettre dans le dialogue des indicateurs de progression de la biodiversité dans les fermes, parce qu'on envisage de faire de la visite très régulièrement et d'en débattre ensuite collectivement dans des réunions d'institutions, pour fixer des marges de progrès, pour être dans une dynamique de progrès permanent »⁶⁰. L'implication généralisée de tous ces acteurs contribue, d'une certaine façon, à créer du lien humain au travers de l'animation de réseau, et nourrit une stratégie de communication destinée à façonner l'image de l'association.

⁵⁵ Entretien avec Kevin Debregeas, Annexe 8, p. 82.

⁵⁶ Entretien avec Sabine Boursange, Annexe 6, p. 70.

⁵⁷ Entretien avec Perrine Dulac, Annexe 7, p. 79.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 74.

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ *Ibid.*, p. 79.

Ainsi, l'animation de réseau apparaît comme un soutien aux stratégies de communication de ces programmes agricoles, dont les adhésions reposent en grande partie sur l'instauration de conditions d'échanges, de rencontres et de contact étroit avec le public cible. Une médiation scientifique crée du lien, mais est également rendue possible par ces relations humaines, en ce qu'elles éveillent l'envie de la coopération. Par ailleurs, la médiation scientifique et l'élargissement du réseau d'acteurs impliqués dans les programmes agricoles de la LPO sont également visibles dans les dispositifs de formation proposés et souhaités par l'association, afin de soutenir la mise en œuvre des actions.

5. La formation, une médiation scientifique stratégique pour la communication

Dans le cadre de la diffusion des programmes et de la mise en œuvre des actions collectives au travers de l'animation de réseau, les coordinateurs LPO sont amenés à penser la place et l'implication des bénévoles dans les programmes en tant que ressources opérationnelles et relais humains en matière de communication auprès des agriculteurs. Aussi, la question de la formation de ces bénévoles est régulièrement revenue dans nos entretiens, en particuliers ceux autour du programme DT&DA.

Kevin Debregeas : Par le biais de programmes régionaux, on fait des formations pour les bénévoles, pour qu'ils puissent aller faire du diagnostic chez les agriculteurs, pour faire de la promotion de pratiques favorables à la biodiversité. L'idée, c'est qu'ils puissent se baser sur le site Des Terres et des Ailes aussi pour pouvoir faire ce diagnostic.⁶¹

Une autre stratégie axée sur le développement des moyens humains est observable dans la volonté de former de nouveaux animateurs spécialisés autour des questions agricoles dans les associations locales de la LPO, afin de déployer plus largement DT&DA à l'échelle nationale. Ces animateurs seraient alors soutenus par les bénévoles eux aussi formés :

Sophie Raspail : Pour que Des Terres et des Ailes se développe, il faut que les animateurs des associations locales se forment ou montent en compétence sur cette thématique agricole pour pouvoir mieux échanger, communiquer avec les agriculteurs qu'ils pourraient rencontrer lors de suivis, ou lors de promenades, ou lors d'écoutes d'oiseaux qu'ils pourraient faire, pour avoir ce contact plus facile avec les agriculteurs. Je pense que c'est un des freins du déploiement Des Terres et des Ailes.⁶²

De ce fait, la médiation scientifique et le conseil agri-biodiversité pourraient être plus efficaces. Yann Libessart, chargé de la communication LPO France, remarque que la mobilisation de ces ressources humaines est incontournable dans la stratégie de communication :

Yann Libessart : C'est ça le gros défi. C'est de trouver un moyen de communication, parce qu'on n'est pas dans des moyens de communication classiques et de mobilisation. La mobilisation agricole, c'est quelque chose que l'on n'a pas beaucoup pratiqué. Il faut un système d'ambassadeurs, de gens qui vont porter le programme, vraiment jusqu'au tracteur. On ne peut pas avoir la paresse de se dire qu'ils vont nous voir sur Facebook et qu'ils vont adhérer au programme. Ça demande plus d'efforts que ça pour aller chercher des gens.⁶³

Les bénévoles et les animateurs sont donc assimilés à des « ambassadeurs » donc des relais humains en terme de communication. Les bénévoles sont d'autant plus avantageux dans

⁶¹ Entretien avec Kevin Debregeas, Annexe 8, p. 81.

⁶² Groupe de discussion, Annexe 5, p. 62

⁶³ *Ibid.*

le programme : en les touchant, la communication est susceptible de consolider les ressources humaines et les moyens de mobilisation qu'ils constituent pour la mise en œuvre des actions collectives, des chantiers sur les exploitations agricoles :

Yann Libessart : Quand je pense à ce programme, pour moi, la logique c'est qu'on devrait voir des bénévoles monter des opérations de chantier sur les parcelles agricoles. Les agriculteurs, ce dont ils ont besoin, c'est de main d'œuvre, en général. Si tu leur proposes de la main d'œuvre et du temps, ils n'auront rien contre planter des haies, faire des marres, construire des nichoirs, ou ce qui est possible.⁶⁴

Dans le cas de la LPO AuRA, des formations à destination des bénévoles devaient bien être mises en place, afin que ces derniers puissent servir d'appui et compléter les ressources humaines du programme DT&DA. Mais le contexte sanitaire a fortement impacté les prévisions des salariés LPO et compromis le calendrier des formations :

Sabine Boursange : [...] on voulait commencer notre cycle de formation de nos bénévoles en 2020, et là... Le Covid est arrivé, et a bouleversé nos plans, parce qu'il était impossible d'aller dans les fermes, d'être à plusieurs pour faire des formations... On a voulu faire des formations par visioconférences, mais les salariés ne sont pas forcément à l'aise pour pouvoir le faire. C'est aussi du lien, c'est aller juste à côté de chez soi, et ce ne sont pas des choses qu'on a pu mettre en œuvre. J'espérais que tout cela s'arrangerait en 2021, mais ce n'est pas encore le cas.⁶⁵

Au cours de ces formations, l'idée, selon Sabine Boursange, n'était pas de faire des bénévoles des experts en conseil agri-biodiversité. « Je pense que chacun doit bien être à sa place »⁶⁶, nous a-t-elle précisé. Pour elle, les bénévoles ne doivent pas se montrer critiques en intervenant sur des aménagements dans des fermes, ni juger l'exploitant sur ses pratiques, le but n'étant pas de décourager ou de catégoriser un agriculteur. L'accompagnement technique reste encore réservé à certains salariés LPO bien formés sur des sujets scientifiques très spécifiques : « il faut bien se positionner en tant qu'accompagnant, savoir jusqu'où on peut aller, ou pas, et ça dépend de chacun à la LPO »⁶⁷.

L'analyse des stratégies de communication de la LPO autour de ses programmes DT&DA et PdN montre qu'elles ne reposent pas uniquement sur de la médiation scientifique. De même, le rapport avec les agriculteurs dans leur accompagnement ne revêt pas forcément d'une volonté systématique de consolidation d'une légitimité scientifique et participative de la LPO. Afin de pouvoir assurer un accompagnement et une médiation scientifique auprès du public agriculteur, il apparaît que la LPO adapte ses stratégies de communication selon ses besoins de mobilisation pour faire connaître ses démarches envers la protection de la biodiversité dans les cultures. Ici, cela passe davantage par des stratégies d'animation de réseau et de territoire pour créer du lien humain et de bonnes conditions de coopération avec le réseau d'acteurs susceptibles de participer aux actions collectives. Ce réseau, comparable à une organisation socio-professionnelle, peut avoir des intérêts multiples pour les agriculteurs qui en font partie. Il leur apporte des connaissances et des moyens techniques grâce à la présence de nombreuses ressources au sein de ce réseau hétéroclite, et des moyens de se faire connaître, de faire connaître leurs démarches et de communiquer sur un ensemble de besoins pour recevoir l'aide de technicien ou de bénévoles sur des chantiers. Ces bénévoles devant recevoir une formation sont donc le public-cible d'une médiation scientifique de la LPO et rendent possibles

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ Entretien avec Sabine Boursange, Annexe 6, p. 68

⁶⁶ *Ibid.*, p. 71.

⁶⁷ *Ibid.*

des interventions sur le terrain et des opérations de communication physique dans les stratégies d'animation de réseau, basées sur le contact humain.

Partie 4 – Ecosystème des dispositifs de communication scientifique à la LPO

Afin de mettre en œuvre des stratégies de communication de la LPO autour de ses programmes et projets de protection de la biodiversité en agriculture, il peut exister des dispositifs de communications. Ces dispositifs consisteraient en un ensemble de moyens et de ressources utilisés comme des supports aux stratégies de communication. La plupart de ces dispositifs ont déjà été évoqués dans la partie analytique des stratégies de communication. Ce sont, par exemple, les sites internet des programmes DT&DA ou PdN, le livre *Paysans de nature*, les formations de bénévoles, ou encore les panneaux identifiant les parcelles ayant fait l'objet de projets d'aménagements dans le programme DT&DA.

Cette partie a pour objet d'éclairer la cohérence entre ces dispositifs de communication. Autrement dit, si les choix de la LPO concernant ces moyens, ainsi que leurs utilisations, sont pertinents ou uniformes. Une hypothèse peut être émise : ces dispositifs évoluent en autonomie, indépendance ou en concurrence les uns par rapport aux autres, selon les personnes qui y ont recours. Même si la plupart des bénévoles et salariés de la LPO adhèrent aux valeurs de collectivité, de participation et d'inclusivité promues par la communication des programmes, une difficulté de construction d'actions communes se cristalliserait au sein du réseau LPO à l'échelle nationale, ce réseau étant constitué de plusieurs associations LPO locales et régionales faisant face à des contextes sociaux et environnementaux parfois très différents. Ce manque de cohérence en interne limiterait l'impact de la communication auprès de son public cible, du public bénévole et du grand public. Ainsi, l'organisation des dispositifs de communication présenterait des faiblesses liées à un défaut de communication interne.

Cette interrogation renvoie à la problématique principale en ce qu'elle questionne la coordination de la communication de la LPO à propos de ses programmes de coopérations avec les agriculteurs dans la transition agroécologique. L'hypothèse de cette partie n'est pas forcément infondée.

1. Communiquer pour déléguer la coordination des programmes à l'échelle territoriale

Dans les cas des programmes DT&DA et PdN, il est possible d'observer des stratégies similaires consistant à se reposer sur le portage régional des projets afin de déléguer au maximum leur coordination. Cette délégation permet des adaptations territoriales, en fonction des spécialités locales de l'agriculture et des différents types de culture, mais aussi la mise en œuvre d'une communication reposant sur des contacts locaux (la presse plus particulièrement) afin de « valoriser » efficacement les actions coopératives et de les « faire connaître »⁶⁸. Pour trouver ces structures porteuses, il est nécessaire de passer par un processus de démarchage et d'identification. A ce titre, les projets étudiés dans ce mémoire ainsi que leurs dispositifs de

⁶⁸ Groupe de discussion, Annexe 5, p. 57.

communication sont censés pouvoir être déployés via une application territoriale par des associations locales, LPO ou non dans le cas de PdN :

Perrine Dulac : Nous pensons que si nous voulons aboutir à ces nouveaux espaces naturels, il faut que les actions concrètes se passent au niveau de petits territoires, c'est-à-dire où les gens et les agriculteurs se connaissent, et où les consommateurs peuvent apprendre à se connaître parce qu'ils sont suffisamment proches les uns des autres. Cette action locale va être portée et doit être portée par des associations locales type protection de la nature, mais pas seulement. Ça peut être aussi, pourquoi pas, des parcs, des conservatoires d'espaces naturels, une équipe de conservation, qui porte ce projet et qui contractualise avec les paysans de son territoire. Nous pensons que si chacun travaille dans son coin avec une association nationale et non locale, cela ne peut pas marcher. Notre objectif, dans les mois qui viennent, est de faire en sorte que dans les territoires où les gens ont envie que ça existe, qu'ils s'en emparent. Ça veut dire qu'il ne va pas y avoir Paysans de nature partout en France.⁶⁹

Autrement dit, l'intérêt du déploiement territorial du projet et de ses dispositifs se trouve aussi dans le réseau local de personnes, qui pourra faciliter le relationnel, le bouche-à-oreille et une mobilisation accrue autour des actions collectives pour protéger la biodiversité dans les champs. Ici, contrairement à la volonté des porteurs du programme DT&DA, le projet de PdN pourrait ne pas faire l'objet de communications sur l'ensemble du territoire français en raison de la rareté potentielle des associations relais de ces actions. Perrine Dulac remarque que par le biais du site internet de PdN plusieurs paysans les sollicitent au national pour intégrer le réseau, mais pour le moment, l'association « n'a pas vraiment les moyens de leur répondre »⁷⁰, étant encore trop récente pour avoir identifié ces structures relais et territoriales potentielles. Or, ce déploiement territorial du projet est incontournable pour assurer une mise en œuvre réussie des dispositifs de communication et des stratégies qu'ils soutiennent : la mise en valeur d'actions locales réussies dans le cadre du projet.

Dans le cas du programme DT&DA, *a priori*, le processus de démarchage et d'identification de structures relais devrait être plus simple. Pour Sophie Raspail, l'application régionale et territoriale de ce programme incombe aux antennes et associations locales de la LPO : « J'aimerais que Des Terres et des Ailes soit le chapeau de l'action agricole des associations locales, et que les actions menées par les LPO avec les agriculteurs, quel que soit le programme qu'elles utilisent (protection des busards, visites de fermes...), remontent dans le programme Des Terres et des Ailes »⁷¹. En ce sens, le programme DT&DA aurait pour vocation à devenir le contexte dans lequel l'ensemble des associations LPO se mobilisent quelles que soient les actions collectives menées dans le domaine de l'agriculture. Le programme deviendrait ainsi le volet d'action agricole de l'association. Toutefois, au vu des échanges auxquels nous avons assistés lors de la réunion du groupe de discussion constitué de Sophie Raspail, Yann Libessart, Pauline Rattez et Anne-Laure Bouchet, un problème semble persister dans la poursuite de cet objectif. En effet, même si le programme est relativement récent, son application est encore loin d'être homogène dans les régions, et il n'est pas forcément question pour l'ensemble des associations locales LPO de s'en saisir. Cette disparité conduit à s'interroger sur la capacité des LPO à s'emparer des dispositifs du programme, en particulier ceux liés à la communication.

⁶⁹ Entretien avec Perrine Dulac, Annexe 7, p. 76-77.

⁷⁰ *Ibid.*, p.79.

⁷¹ Groupe de discussion, Annexe 5, p. 57.

2. Des Terres et des Ailes : des dispositifs de communication mal choisis ?

Lorsqu'une association locale utilise le site internet DT&DA, principal dispositif de communication du programme, pour communiquer sur les actions collectives mises en place avec les agriculteurs, la plateforme est mobilisée pour partager des actualités, des témoignages et des interviews de professionnels en fonction de leur région. Kévin Debregeas, coordinateur du programme dans la Drôme-Ardèche, explique que ces retours d'expérience sont faits à propos d'agriculteurs « qui sont inscrits sur le site [...] pour mettre en avant ce [la LPO] a fait chez eux »⁷². Le contenu remonte à la LPO France et est publié sur le site par Sophie Raspail, coordinatrice nationale, avant d'être partagé sur les réseaux sociaux (Facebook principalement) par l'association locale à l'origine de l'information. Néanmoins, les agriculteurs eux-mêmes peuvent témoigner directement. Ainsi, pour alimenter le site internet, il apparaît important de mobiliser les agriculteurs dans la gestion des communications en ligne, et compenser le manque de temps et de moyens de la LPO :

Sabine Boursange : La LPO France a construit et mis à disposition le site internet, et jusqu'à présent, c'est un peu aux agriculteurs de le faire vivre. Par contre, si on a des actions à faire sur les busards, les pies grièches... On peut encourager les agriculteurs à aller sur ce site-là pour s'inscrire et valoriser les actions qu'ils mènent. Mais on n'a pas forcément de moyens pour animer complètement ce programme.⁷³

Le principal problème de cette démarche est soulevé par Kévin Debregeas, qui précise que beaucoup d'agriculteurs accompagnés par la LPO ne s'inscrivent pas forcément sur la plateforme, et ce, malgré les encouragements des salariés naturalistes lors de leurs échanges avec les professionnels⁷⁴. Pour lui, les agriculteurs pourraient notamment rencontrer des réticences lors de la navigation sur le site internet : « ils n'arrivent peut-être pas à se retrouver sur le site, en termes de navigation... Le site est super complet, et quelqu'un qui y va pour la première fois peut sans doute se sentir un peu perdu, et renoncer à s'inscrire. Pour moi, c'est un super outil. Il mériterait d'être développé et d'être un peu mieux porté »⁷⁵. Au contraire, il arrive que certains nouveaux inscrits soient inconnus des naturalistes de la LPO. Dans ce cas de figure, Kévin Debregeas remarque que les agriculteurs n'ont pas systématiquement de réponse ou de retour de la LPO, alors que la motivation et la volonté de participation est manifeste. Kévin Debregeas regrette que la LPO ne puisse pas « saisir la balle au vol ». C'est une faille au niveau de la communication que les coordinateurs LPO déplorent.

Yann Libessart va plus loin à propos du site internet en avançant explicitement que cet outil n'est pas adapté au public cible du programme, à savoir les agriculteurs :

Yann Libessart : Je pense que le site internet est un des gros défauts du programme. Le programme repose beaucoup sur ce site. En terme de communication, c'est un obstacle. Les agriculteurs sont la catégorie professionnelle la moins représentée sur les réseaux sociaux. C'est ceux qui passent le moins de temps en ligne. Globalement, le média pour atteindre les agriculteurs, c'est la télévision, le soir. C'est très traditionnel en termes de communication. Je trouve aussi que dans ce programme, on demande beaucoup de choses aux agriculteurs par rapport à ce qu'on leur apporte.⁷⁶

La question de l'apport est soulevée par Pauline Rattiez dans le groupe de discussion. Sur le site internet, des fiches techniques donnent des conseils d'aménagements présentés

⁷² Entretien avec Kévin Debregeas, Annexe 8, p. 81.

⁷³ Entretien avec Sabine Boursange, Annexe 6, p. 68.

⁷⁴ Entretien avec Kévin Debregeas, Annexe 8, p. 81.

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ Groupe de discussion, Annexe 5, p. 60.

différemment dans d'autres médias⁷⁷. La plus-value du programme devrait donc être mise en avant, se trouver ailleurs sur le site, et être plus lisible notamment auprès des salariés LPO susceptibles d'en faire la communication auprès des agriculteurs⁷⁸. Sophie Raspail précise à ce sujet que le message destiné à valoriser le programme auprès des agriculteurs est celui de la valorisation des actions environnementales faites sur leurs exploitations, et donc essentiellement communicationnel autour de la réduction ou la suppression des produits phytosanitaires : « il faut que l'on sache ce qu'ils font »⁷⁹. Suite à cela, Yann Libessart souligne un écueil de cette méthode consistant à déléguer la diffusion des témoignages aux agriculteurs : « ça irait plus vite si on le faisait nous-mêmes »⁸⁰.

Pour Yann Libessart, le problème principal du site internet vient justement du fait que son animation repose essentiellement sur les contributions volontaires des agriculteurs. Ce temps que les utilisateurs du site internet doivent donner pour l'animer et communiquer sur leurs activités serait chronophage et trop engageante pour le public cible du dispositif. En cela, selon le responsable de la communication de la LPO France, il faudrait « une armée de bénévoles »⁸¹ pour rendre compte d'actions collectives sur les chantiers ou pour rédiger des actualités et faire vivre le site internet : « ce qui fera vraiment décoller le programme, c'est [...] le plateau technique derrière, et ce qu'on va proposer aux agriculteurs, ce qu'on pourra valoriser. Il faut que ça vaille le coup. Si tu as un bon produit, c'est toujours plus facile à vendre »⁸². Il manque donc des animateurs à ce dispositif pour que la communication soit efficace.

Sophie Raspail souligne quant à elle l'importance du chiffre d'inscrits sur le site internet pour le faire vivre : « plus il y aura d'agriculteurs inscrits et d'engagés dans le programme, plus il y aura de témoignages d'agriculteurs ou d'associations locales qui seront remontés »⁸³. Or, un paradoxe réside dans ce besoin du dispositif, dans le sens où, comme le soulignait Yann Libessart, le manque d'animation de la part de la LPO elle-même risque de freiner l'engagement du public cible sur le site internet. Même s'il faudrait qu'il y ait un grand nombre d'agriculteurs inscrits sur le site DT&DA pour que le programme soit déployé le plus largement possible à l'échelle nationale, le portage technique et le support d'animateurs LPO doit être assuré pour accompagner le développement de la communication numérique afin qu'elle rencontre des échos à l'échelle locale. Autrement dit : le dispositif du site internet souffre d'un manque d'effectifs humains pour l'alimenter et lui donner une visibilité en régions, conditions pourtant nécessaires à la hausse de sa fréquentation et de ses « chiffres ». La question des ressources humaines entre alors en compte dans la mise en valeur des dispositifs de communication.

3. Besoins humains et réalités du déploiement des dispositifs de communication

Le déploiement du programme DT&DA et la prise en main de ses dispositifs de communication dans les régions par les associations locales de la LPO suppose un investissement pour animer les actions du projet, qu'elles soient numériques ou sur le terrain. Cet investissement est d'abord humain, car les ressources humaines sont les premières

⁷⁷ Groupe de discussion, Annexe 5, p. 64.

⁷⁸ Entretien avec Aurélien Zorzi, Annexe 10, p. 92 : « est-ce que ça me plairait de faire ça si je suis agriculteur ? Qu'est-ce que ça m'apporte ? Je ne sais pas. Je ne sais pas quel est l'apport pour les agriculteurs. »

⁷⁹ Groupe de discussion, Annexe 5, p. 61.

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ *Ibid.*, p. 60.

⁸² *Ibid.*

⁸³ *Ibid.*, p. 57.

mobilisées pour créer ce lien et ce contact souhaité par les stratégies de communication du programme. Sophie Raspail souligne la correspondance entre cette stratégie de lien et les besoins humains :

Sophie Raspail : « si des réseaux locaux s'emparent du sujet, c'est très bien, mais derrière, il va falloir suivre. Derrière, il va falloir aller rencontrer des agriculteurs pour discuter, s'adapter à sa ferme, et proposer des choses à mettre en place. Je pense que c'est ce que la majorité attend : d'être conseillée et accompagnée dans ce qui pourrait être mis en place, et d'être aussi rassurée sur la présence de biodiversité qu'il y a chez eux. »⁸⁴

En Auvergne Rhône-Alpes, Sabine Boursange note également un défaut quant aux moyens financiers destinés à soutenir le programme⁸⁵. Ces moyens étant faibles, la communication destinée à faire connaître le programme est volontairement restreinte par l'association régionale, pour ne pas que la demande d'accompagnement soit trop forte et de ce fait irréalisable dans la pratique. Le manque de ressources humaines concernant les salariés est ici notoire : « on n'a pas les moyens financiers pour pouvoir accompagner autant d'agriculteurs. Donc on ne fait pas cette pub. On essaie d'accompagner ceux qui nous contactent spontanément, sans plus »⁸⁶.

Pour autant, des agriculteurs et des professionnels de l'agriculture s'inscrivent tout de même sur le site, sans forcément avoir rencontré ou être accompagnés d'un technicien ou d'un salarié de la LPO. Ces inscrits ne sont pas toujours mis en relation directe avec un expert naturaliste ou avec un réseau d'acteurs locaux avec lesquels des actions collectives pourraient être mises en place. Rester aux marges d'un réseau d'acteurs DT&DA révèle en fait l'absence d'une animation de réseau suffisamment solide et conséquente pour appliquer les stratégies de communication de proximité souhaitées pour le programme, ou pour faire un usage efficace des moyens de communication mis en place.

Kévin Debregeas : On commence à [...] avoir pas mal [d'agriculteurs inscrits] dans le département. Pour l'instant, on a fait assez peu de communication, puisque peu de gens sont inscrits sur le site. Il y a plein de gens qu'on ne connaît pas, et que l'on n'a jamais vus. Ils se sont inscrits dessus eux-mêmes, ils font remonter des choses, ou pas, mais ils ne sont pas forcément dans notre réseau. On n'a pas non plus forcément d'animation du réseau Des Terres et des Ailes comme cela pourrait être espéré. On arrive à accompagner quelques agriculteurs dans ce cadre-là à partir de programmes régionaux, mais on n'a pas de programme spécifique en animation du réseau Des Terres et des Ailes.⁸⁷

Face aux besoins humains pour faire face aux réalités du déploiement du programme dans les différents territoires, certaines associations locales, comme c'est le cas de la LPO DA, choisissent de confier une mission de valorisation du programme et de communication à un volontaire en service civique⁸⁸. Ce volontaire fournit une aide aux missions d'agriculture et promeut le site internet DT&DA auprès des agriculteurs rencontrés dans le cadre d'autres actions, afin de les encourager à s'y inscrire et à y mettre en avant les aménagements de leurs exploitations. Mais cette méthode de communication ne rencontre pas toujours le succès attendu : « globalement, ce n'est pas toujours évident. Une fois que l'on a fait une action chez un agriculteur, il passe à autre chose »⁸⁹. Pour le responsable du programme en Drôme-Ardèche, le manque du temps « salarié » est à l'origine de ce défaut de mobilisation. Le travail

⁸⁴ *Ibid.*, p. 63-64.

⁸⁵ Entretien avec Sabine Boursange, Annexe 6, p. 68.

⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁷ Entretien avec Kévin Debregeas, Annexe 8, p. 80.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 80-81.

⁸⁹ *Ibid.*

d'animation relèverait d'un ou plusieurs postes à part entière et d'un déploiement humain réel de la part d'une association locale LPO, afin de faire vivre le programme et sa communication à l'échelle territoriale et créer un réseau fort en matière de mobilisation collective. Dans certaines régions, notamment celles où le programme n'est pas déployé comme en PACA, la nécessité de créer un poste est pointée : « il n'y a personne pour gérer ce programme-là. Nous, dans le plan de charge, ce n'est pas si mal, parce qu'on a beaucoup de demande, et si on devait s'occuper de tous les agriculteurs, on ne s'en sortirait pas. Mais là, c'est une création de poste qu'il faut faire »⁹⁰.

Comme pour le programme DT&DA, le projet d'association PdN rencontre des difficultés d'appropriation à l'échelle territoriale par des associations relais, et manque de ressources humaines pour se déployer. En cela, la communication autour du projet est parfois restreinte et limitée à une réponse aux demandes :

Perrine Dulac : Comme c'est un projet qui nécessite des actions concrètes et parfois un peu complexes à s'approprier dans les territoires, on ne cherche pas à faire du chiffre. Moi, demain, je ne vais pas faire un appel à participation dans la presse. Je ne vais pas être proactive auprès des structures qui font des installations paysannes avec des publics qui sont plutôt proches de nous. [...] Actuellement, à part sur le site internet où on explique le projet, et où on donne un peu d'infos sur nos expériences, pour l'instant, on ne va pas faire de communication sans qu'on nous le demande. Ça se fera peut-être plus tard, et c'est le CA qui le décidera. Pour le moment, on répond à ceux qui nous sollicitent, comme toi, ou lorsqu'on nous demande de faire une conférence pour des paysans ou des étudiants, et ça nous est arrivé de proposer des communications sur le sujet dans des colloques ou des rencontres naturalistes. On est plus souvent sollicités que solliciteurs.⁹¹

Ainsi, comme c'est actuellement le cas pour le programme DT&DA, Perrine Dulac remarque qu'il est pour le moment difficile d'envisager la diffusion du projet PdN sur l'ensemble du territoire métropolitain⁹². Mais contrairement à DT&DA, le projet ne serait pas forcément porté par une association locale de la LPO. Pour DT&DA, Sophie Raspail et la LPO France comptent sur une participation des associations LPO régionales et locales pour donner une chance au programme.

4. Des difficultés de communication interne sur le programme Des Terres et des Ailes

Afin que le programme DT&DA soit appliqué sur un maximum de territoire, il est important que les AL s'en emparent et utilisent les dispositifs de communication du programme. Or, le programme n'est pas encore appliqué dans certaines régions, et malgré le fait que la thématique agricole ne soit pas forcément laissée à l'écart par les AL, cela ne suscite pas toujours une mise en relation de ces actions à DT&DA. Aussi, bien que Sophie Raspail souhaite que ce programme devienne un programme parapluie des actions agricoles de la LPO en France, son application hétérogène sur le territoire français est problématique pour remplir ces objectifs. Même si certaines AL « se prêtent au jeu »⁹³, Sophie Raspail déplore le manque d'implication de la part des membres de la LPO quant à la circulation des informations autour des actions menées localement avec les agriculteurs. En l'absence de ces informations et de ces contenus, comme des photographies, Sophie Raspail souligne qu'il est difficile de valoriser le dispositif

⁹⁰ Entretien avec Aurélien Zorzi, Annexe 10, p. 92.

⁹¹ Entretien avec Perrine Dulac, Annexe 7, p. 78.

⁹² *Ibid.*, p. 77.

⁹³ Groupe de discussion, Annexe 5, p. 57.

du site internet : « je sais qu'elles [*les AL*] font des choses, qu'il y a des photos qui sont prises, que des choses sont faites. Et je leur demande de me faire remonter ces choses-là, ces actualités [...] mais tu vois, ça ne remonte pas jusqu'à moi. Les associations locales ont du mal à s'emparer de ça »⁹⁴.

Plusieurs facteurs pourraient expliquer les difficultés de déploiement du programme DT&DA en France. Ce programme étant récent, il pourrait y avoir encore quelques besoins organisationnels au sein des équipes locales de salariés LPO pour préparer la mise en application du programme. Ces besoins pourraient justement être ceux des ressources humaines et financières : peut-être y a-t-il encore besoin de temps pour désigner un salarié porteur et/ou pour trouver les financements de cette mission très spécifique. De plus, la jeunesse du programme a clairement souffert de la crise sanitaire : comme le soulignait par exemple Sabine Boursange, des formations de bénévoles ont dû être annulées du fait de la pandémie. A ces facteurs potentiels s'ajoutent les difficultés de communication interne à la LPO autour de ce projet.

Les entretiens menés auprès des salariés de la LPO montrent que les défauts d'adaptation des dispositifs de communication au public cible sont potentiellement démotivants pour les porteurs envisagés dans les localités et les régions. Un déséquilibre apparaît entre les investissements ou le temps nécessaire à consacrer à la communication, et les valeurs ajoutées aux actions de coopération :

Anne-Laure Bouchet : Le site ne va pas assez loin, dans le sens où même si ça met en avant des actions, ça demande du temps de justifier ses actions, et de savoir ce qu'on en tire réellement. Il y a un gros souci de temps : le programme est basé sur le postulat que l'agriculteur a le temps de renseigner le site, et souvent, ce n'est pas le cas. C'est aussi basé sur le postulat que les AL ont le temps d'animer ce programme, mais même si beaucoup d'AL trouvent que ce programme est bien, elles ne vont pas pouvoir l'animer faute de temps et de motivation, au vu du fait que ça ne va pas assez loin. Ce manque d'ampleur ne leur donne pas envie d'aller chercher des financements pour se dégager du temps sur le programme.

Pauline Rattez : C'est un cercle vicieux. Si l'impulsion du programme n'est pas très marquée, le programme va être décrédibilisé en prenant de l'âge, et les AL ne prendront pas le temps de se l'approprier.⁹⁵

Ainsi, le risque serait que le programme reste distillé et s'estompe avant même d'avoir rencontré des échos dans les régions. Soit les messages circulant en interne pour mettre en avant l'intérêt du déploiement du programme ne sont pas adaptés aux attentes et besoins des AL, soit ils ne circulent pas complètement. Cette dernière supposition n'est d'ailleurs pas infondée. Lors d'un entretien, Aurélien Zorzi, en charge depuis peu des Refuges LPO en PACA, a expliqué ne pas avoir été bien informé concernant le programme DT&DA lors de son arrivée dans l'association :

Aurélien Zorzi : Est-ce que la communication est bien faite ? Je dirais non. Parce que quand je suis arrivé, on m'a parlé de ce programme, quand on m'a dit de rediriger les demandes d'agriculteurs. Et pendant un petit moment, jusqu'à ce que j'échange avec Kevin [*Broquereau*], je ne pensais pas du tout que c'était un programme de la LPO. Je pensais que c'était une autre boîte, spécialisée en agriculture. Et ça m'a fait bizarre. Je me suis demandé si c'était moi qui avait loupé quelque chose, ou si l'information n'était pas passée. Alors ça m'a remis une perspective. C'est là qu'on a évoqué le service civique. C'est là que ce serait pertinent.⁹⁶

⁹⁴ *Ibid.*, p. 61.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 62.

⁹⁶ Entretien avec Aurélien Zorzi, Annexe 10, p. 93.

En cela, l'information et la communication interne pourraient constituer un véritable obstacle au déploiement du programme :

Yann Libessart : De toute façon, si les AL ne s'emparent pas du sujet, le programme est condamné. Après, la LPO France ne peut pas imposer à tout le monde les priorités. C'est à chacun de choisir. Donc comme on ne peut pas l'imposer, il faut le packager, le rendre attractif pour des AL. Il y a donc peut-être davantage un travail de communication interne que de communication externe à faire sur ce programme pour que les gens soient convaincus des outils que l'on propose. Il y a aussi probablement un déficit dans le choix des bons outils pour dire aux gens que c'est un projet intéressant. On pourrait travailler sur cet aspect de mieux vendre le programme en interne, sinon, il ne décollera pas en externe.⁹⁷

Des difficultés de communication interne pourraient donc être en corrélation avec l'application encore très hétérogène du programme DT&DA en France. Un manque de clarté est souligné par Aurélien Zorzi concernant les correspondances possibles entre DT&DA et les actions agricoles locales des AL. Ce défaut de lisibilité pour certains salariés semble marquer des incertitudes autour des intérêts du programme ainsi que des directives possibles : « il faudrait qu'ils soient d'accord entre eux pour que ce soit plus clair par rapport à nos actions sur les exploitations agricoles »⁹⁸. Ces difficultés de communication sont par ailleurs renforcées par des désaccords internes quant à l'utilisation des dispositifs de communication, traduisant des positionnements différents par rapport aux messages et valeurs véhiculés dans la communication de la LPO.

5. Des tensions internes autour des dispositifs de communication

Au cours de l'analyse des entretiens, il apparaît que des tensions internes existent. Elles se manifestent par des désaccords quant à l'emploi et l'utilisation de certains dispositifs de communication mis en place par DT&DA. L'apposition du panneau sur une exploitation certifiant la participation d'un agriculteur à DT&DA n'est possible qu'avec la rencontre d'un animateur LPO avec l'agriculteur ayant fait des aménagements sur ses parcelles. Ce support de communication est critiqué par certains salariés de la LPO, ce panneau étant délivré aussi bien à un agriculteur biologique qu'à un agriculteur peu avancé dans la transition écologique. Or, pour ces salariés, ces agriculteurs non-bio peuvent encore avoir recours à des produits phytosanitaires dangereux pour la biodiversité sauvage des parcelles. Ils pointent ici ce qu'ils considèrent comme un écueil important du dispositif vis-à-vis de la stratégie de communication, consistant à créer un réseau d'acteurs engagés, valorisés et valorisables. Autrement dit, ce dispositif pourrait présenter le biais de mettre sur un pied d'égalité des agriculteurs peu avancés dans la transition et des agriculteurs au contraire très avancés, très engagés, et investissant beaucoup d'énergie pour cela dans leur travail quotidien. Perrine Dulac, salariée à la LPO Vendée et travaillant à la coordination de la LPO PdL, partage cette opinion :

Perrine Dulac : Il y a un truc dont on a un peu peur avec Des Terres et des Ailes, c'est que quand les agriculteurs veulent participer, tu sais sans doute qu'ils doivent s'inscrire sur un site internet où ils déclarent leurs actions en faveur de la nature. Ça peut être anonyme, donc tu peux participer au programme sans te faire connaître, mais tu peux aussi demander à avoir un panneau chez toi. Et nous, ce dont on a un peu peur, c'est qu'il y ait des adhérents LPO qui ne se retrouvent pas là-dedans, parce que si un agriculteur qui fait de l'agriculture chimique et a posé plein de piquets à rapace

⁹⁷ Groupe de discussion, Annexe 5, p. 64.

⁹⁸ Entretien avec Aurélien Zorzi, Annexe 10, p. 94.

chez lui ou plein de nichoirs met un panneau Des Terres et des Ailes avec un panneau, quel message envoie-t-on à nos adhérents ? Ce n'est pas très logique.⁹⁹

De son côté, la LPO PdL fait partie des AL qui n'ont pas déployé le programme DT&DA sur ses territoires. En revanche, c'est dans cette région qu'a été développé le projet d'association PdN, réseau de paysans devant au moins être biologiques pour faire partie du projet. Concernant le panneau DT&DA, Sophie Raspail a confirmé que la question faisait encore débat. Elle marque le fait que la forme de coopération inclusive souhaitée par la LPO France n'est pas partagée par tous :

Sophie Raspail : Ca fait débat, encore aujourd'hui, dans le réseau. Certaines associations locales ne souhaitent pas participer au programme pour travailler avec des agriculteurs déjà très engagés, biologique, sans produits phytosanitaires. Ce programme s'adresse à tous les agriculteurs, et ça a été validé en conseil d'administration de la LPO France. Si on veut changer un peu les choses dans le monde agricole, sans avoir la prétention de vouloir tout changer et tout modifier, on pense qu'on ne doit pas sélectionner les gens avec qui on travaille. [...] A la base, les agriculteurs biologiques devraient s'inscrire pour montrer ça aux autres. Ça ne veut pas dire que tous les agriculteurs passeront bio, mais au moins, ils seront dans la démarche de réduire les produits phytosanitaires et encourageront les autres à faire pareil.¹⁰⁰

Ainsi, les divergences de points-de vue par rapport à ces dispositifs créent une difficulté supplémentaire dans la communication interne et nuit à son efficacité sur le terrain où, pourtant, l'outil et sa dimension inclusive seraient appréciés du public cible :

Pauline Rattez : Est-ce que tu as déjà discuté avec des agriculteurs bio qui t'ont dit ne pas vouloir être affiliés à un programme comme celui de Des Terres et des Ailes, dans la mesure où ils seraient mis sur un pied d'égalité avec des agriculteurs conventionnels ?

Sophie Raspail : Les retours que j'avais eu d'agriculteurs bio à qui j'avais présenté le programme étaient contents que les bio soient mélangés aux autres. Dans Des Terres et des Ailes, il n'y a pas de cases à cocher qui renseigne si on est bio ou pas. Après, quand l'agriculteur s'inscrit, il doit renseigner les aménagements qu'il a et les pratiques qu'il a, mais il n'y a pas nécessairement l'indication bio ou pas. Cela ne catégorise pas, et ça a été apprécié par les agriculteurs biologiques.¹⁰¹

Bien qu'il soit difficile de vérifier ce positionnement du public cible dans le temps imparti à la rédaction de ce mémoire, les désaccords internes autour de l'emploi des dispositifs de communication mettent en lumière des points de vue divergents sur les natures et formes de coopérations à mettre en place entre la LPO et les agriculteurs. Ces tensions, susceptibles de fragiliser les stratégies de communication basées sur le lien humain, de renforcement de la confiance entre agriculteurs et membres de la LPO, et la création de conditions favorables à la médiation scientifique¹⁰² sont autant de phénomènes rendus visibles par l'analyse des actions de communication. Dans l'ombre de ces positionnements opérationnels et communicationnels des programmes agricoles de la LPO, des enjeux politiques forts sont en fait perceptibles.

⁹⁹ Entretien avec Perrine Dulac, Annexe 7, p. 77-78.

¹⁰⁰ Groupe de discussion, Annexe 5, p. 58.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 60.

¹⁰² Voir la Partie 3 de ce mémoire.

6. Disparités d'application des programmes : des engagements et des enjeux politiques révélés par les difficultés de communication interne

Avant d'approfondir la question des enjeux politiques de ces programmes, il apparaît important de remarquer un point concernant les discours des personnes interrogées lors de cette étude. A de nombreuses reprises au cours des entretiens et des rencontres avec les acteurs de la LPO, plusieurs d'entre eux ont tenu à rappeler le caractère complémentaire des programmes DT&DA et PdN, tous deux destinés à mettre en réseau des agriculteurs, mais aussi adressés à des publics-cibles professionnels différents. Le premier, DT&DA, a pour vocation de s'adresser à tous, tandis que PdN se destine seulement à une branche très spécifique du secteur professionnel. Mais ce choix de public resserré est présenté comme un approfondissement de DT&DA par Perrine Dulac :

Perrine Dulac : Finalement, les gens qui ne vont pas se reconnaître dans Paysans de nature pourront se reconnaître dans Des Terres et des Ailes et y participer, et on pourrait imaginer que les gens qui sont très avancés dans Des Terres et des Ailes pourront se lancer dans Paysans de nature. Après, il y a moins de décloisonnement dans Des Terres et des Ailes, qui est un programme de conseils agri-biodiversité. [...] Ce sont donc des programmes complémentaires, mais qui ne poursuivent pas exactement les mêmes objectifs.¹⁰³

Bien que ces deux programmes aient des vocations différenciées au travers de leurs publics cibles, les salariés de la LPO rappellent et soulignent qu'il s'agit moins de concurrence que d'une forme de répartition du travail et de sa charge avec l'ensemble de la communauté de professionnels agricoles. Sabine Boursange a pointé cette volonté de faire coopérer les deux programmes : « certes, on a peut-être des philosophies un peu différentes les unes des autres pour accompagner les agriculteurs pour favoriser la biodiversité dans leur ferme, mais pour moi, je ne voudrais pas qu'on se mette des bâtons dans les roues et que l'on soit en concurrence. La charge de travail est tellement immense... »¹⁰⁴. PdN permet aux agriculteurs très engagés de rencontrer un programme adapté à leurs attentes en terme de réseau, tandis que les dispositifs et stratégies de communication de DT&DA peuvent servir de point d'entrée fort pour les professionnels dans la question de la transition agroécologique. La complémentarité des programmes est donc un message fort véhiculé par les acteurs de la LPO :

Kevin D. : Pour moi, ils se complètent, parce qu'ils ne vont pas voir le même public. Le programme Paysans de nature concerne des naturalistes devenus paysans. Ça peut être d'anciens salariés d'associations naturalistes. Ça leur permet d'échanger entre eux pour mieux faire. Je pense que c'est un réseau plus élitiste dans la mesure où il regroupe des gens très engagés dans la démarche, alors que Des Terres et des Ailes concerne des gens qui en sont parfois aux débuts de la prise en compte de la biodiversité dans leurs exploitations.¹⁰⁵

Malgré tout, la question de l'inclusivité reste débattue entre les porteurs de ces deux programmes. L'un, DT&DA, cherche à instaurer un dialogue avec tous, tandis que les porteurs du programme PdN estiment qu'il est illogique, en terme de valeurs associatives, de proposer une coopération avec des agriculteurs non biologiques, et que la communication autour d'un tel choix pourrait entacher le programme lui-même : « si un agriculteur qui fait de l'agriculture chimique a posé plein de piquets à rapace chez lui ou plein de nichoirs met un panneau Des Terres et des Ailes avec un panneau, quel message envoie-t-on à nos adhérents ? Ce n'est pas

¹⁰³ Entretien avec Perrine Dulac, Annexe 7, p. 77.

¹⁰⁴ Entretien avec Sabine Boursange, Annexe 6, p. 69.

¹⁰⁵ Entretien avec Kevin Debregreas, Annexe 8, p. 82.

très logique »¹⁰⁶. Ainsi, pour Perrine Dulac, pour rejoindre PdN, « chacun part de là où il en est, à condition d’être bio »¹⁰⁷.

Sophie Raspail : Aujourd’hui, ils sont plus considérés comme concurrentiels, alors qu’ils sont tout à fait complémentaires. [...] Effectivement, on communique et on valorise auprès des agriculteurs ou des paysans qui utilisent des produits phytosanitaires, mais l’objectif est de les faire évoluer dans leur façon de faire. Si on ne les accompagne pas...¹⁰⁸

Ainsi, même si elle n’est pas explicite, la question de la communication scientifique et de la médiation scientifique semble revenir de manière sous-jacente avec l’analyse des discours de leurs porteurs. La question de la médiation n’est pas forcément présente à destination des agriculteurs pour PdN, mais davantage auprès des publics, tandis qu’une médiation est recherchée auprès des agriculteurs pour DT&DA. Mais les lenteurs de déploiement du programme DT&DA, et les désaccords autour de la médiation à déployer ou non auprès des agriculteurs non « bio » tendent à soulever des enjeux politiques. Par ailleurs, les dispositifs et stratégies de communication choisis pour aller au contact du public cible, notamment pour DT&DA, rencontreraient encore quelques difficultés à être intégré et compris dans la dynamique d’ouverture et d’inclusion. Au-delà d’un débat sur les messages véhiculés par l’inclusion des agriculteurs aux actions pour la protection de la biodiversité, le programme DT&DA invite à repenser une méthodologie de travail scientifique naturaliste encore ancrée. Ce processus montre des habitudes sociales et coopératives qui évoluent, parfois avec des croisements de réseaux d’acteurs et de nouvelles associations, dans le contexte de complexification des groupes sociotechniques dans le secteur agricole (Audet, 2015). La médiation proposée par DT&DA invite à sortir de « l’entre-soi » naturaliste :

Pauline Rattez : On pourrait faire plein de choses avec la communication. Le problème, c’est qu’on reste dans une forme d’entre-soi, c’est-à-dire que le programme Des Terres et des Ailes mériterait d’être connu, et si on arrive à mettre en place des actions concrètes des chantiers participatifs, des choses qui rapprochent un peu le monde rural du monde des consommateurs et d’illustrer comment on donne vraiment un coup de main aux agriculteurs pour accueillir la biodiversité, je pense que ça vaudrait le coup. Justement, des journalistes et d’autres médias s’en saisissent. Nous, on va se cantonner à un public qu’on a déjà un peu acquis, c’est-à-dire nos membres, nos adhérents, nos sympathisants, les personnes qui nous suivent sur les réseaux sociaux, et l’idée ce serait que ça prenne un peu plus d’ampleur.¹⁰⁹

En complément, Yann Libessart ajoute que s’il faut effectivement plus d’ampleur au programme DT&DA, il est également nécessaire de repenser les stratégies opérationnelles du programme afin de proposer des stratégies et outils de communication adaptés. Pour lui, « un bon produit, c’est toujours plus facile à vendre »¹¹⁰ et la question des partenariats techniques et agricoles n’est pas à négliger. Lors de la réunion du groupe de discussion, Pauline Rattez et lui ont tenu à rappeler l’importance politique de la mobilisation de ces partenaires agricoles, en tant que soutiens de poids et légitimes au sein des réseaux d’acteurs professionnels :

Yann Libessart : Qui sont les partenaires du programme ?

Sophie Rattez : Tu as les financiers, mais le technique, c’est la Chambre d’agriculture, l’APCA au niveau national. Sauf qu’ils ne font pas grand-chose. Ils ont diffusé l’information au sein de leur réseau, au tout début. On a participé une fois au salon de l’agriculture, au cours duquel j’ai fait une

¹⁰⁶ Entretien avec Perrine Dulac, Annexe 7, p. 78.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 79.

¹⁰⁸ Groupe de discussion, Annexe 5, p. 59.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 65.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 60.

petite présentation de 10 minutes. Et puis, j'ai fait le salon Tech&Bio dans la Drôme. Mais l'APCA ne fait rien.

Yann Libessart : C'est donc ce qui manque au programme, un partenaire qui puisse nous compléter notre réseau et atteindre les agriculteurs. Nous, si on n'a pas les moyens, on va avoir du mal à les avoir.

Pauline Rattiez : L'APCA, c'est ce qu'il y avait de mieux. On ne s'affiche pas avec un syndicat, c'est quand même eux qui ont un réseau très étalé à l'échelle nationale.¹¹¹

Ainsi, il est possible d'émettre l'idée que l'analyse de la communication et de ses dispositifs, en révélant des difficultés de communication interne, pointe des enjeux politiques et met en lumière des désaccords dans la mise en œuvre des stratégies de communication et l'utilisation de leurs dispositifs. Selon le public cible et selon les pratiques agricoles, la finalité n'est pas la même et se perçoit dans les différentes conceptions de la médiation scientifique selon la LPO, les agriculteurs non-bio, et le degré d'inclusivité de cette médiation. Ces différents positionnements traduisent une inscription politique des acteurs de la LPO portant les programmes DT&DA et PdN dans les débats de société autour de la transition agroécologique et de son urgence. La communication des programmes, et les dispositifs de communication, montrent des propositions de réponses différents à ces débats, au travers de l'approfondissement de démarches transitives pour PdN et une sollicitation à l'engagement professionnel généralisé pour DT&DA.

Cette partie a donc permis de questionner les stratégies d'usage des dispositifs de communication des programmes agricoles portés par la LPO. L'analyse a pu mettre en lumière certaines irrégularités des dispositifs, au travers par exemple du site internet et des risques à moyen terme concernant le manque d'intérêt et de temps que pourrait lui porter son public cible, les agriculteurs. Les disparités d'application du programme DT&DA montre le manque de ressources humaines et financières pour mettre entièrement à profit les dispositifs requis par les stratégies de communication. Pour animer les dispositifs, la LPO et ses AL ne disposent pas de moyens suffisants pour accompagner techniquement et humainement des agriculteurs dans le cadre de la transition agroécologique. Le réseau LPO souffre également de difficultés de communication interne pour mettre en œuvre ces moyens manquant, et crée un déficit dans le partage des ressources de communication autour du programme DT&DA. Le choix et l'utilisation des dispositifs de communication, en outre, suscitent des tensions et illustrent des désaccords en interne, qui ralentissent un déploiement et une application globalisée des différents programmes sur l'ensemble du territoire, faute d'AL susceptibles de s'engager réellement autour de ce sujet et de pratiques agricoles aux enjeux politiques et sociaux forts.

¹¹¹ Groupe de discussion, Annexe 5, p. 63.

Conclusion

Ce modeste travail de SIC a permis de mettre en lumière différents enjeux sociaux et techniques de la participation d'APN telles que la LPO à la transition agroécologique. L'analyse des dispositifs et stratégies de communication scientifique déployés par la LPO pour accompagner les professionnels de l'agriculture vers cette transition, montre que des liens humains et des engagements politiques sont aux fondements de la coopération entre les agriculteurs et la LPO.

La problématique générale de ce travail était au départ formulée ainsi : dans quelle mesure la communication scientifique des programmes de la LPO pour protéger la biodiversité en agriculture peut contribuer à légitimer et à faire reconnaître la participation des acteurs naturalistes dans la transition agroécologique ?

S'interroger sur la légitimité de la LPO à participer au processus de transition agroécologique n'est pas forcément l'angle le plus pertinent. En fait, l'enquête n'a pas mis en lumière la notion de légitimité, mais davantage la question de l'appropriation des thématiques agricoles pour en faire un objet de mobilisation. C'est finalement la coopération et l'action collective en elles-mêmes qui sont au cœur des enjeux de la communication des programmes DT&DA et PdN.

La première partie, à partir de la définition du contexte agricole et de notions empruntées à la sociologies, a permis d'explicitier ce qu'était la transition agroécologique ainsi que ses enjeux. Les mutations contemporaines à l'œuvre dans le secteur professionnel agricole complexifient l'organisation professionnelle et place les agriculteurs dans une situation de crise identitaire. La transition agroécologique multiplie les initiatives de conversion, par exemple vers l'agriculture biologique, et mobilise un ensemble de nouvelles techniques que les acteurs professionnels se doivent d'apprendre à maîtriser. Ces changements, incluant des logiques d'apprentissage autour les notions techniques parfois subtiles, nécessite l'implication des agriculteurs dans un réseau professionnel incluant des pairs, mais aussi d'autres acteurs de la transition agroécologique, comme les APN. Ces acteurs extérieurs au secteur agricole sont détiennent des connaissances en matière de biodiversité sauvage, nécessaires à une meilleure compréhension des milieux naturels en contact avec l'environnement de travail des professionnels de l'agriculture. Pour que chacun puisse participer et apporter sa contribution aux changement de pratiques et de techniques, notamment demandée à l'industrie agroalimentaire par la sphère publique et les consommateurs, une coopération entre ces différents pôles d'acteurs est en cours de structuration.

La communication scientifique des institutions et associations environnementales participe à la construction des attentes sociales et de l'engagement pour la transition agroécologique. Sur le terrain, la communication encourage la coopération entre de nombreux acteurs. Aujourd'hui, sur le terrain comme au travers des nouveaux médias, la LPO sensibilise à la biodiversité. L'association dialogue avec les agriculteurs, entretient avec eux un lien social et fait de ces professionnels le public cible de ses programmes et projets agricoles tels que DT&DA et PdN. En plus de la médiation scientifique, l'accompagnement des agriculteurs par la LPO s'appuie sur des stratégies de communication encourageant la mobilisation autour de la protection de la biodiversité dans les cultures. La communication repose alors sur des stratégies

prenant la forme d'une animation de réseau et de territoire pour créer du lien humain. En cela, la communication contribue étroitement à la mise en place d'une coopération des acteurs susceptibles de participer aux actions collectives de la LPO. Elle permet de rapprocher ces ressources humaines et techniques au sein d'un réseau hétéroclite, tout en créant un cadre de valorisation des démarches des agriculteurs (via le site internet ou des panneaux de sensibilisation).

Les stratégies de communication qui se basent donc sur de l'animation de réseau pour faire connaître le programme auprès des agriculteurs et pour faire, dans une moindre mesure, de la médiation scientifique. Mais il apparaît clairement que la médiation n'est pas véritablement la plus-value de l'accompagnement : c'est bien la mise en réseau, possible par les outils et dispositifs de communication, qui est présentée comme un intérêt majeur des programmes. Cependant, en pratique, ces stratégies rencontrent des écueils en ce que les dispositifs des programmes agricoles de la LPO sont parfois mal adaptés au public cible, et mal appropriés à cause d'une mauvaise communication en interne de l'association. Autour de la diffusion des programmes d'accompagnement agricole portés par la LPO, des tensions se cristallisent, sur fond d'engagement politique des AL et des réseaux d'acteurs pour l'environnement.

Cette étude a donc permis de dresser un constat à propos du rôle central de la communication dans l'accompagnement des professionnels de l'agriculture dans la transition agroécologique. Dans cette transition, la LPO n'est pas seulement légitime d'accompagner ces professionnels, mais elle est aussi force de mobilisation. Sa participation à la transition agroécologique consolide la coopération, au travers de la communication et de l'animation de réseau. Mais les tensions mise en lumière par les difficultés de communication interne autour des programmes agricoles et de leurs intérêts participatifs, environnementaux, sociaux et politiques restent problématiques. Ce constat soulignant les failles de la communication devrait idéalement remettre en perspective les méthodes de déploiement des programmes agricoles de la LPO. Il s'agirait surtout de revoir l'animation interne des réseaux associatifs LPO, afin de consolider la cohérence de la mobilisation de l'association autour de la thématique agricole.

Bibliographie

AUDET, René, « L'horizon interdisciplinaire de la sociologie de l'environnement sur le terrain de l'agriculture alternative », *Vertigo*, 8(2), octobre 2008, 10p. URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/vertigo/2008-v8-n2-vertigo2774/019962ar/>

AUDET, René, « Pour une sociologie de la transition écologique », *Cahiers de recherche sociologique*, n°58, hiver 2015, p. 5–13. URL : <https://www.erudit.org/en/journals/crs/1900-v1-n1-crs02474/1036203ar/abstract/>.

Jean-Marc Barbier et Frédéric Goulet, « Moins de technique, plus de nature : pour une heuristique des pratiques d'écologisation de l'agriculture », *Natures Sciences et Sociétés*, 21(2), 2013, pp. 200-210. Disponible sur : [Moins de technique, plus de nature : pour une heuristique des pratiques d'écologisation de l'agriculture | Natures Sciences Sociétés \(nss-journal.org\)](https://www.nss-journal.org)

BILLAUDEAU, Valérie, THAREAU, Bertille, « « L'éleveur et l'oiseau » : rayonnement d'une démarche agro-environnementale innovante », *Marché et organisations*, n° 11, 2010, pp. 155-187. URL : <https://www.cairn.info/revue-marche-et-organisations-2010-1-page-155.htm>.

GOULET, Frédéric, « Des tensions épistémiques et professionnelles en agriculture. Dynamiques autour des techniques sans labour et de leur évaluation environnementale », *Revue d'anthropologie des connaissances* [En ligne], 2008, vol. 2(2), p. 291-310. URL : <https://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2008-2-page-291.htm>.

HERVIEU, Bertrand, PURSEIGLE, François, « Pour une sociologie des mondes agricoles dans la globalisation », *Études rurales* [En ligne], n°183, 2009, mis en ligne le 01 janvier 2011, consulté le 30 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/8999>.

JOLLIVET, Marcel, « La grande transformation de l'agriculture française sous l'œil du sociologue », *Économie rurale* [En ligne], 300 | Juillet-août 2007, mis en ligne le 12 novembre 2009, consulté le 09 janvier 2020. URL : <http://journals.openedition.org/economierurale/2098>.

LE GUEN, Roger, « L'engagement professionnel agricole, entre militantisme et services », *Pour*, 2008/1-2, n° 196-197, p. 114-130. URL : <https://www.cairn.info/revue-pour-2008-1-page-114.htm>.

LEMERY, Bruno, « Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture », *Sociologie du travail* [En ligne], vol. 45(1), janvier-mars 2003, p. 9-25. URL : <http://journals.openedition.org/sdt/30813>.

PURSEIGLE, François, « L'engagement des jeunes agriculteurs dans les organisations professionnelles agricoles. Contribution à l'étude des processus d'entrée dans l'action collective », *Ruralia* [En ligne], 12/13 | 2003, mis en ligne le 09 juillet 2004. URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/353>.

SAMAK, Madlyne, *Un engagement par le travail ? : enquête sur les maraîchers biologiques des Alpes-Maritimes*, thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de Bénédicte Zimmermann, Paris, Ecole des Hautes Etudes en Science Sociales, 2014, 504 p.

Annexes

1. Dépliant « Participez à la protection des busards », LPO France

Participez à la protection des busards...

Partout en France, des agriculteurs s'investissent dans la protection des nichées :

- ils autorisent les bénévoles à pénétrer dans les cultures,
- ils avertissent les bénévoles des dates de fauche ou de moissons,
- ils alertent lors de la découverte d'un nid,
- ils contribuent à la pose de protections grillagées,
- ils préservent un périmètre de quelques m² autour du nid.

Vous aussi, participez à la protection de ces oiseaux. Contactez le responsable de votre secteur pour définir ensemble la mesure de protection la plus appropriée.

Les busards ont l'infinie patience de la recherche. Sans se lasser, ils rôdent au-dessus des marais, des landes et des champs, dont ils inspectent de près le sol et la végétation.

Paul Géroudet

Princes des blés

les busards

Ensemble nous pouvons les sauver ! Un geste, un appel téléphonique, une nichée sauvée !

LPO Mission Rapaces
62 rue Bague, 75015 Paris
tel : 01 53 58 58 38 - fax : 01 53 58 58 39

Pour en savoir plus sur les busards et leur protection :
Le cahier technique busards, rapaces@lpo.fr
La Habileté n°63, « Le baron gris », Pierre Delon
Le busard cendré, Lemaux A., 96 p. Belin-Eveil nature, Paris, 2004.

Pour rejoindre le réseau busard : rapaces@lpo.fr
<http://busards.lpo.fr/>

Photos : L. Douillet, D. De Sousa, C. Assagnat, C. Perelle, C. Jacquin, J. L. Bourgeois
Maquette : E. Collet - Impression : Cousses & Céronne

Fondation Nature & Découvertes
LPO



2. Panneau « Le busard cendré », Plan régional d'action Auvergne-Rhône-Alpes, LPO AuRA



Jeune de busard cendré au sol

Un rapace menacé dépendant des pratiques agricoles et de ses protecteurs...

Migrateur trans-saharien de quelques centaines de grammes, le Busard cendré est un des rapaces les plus élégants de France. Sa présence dans notre pays s'étale du mois d'avril à début septembre. Le mâle est gris cendré avec la pointe des ailes noire, la femelle brune pour mieux se confondre à la végétation.

Comme tous les busards, il niche au sol. Jusque dans les années 70, il occupait essentiellement des milieux naturels, mais avec l'assèchement des zones humides et la fermeture des landes, il s'est reporté de façon massive sur les milieux agricoles et notamment les plaines céréalières.

Malheureusement, les nichées de busards sont fortement menacées par les travaux agricoles. De ce fait, les associations se mobilisent depuis plus de 30 ans pour la protection de ce rapace et les actions s'articulent autour de la collaboration avec les agriculteurs afin de préserver les nichées.

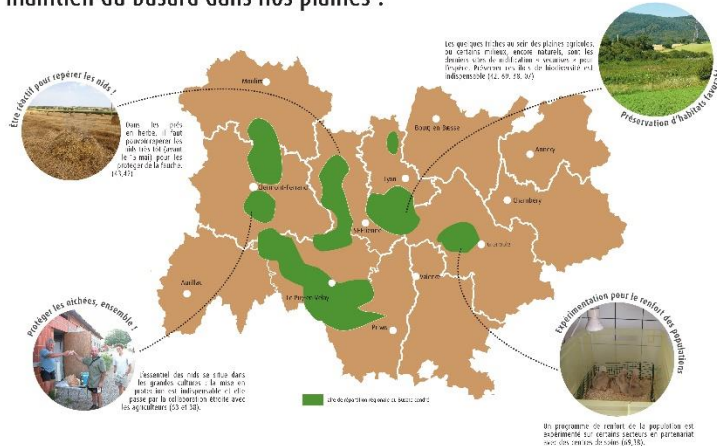
Des actions sont menées également pour maintenir la qualité de l'habitat et de ses ressources et pour réserver des milieux sécurisés (friches, zones humides) pour sa nidification.

Grand consommateur de campagnols, lézards, sauterelles et petits passereaux, il est un allié de l'agriculteur.

Avec près de 4 000 couples, la France abrite une des populations les plus importantes d'Europe. La région Auvergne-Rhône-Alpes abrite près de 20% de la population française recensée et protégée.

le saviez-vous ?
Si les actions de protection actuelles cessaient, l'espèce disparaîtrait et probablement en moins de 20 ans de France.

Une collaboration étroite au niveau régional avec les agriculteurs pour le maintien du busard dans nos plaines !



Femelle transportant une proie

Des milieux favorables aux busards et aux hommes

La restauration et préservation des milieux naturels mais aussi des friches au sein des plaines agricoles est une condition à la survie des busards et plus globalement, de la biodiversité. De même, un travail sur la ressource alimentaire est à mener, notamment sur la gestion des bandes enherbées et des chemins.

Parallèlement, il faut poursuivre les actions de sauvetage et de suivi, qui chaque année permettent à plus de 300 jeunes de s'envoler d'Auvergne-Rhône-Alpes, et évaluer la pertinence des actions menées. Dans ce cadre, les centres de soins sont également sollicités pour l'élevage des jeunes quand les moyens de protection des nichées ont échoué. Ces centres de sauvegardes sont également mobilisés pour des expériences de consolidation des populations sur des secteurs ou celles-ci sont en déclin.

Enfin, l'ensemble de ces actions n'est possible qu'avec la participation des acteurs locaux. Leur contribution, à la préservation de ce rapace pourrait être valorisée au sein de leur activité et fournir un certain « label » à leur production.

Ne laissons pas disparaître cette espèce emblématique de nos campagnes !



3. Grille d'entretien

Nom de la personne et fonction
1. Présentation
En quoi consiste votre poste, et quelles sont vos missions ?
Quelles sont les actions déployées auprès des agriculteurs/producteurs/paysans et comment travaillez-vous avec les différents acteurs du secteur agricole ? (scientifiques, institutions publiques, techniciens, associations, élus...)
2. Présentation du programme
Quelles sont vos missions dans la coordination du programme ?
Quel est votre public cible (ou quel profil-type), vos objectifs et les moyens dont vous disposez ? (partenaires, outils, numérique, financiers, humains...)
Quel est le lien entre le programme et la transition agroécologique ?
Qu'est-ce que ce programme propose de nouveau en matière de transition agroécologique ?
Le programme rencontre-t-il des difficultés de mise en œuvre ?
Est-ce qu'il existe d'autres programmes du même type ?
3. Lecture croisée
Est-ce qu'il y a un lien entre ce programme et celui des Refuges LPO/Des Terres et des Ailes/Paysans de nature ?
Quelle est la différence entre ce projet et le programme des Refuges/Des Terres et des Ailes/Paysans de nature ? Quel complément peut-il proposer ? Est-ce que ces programmes peuvent se compléter ou font-ils l'objet de volonté et coordinations totalement indépendantes ?
4. Stratégie de communication
Comment le programme est-il mis en avant auprès des professionnels du secteur agricole ?
Quels outils/dispositifs utilisez-vous pour communiquer autour du programme ?
Comment envisagez-vous la promotion du programme auprès du grand public ?
Quelle est la place des savoirs scientifiques dans la communication du programme ?
Quelle différence y a-t-il entre la communication de ce programme et celle des autres ?
Selon vous, la stratégie de communication est-elle efficace ?
5. Enjeux politiques du programme
Le programme est-il appliqué partout en France ?
Pourquoi appliquer ce programme dans la région AuRA... ?
Selon vous, quel poids scientifique/légitimité technique est donné au programme et à ses porteurs (LPO) de la part des publics et des « pairs » ?
Quelle est la finalité de ce programme ?

4. Les insectes. Document réalisé par la LPO dans le cadre du programme DT&DA

LES INSECTES

Les insectes sont caractérisés par un corps en 3 parties (tête, thorax et abdomen), 3 paires de pattes et 1 paire d'antennes. Les crustacés terrestres (cloportes), les araignées, scorpions, acariens et les mille-pattes ne sont pas des insectes.

Avec près de 1,3 million d'espèces décrites, les insectes représentent plus des 2/3 de tous les organismes vivants. Dans cette classe, 4 ordres (sur une 30 aine) dominent dans le nombre d'espèces décrites. Entre 600 000 et 795 000 espèces sont incluses dans l'ordre des coléoptères, des diptères, des hyménoptères et des lépidoptères. **Les coléoptères représentent 40 % des espèces d'insectes.**

Les Coléoptères

(insectes pourvus d'élytres protégeant leurs ailes) : scarabées, carabes, coccinelles, lucanes, chrysomèles, hannetons, charançons, capricornes, longicornes, staphylins, taupins...



Les diptères

(Insectes avec 2 ailes) : mouches, syrphes, moustiques, taons, moucheron, tipules...



Les Hyménoptères

(Insectes avec 4 ailes membraneuses couplées en vol) : abeilles, bourdons, frelons, guêpes, fourmis...



Les Lépidoptères

(insectes avec 2 paires d'ailes recouvertes d'écailles) : papillons de jours et de nuits, avec leurs chenilles et cocons



Document réalisé par la LPO dans le cadre du projet «Des Terres et des Ailes » - 2018

Les Orthoptères

(Insectes avec des pattes postérieures adaptées pour le saut) : grillons, sauterelles, criquets...



Les Odonates

(Insectes avec 2 paires d'ailes membraneuses transparentes et des yeux volumineux) : libellules et demoiselles



Les Hémiptères

(Insectes avec un long rostre articulé) : punaises (terrestres et aquatiques), cigales, cicadelles, pucerons, cochenilles...



La majorité des insectes que vous connaissez sont classés dans ces 7 catégories citées. D'autres insectes comme les mantes, les perce-oreilles, les blattes, les phasmes..., appartiennent à d'autres catégories mais il n'est pas possible de toutes les citer ici.

5. Groupe de discussion

16 mars 2021 : Entretien avec Sophie Raspail, chargée du programme Des Terres et des Ailes à la LPO France, Pauline Rattez, responsable des politiques agricoles et alimentaires à la LPO France, Yann Libessart, chargé de la communication à la LPO France, et Anne-Laure Bouchet, chargée de projet agriculture à la LPO France.

[Je me présente à l'ensemble des personnes présentes à la réunion, pour leur expliquer le contexte de réalisation de ce mémoire de recherche. Pauline me suggère de regarder le reportage « Nous paysans », sur l'histoire des paysans. Un tour de table se fait ensuite pour que chacun se présente et revienne sur les raisons de leur présence à cette réunion.]

Pauline Rattez : Moi, je suis responsable des politiques agricoles et alimentaires à la LPO depuis à peu près 3 ans. Je suis la collègue de Sophie. Mon plus gros dossier, c'est celui des négociations autour de la Politique agricole commune, qui est en réforme depuis 3 ans. [...] C'est un gros contexte, et il y a pas mal de travail. On a aussi certains dossiers en communs avec Sophie, à l'échelle nationale.

Marine : Et toi Sophie ? Quelles sont tes missions ?

Sophie Raspail : Moi, je suis plus en charge des questions agriculture et biodiversité, au niveau national et au local-régional. Avec Pauline, on s'est réparties au niveau national. Je suis moins sur la Pac, mais on est complémentaires sur un certains nombre de dossiers. Je m'occupe notamment du programme Des Terres et des Ailes.

Yann Libessart : Je suis responsable de la communication de la LPO France depuis 2 ans et demi maintenant. Ca comprend tout ce qui est relations médias, relations digitales, aider pour les campagnes et plans de communication, réseaux sociaux, partenariats audiovisuels, productions audiovisuelles, tout ce qui touche à la communication.

Sophie R. : Oui, c'est pour ça que je me suis dit que c'était bien de faire venir quelqu'un de la communication pour parler de ça avec toi et par rapport à ta demande. Yann était disponible.

Anne-Laure : Et moi, je viens de rejoindre l'équipe agriculture. Et je suis plutôt à titre officieux dans cette réunion. Comme je viens d'arriver, j'essaie de comprendre un peu mieux qui on est, ce qu'on fait ou pas, sur quels volets, notamment en communication etc.

Marine : Ravie que ça puisse servir à ça aussi ! J'aurais voulu commencer par vous poser quelques questions sur vos actions en agriculture à la LPO. Quelles actions portez-vous à destination du public agricole ? Comment travaillez-vous avec les acteurs de ce secteurs-là, comme les institutions scientifique ? C'est une question très large.

Sophie R. : On travaille à différentes échelles. On a le national, avec Pauline sur la politique agricole et tous les sujets qui gravitent autour de ça, des actions de plaidoyer... Pour que la Pac prenne en compte les questions de biodiversité. Des actions de communication sont faites assez régulièrement et c'est Pauline qui s'en occupe.

Pauline R. : La Pac est tellement technique que c'est un dossier sur lequel la LPO a du mal à communiquer. Il faudrait qu'on ait un public déjà connaisseur des questions agricoles avant de pouvoir les toucher sur cette thématique spécifique qu'est la Pac. C'est une politique qui est décidée de manière très opaque et que personne ne connaît trop. Actuellement, les sujets qui

marchent le mieux, c'est le monde paysan et les consommateurs, et la Pac a du mal à se faire de la place là-dedans. [...]

Marine : Sophie, par rapport à tes missions dans la gestion du programme Des Terres et des Ailes, en quoi ça consiste ?

Sophie R. : L'objectif opérationnel, c'est que les associations de protection de la nature locales, et les AL [*Associations Locales*] de la LPO s'emparent du sujet. Moi, je ne peux pas déployer le programme localement. J'ai une action nationale, et je soutiens les associations locales pour leur demander des choses, mais ce sont elles qui sont au contact des agriculteurs à l'échelle locale et qui peuvent faire en sorte que davantage d'agriculteurs participent au programme. Et puis, toutes les associations locales n'ont pas le même degré d'expertise agricole, ou pas la même envie de travailler sur ce sujet-là. Pour des raisons budgétaires, également, ce n'est pas la priorité systématiquement au local. J'aimerais que Des Terres et des Ailes soit le chapeau de l'action agricole des associations locales, et que les actions que les LPO mènent avec les agriculteurs, quel que soit le programme qu'elles utilisent (protection des busards, visites de fermes...), remonte dans le programme Des Terres et des Ailes. Le site internet est le principal outil du programme. Plus il y aura d'agriculteurs inscrits et d'engagés dans le programme, plus il y aura de témoignages d'agriculteurs ou d'associations locales qui seront remontés. Ça pourra faire des actualités, en lien avec des actions pour la biodiversité. Si tout cela remonte dans le site, chacun pourra y trouver des informations et des ressources. J'aimerais avoir deux volets dans ce site : un volet de communication plus global par rapport aux actualités, pour dire que des agriculteurs mettent en place des choses. J'ai des associations locales qui m'indiquent qu'ils font des ateliers de construction de nichoirs et d'installation de nichoirs, donc certaines se prêtent au jeu, mais pas beaucoup. Mais il nous faut des actions de communication pour le public. D'autre part, on doit montrer ce que font les agriculteurs pour les valoriser. Alors, on souffre un petit peu de l'image qu'ils ont. Certains ne veulent rien changer, mais un grand nombre essaye de faire des choses, et l'objectif est qu'ils se sentent écoutés, soutenus et accompagnés. Ce n'est pas parce qu'ils mettent une petite action en place, qui peut être insignifiante, que l'on doit refuser de travailler avec eux. Mais si on ne leur tend pas la main, et si on ne les accompagne pas avec ce premier nichoir, s'ils ne se sentent pas soutenus et écoutés, ils n'auront pas envie d'aller plus loin en voyant que ça ne nous intéresse pas. La deuxième idée du site, c'est que les agriculteurs puissent discuter entre eux. Il n'y a pas de forum, mais via les témoignages d'agriculteurs, ils peuvent présenter des pratiques ou des aménagements qu'ils ont mis en place et dans un angle plus technique pour que d'autres agriculteurs puissent trouver de l'info, et que les agriculteurs qui veulent mettre en place certaines pratiques ou certains aménagements puissent trouver l'information via d'autres agriculteurs. Aussi, au niveau local, moi je ne peux pas travailler à ce niveau. Mais ce que j'essaye de dire aux associations locales, c'est qu'il faut vraiment qu'ils s'emparent du sujet et que la presse locale, ou peu importe, peut être contactée pour faire connaître la démarche, dire qu'il y a des agriculteurs qui font des choses. Je pense que s'ils se sentent valorisés localement – parce que le national c'est une chose, mais ils préfèrent sans doute la valorisation à l'échelle territoriale – ils en feront peut-être plus, se prêteront au jeu, et il y aura plus de liens entre naturalistes et agriculteurs.

Marine : Donc en cela, il n'y a pas de public cible parmi les agriculteurs ? C'est vraiment tout le monde ?

Sophie R. : Oui, l'objectif idéal, c'est de toucher tous les agriculteurs, et notamment ceux qui ne sont pas encore engagés en termes de biodiversité, ou même ceux qui n'ont pas osé franchir le pas, je dirais plutôt. Ils en entendent parler, mais ils n'ont pas osé, de peur du regard des voisins, de peur que leur revenu soit impacté...

Anne-Laure : J'ai eu un retour d'une AL qui trouve que le site internet est un super outil de communication pour les agriculteurs qui ont « l'écologie honteuse ». C'est-à-dire qu'ils n'osent pas ouvertement demander à la LPO, parce que c'est affiché comme un acteur vert, écologiste etc. C'est un bon support à développer pour des personnes qu'on ne pense pas toucher.

Sophie R. : C'est très bien que tu puisses dire ça, parce que c'était une des vocations du site internet. On s'est longtemps posé la question de l'anonymat de ce site internet. Est-ce que les agriculteurs sont anonymes, ou est-ce qu'ils ne le sont pas ? La question a été tranchée, notamment en raison des lois RGPD que vous connaissez sans doute en communication. La principale idée consistait à garantir l'anonymat, pour ne pas empêcher des agriculteurs qui ne voudraient pas s'afficher avec la LPO à participer. C'est pour ne pas les freiner. Pour s'inscrire à Des Terres et des Ailes, on n'a pas l'obligation de passer par un conseiller, ou par un animateur LPO. En revanche, la seule obligation qu'il y a, c'est dans le cadre de l'installation d'un panneau Des Terres et des Ailes. Seule l'installation de ce panneau-là nécessite d'être en contact avec un animateur LPO. Il n'y a pas de critères d'évaluation. [*Sophie m'explique qu'ils n'ont pas voulu entrer dans un système d'évaluation, parce que c'est compliqué à mettre en place et parce que ça pourrait freiner les agriculteurs et les faire se sentir dévaloriser par rapport à d'autres en fonction de la notation.*] Ce panneau nécessite une remise en mains propres pour qu'il y ait un échange qui se fasse, un lien qui se crée, et que l'animateur LPO puisse constater que l'agriculteur est dans cette démarche-là, même si l'agriculteur n'a pas fait grand-chose. Au moins, il est dans cette réflexion globale.

Pauline R. : Est-ce que l'agriculteur qui n'a pas envie d'être identifié peut ne pas renseigner son nom et son prénom quand il s'inscrit sur le site internet ?

Sophie R. : Non, il est obligé, parce que quand tu t'inscris, tu dois renseigner un identifiant et une adresse e-mail. En revanche, quand tu as des témoignages qui sont faits, chaque témoignage peut se faire anonymement, en cochant une case avant de le poster.

Marine : Tu réponds en partie à une interrogation que j'avais, notamment par rapport au panneau Des Terres et des Ailes.

Sophie : Ca fait débat, encore aujourd'hui, dans le réseau. Certaines associations locales ne souhaitent pas participer au programme pour travailler avec des agriculteurs déjà très engagés, biologique, sans produits phytosanitaires. Ce programme s'adresse à tous les agriculteurs, et ça a été validé en conseil d'administration de la LPO France. Si on veut changer un peu les choses dans le monde agricole, sans avoir la prétention de vouloir tout changer et tout modifier, on pense qu'on ne doit pas sélectionner les gens avec qui on travaille. Moi, ce que j'essaie de faire passer comme message, c'est que Des Terres et des Ailes soit le chapeau, que tous les agriculteurs qui sont dans cette démarche soient inscrits dans le programme, tout en étant inscrits dans des programmes plus poussés s'ils sont plus engagés à leur échelle, mais qu'ils puissent partager leur témoignage avec d'autres, qu'ils témoignent de ce qu'ils font et que ça marche, pour créer du lien avec tous les autres. Il faut montrer comment ils ont fait revenir la biodiversité. A la base, les agriculteurs biologiques devraient s'inscrire pour montrer ça aux

autres. Ca ne veut pas dire que tous les agriculteurs passeront bio, mais au moins, ils seront dans la démarche de réduire les produits phytosanitaires et encourageront les autres à faire pareil.

Marine : Est-ce que tout ça a un lien avec la transition agroécologique.

Sophie R. : Oui, bien évidemment. L'objectif c'est d'accompagner les agriculteurs dans cette transition, dont tout le monde entend parler. Même si les choses n'évoluent pas au rythme que l'on souhaiterait, elles évoluent quand même. Les produits impactent la santé. Certains font l'autruche, mais voilà. Le changement climatique est visible : la biodiversité est de moins en moins facile à voir. Certains ne voient plus d'hirondelles alors qu'ils en voyaient avant. Ils ne font pas nécessairement la relation avec les insectes et les produits phytosanitaires, mais ils font peut-être plus le lien avec le changement climatique.

Marine : J'aimerais bien ton avis et celui de Pauline par rapport aux refuges. Il y a quand même des paysans et des fermiers qui s'inscrivent pour labelliser leur terrain.

Sophie R. : En fait, les Refuges, c'est particulier. C'est pour les particuliers. Ca ne s'adresse pas aux agriculteurs. La charte des refuges interdit les produits phytosanitaires. Or, notre souhait, c'est que tous les agriculteurs puissent être concernés. On ne voulait pas limiter le programme seulement aux agriculteurs biologiques. Le deuxième point, c'était la chasse. Beaucoup d'agriculteurs ne sont pas propriétaires de leur terrain. Dans les Refuges, il ne doit pas y avoir de chasse. L'idée du programme Des Terres et des Ailes était de pouvoir offrir aux agriculteurs qui le souhaitent de participer pour leur parcelle agricole, même s'ils peuvent engager leur parcelle privative dans le programme des Refuges.

Marine : Par rapport à Paysans de nature, est-ce que tu penses que ça peut être un programme complémentaire ?

Sophie R. : J'ai toujours affiché ça comme ça. Les deux programmes sont complémentaires. *[Sophie est temporairement déconnectée à cause d'un problème technique. Pauline reprend la parole.]*

Pauline R. : Comme Sophie l'expliquait tout à l'heure, Des Terres et des Ailes est un programme parapluie. Même si le programme Paysans de nature est plus exigeant, les deux projets ne sont pas incompatibles. En revanche, sur le terrain, on observe que le programme Des Terres et des Ailes prend en compte le programme Paysans de nature, tandis que l'inverse n'est pas forcément vrai. C'est des stratégies différentes, mais le programme de Paysans de nature estime parfois que l'écart est trop grand entre des paysans et des agriculteurs qui utilisent des produits phytosanitaires, et que ces derniers partent de trop loin. Mais pour la LPO France, on a bien en tête que ce sont des programmes complémentaires.

Sophie R. : Aujourd'hui, ils sont plus considérés comme concurrentiels, alors qu'ils sont tout à fait complémentaires. Comme je te disais tout à l'heure, pour moi, les agriculteurs bio, Paysans de nature ou pas, devraient s'inscrire au programme Des Terres et des Ailes pour inciter d'autres à s'inspirer de ce qu'ils font et prendre connaissance de ce qu'ils font. Mais aujourd'hui, malheureusement, j'ai l'impression que ce n'est pas le cas. Effectivement, on communique et on valorise auprès des agriculteurs ou des paysans qui utilisent des produits phytosanitaires, mais l'objectif est de les faire évoluer dans leur façon de faire. Si on ne les accompagne pas... C'est une question de relationnel qu'il y a entre l'agriculteur et l'animateur

nature. On peut prendre l'exemple des nichoirs. Beaucoup d'agriculteurs veulent en mettre en place parce que c'est visible. Ils peuvent en mettre. Mais quand on discute avec eux, le relationnel est important. On peut leur dire que le nichoir, c'est en attendant que la haie naturelle pousse. L'objectif n'est pas de mettre des nichoirs s'il n'y a pas de haie ensuite. Il faut planter des haies pour que les oiseaux aient d'autres refuges. Ce sont des choses qui sont amenées petit à petit dans les réflexions, mais le but n'est pas d'être donneurs de leçons et de dire que c'est nous qui savons. On veut les amener à réfléchir et à prendre conscience de ça.

Pauline R. : Est-ce que tu as déjà discuté avec des agriculteurs bio qui t'ont dit ne pas vouloir être affiliés à un programme comme celui de Des Terres et des Ailes, dans la mesure où ils seraient mis sur le même pied d'estale que des agriculteurs conventionnels ?

Sophie R. : Les retours que j'avais eu d'agriculteurs bio à qui j'avais présenté le programme étaient contents que les bio soient mélangés aux autres. Dans Des Terres et des Ailes, il n'y a pas de cases à cocher qui renseigne si on est bio ou pas. Après, quand l'agriculteur s'inscrit, il doit renseigner les aménagements qu'il a et les pratiques qu'il a, mais il n'y a pas nécessairement l'indication bio ou pas. Ça ne catégorise pas, et ça a été apprécié par les agriculteurs biologiques.

Marine : J'ai une question par rapport aux agriculteurs. Est-ce que certains, lorsque vous les encouragez à s'inscrire sur le site internet, vous disent qu'ils n'ont pas le temps pour gérer un profil en ligne ? Est-ce qu'ils sont freinés par la démarche informatique ?

Sophie R. : Oui, clairement, je pense que c'est un frein. Ils font des choses, ils veulent bien faire des choses, mais après, l'étape de l'inscription et de mettre le témoignage en ligne...

Yann Libessart : Je pense que le site internet est un des gros défauts du programme. Le programme repose beaucoup sur ce site. En terme de communication, c'est un obstacle. Les agriculteurs sont la catégorie professionnelle la moins représentée sur les réseaux sociaux. C'est ceux qui passent le moins de temps en ligne. Globalement, le média pour atteindre les agriculteurs, c'est la télévision, le soir. C'est très traditionnel en termes de communication. Je trouve aussi que dans ce programme, on demande beaucoup de choses aux agriculteurs par rapport à ce qu'on leur apporte. On attend que ce soit eux qui s'inscrivent, que ce soit eux qui partagent, et ça rejoint ce que tu disais Sophie, sur la difficulté de déployer le programme dans le réseau LPO, pour que les AL s'emparent de ça. Ce programme ne marchera que si on arrive à déployer des armées de bénévoles auprès des agriculteurs pour faire des chantiers, pour que ce soit la LPO qui travaille pour eux et avec eux, que les renseignements du site internet, ce soit les gens de la LPO qui aillent les remplir et que ce soit eux qui documentent ce qui se passe chez les agriculteurs, qu'on n'attende pas que ce soit eux qui le fassent. On ne devrait pas attendre que ce soit eux qui apportent quelque chose, sachant qu'on attend aussi qu'ils viennent vers nous. On leur complique le travail. En même temps, c'est compliqué à déclencher parce qu'il faut qu'il y ait vraiment quelque chose derrière. Il y a une vraie pépite en termes de communication, parce que c'est un sujet préoccupant. Le problème est plus relationnel, il faut aller au contact des syndicats agricoles etc. pour faire passer des messages. Après, le grand public, ça ne peut pas faire de mal, ça permet aussi de faire remonter des choses par les consommateurs, d'attirer des gens comme ça, mais ce qui fera vraiment décoller le programme, c'est, je pense, le plateau technique derrière, et ce qu'on va proposer aux agriculteurs, ce qu'on pourra valoriser. Il faut que ça vaille le coup. Si tu as un bon produit, c'est toujours plus facile à vendre. Et là, c'est difficile de dire que la démarche Des Terres et des Ailes est moins comme

celle des Refuges. Derrière les Refuges, il y a vraiment des engagements et tu as affaire à des gens qui veulent vraiment faire des choses, et qui ont le temps de le faire. Ce n'est pas la même démarche que Des Terres et des Ailes, où tu as des gens qui sont convaincus, mais qui sont prisonniers d'un système et débordés par le temps.

Sophie R. : Ce qu'on essaie de faire passer comme message, dans une actualité où l'image des agriculteurs est un peu négative, c'est que pour que l'on puisse valoriser ce qui est fait dans une ferme, à savoir la réduction ou la suppression de l'utilisation de produits phytosanitaires, il faut que l'on sache ce qu'ils font. Nous, on ne peut pas le deviner tout seuls. L'objectif c'est donc d'avoir des témoignages de ce qu'ils font, pour que l'on puisse, lorsque nous sommes contactés par des journalistes au niveau local ou national, expliquer que nous sommes en contact avec des agriculteurs ayant des pratiques intéressantes, que les journalistes pourraient contacter.

Yann L. : Mais ça irait plus vite si on le faisait nous-mêmes, plutôt que d'attendre que des journalistes le fassent. On n'a plus besoin des journalistes aujourd'hui, en 2021. Si on a suffisamment de matière, et suffisamment de réseau, et de moyens de communication propres pour faire passer des messages sans journalistes... Mais le problème n'est pas de ne pas savoir ce qu'ils font, c'est qu'on ne le fait pas pour eux. L'intérêt serait qu'on fasse, nous, la LPO, comme on fait avec les busards quand on engage des bénévoles pour aller chercher les nids de busards. C'est des actions chez l'agriculteurs pour la biodiversité. Et là, le fait que l'on attende que ce soit l'agriculteur qui se bouge et qui fasse des choses, qui doit se mettre sur internet pour raconter tout ça, je trouve qu'on leur en demande trop.

Sophie R. : Oui. Après, l'aspect busards, on demande aux associations locales de nous faire des remontées. Je sais qu'elles font des choses, qu'il y a des photos qui sont prises, que des choses sont faites. Et je leur demande de me faire remonter ces choses-là, ces actualités. Souvent, il y a des articles dans la presse, mais...

Yann L. : Oui, les busards, ça communique bien dessus, en général. On n'a aucun souci à faire parler des opérations de busards, c'est toujours...

Sophie R. : Ouais mais tu vois, ça ne remonte pas jusqu'à moi. Les associations locales ont du mal à s'emparer de ça. Pour elles, Des Terres et des Ailes est un programme autre que ce qu'ils font. C'est un autre programmes parmi tous ceux qu'ils font pour les agriculteurs, alors que ça devrait être...

Yann L. : Y en a plein derrière qui ont des idées différentes, qui font des initiatives... Et d'avoir un truc parapluie... Dès qu'on fait quelque chose pour la biodiversité rurale, l'idée serait que ça rentre dans ce programme et que les gens le déclinent au niveau local.

Sophie R. : Oui, tout à fait. L'idée c'est que le site Des Terres et des Ailes puisse relayer ce qui est fait localement avec les agriculteurs sur cette thématique-là.

Yann L. : Oui. Donc il faut qu'il y ait une remontée d'informations, comme ce qu'on essaie de faire avec les Refuges et Nature en ville, c'est la même problématique, de faire remonter les exemples de ce qui est fait. Mais ça, je pense vraiment qu'il faut qu'on le fasse nous-mêmes, et pas trop attendre que les gens le fassent pour nous. Parce que le réseau n'est pas le même que celui des Refuges.

Sophie R. : Non, mais moi, il a 2 ans, mon programme. Et toi, Refuges, il a 100 ans cette année.

Yann L. : Oui, c'est aussi une question de coordinateurs sur place. Il y a 20 ans, il n'y avait pas beaucoup de refuges. Le programme n'a pas décollé depuis si longtemps que ça.

Sophie R. : Non... De toute façon, le réseau LPO est jeune sur cette thématique agricole, pour un grand nombre d'associations locales. C'est sûr qu'il y en a, comme la Vendée ou l'Aveyron, qui travaillent déjà depuis de nombreuses années sur cette thématique agricole. Il y a des associations locales qui sont vraiment motrices et qui veulent que le programme fonctionne, etc.

Yann L. : Il y a aussi l'histoire du Life Agri [*Nature*]. C'est vrai qu'on a mis un peu en jachère Des Terres et des Ailes depuis 1 an. On va mettre de l'énergie sur Life Agri en espérant que ce programme fasse redécoller Des Terres et des Ailes. Il faut savoir comment se fait le Life. Mais... Après, c'est des discussions stratégiques opérationnelles.

Sophie R. : Pour que Des Terres et des Ailes se développe, il faut que les animateurs des associations locales se forment ou montent en compétence sur cette thématique agricole pour pouvoir mieux échanger, communiquer avec les agriculteurs qu'ils pourraient rencontrer lors de suivis, ou lors de promenades, ou lors d'écoutes d'oiseaux qu'ils pourraient faire, pour avoir ce contact plus facile avec les agriculteurs. Je pense que c'est un des freins du déploiement Des Terres et des Ailes. Il faudrait qu'il y ait des bénévoles, comme pour les Refuges, qui soient Des Terres et des Ailes, pour développer ce programme. Il faudrait qu'ils s'intéressent à cette thématique, qu'ils soient intéressés pour aller chez des agriculteurs. Ça peut être des copains, au début. Et après, il faudrait aller chez les copains des copains, pour voir un peu et expliquer ce qui pourrait être amélioré à la ferme à partir de ce qu'il y a.

Yann L. : C'est ça le gros défi. C'est de trouver un moyen de communication, parce qu'on n'est pas dans des moyens de communication classiques et de mobilisation. La mobilisation agricole, c'est quelque chose que l'on n'a pas beaucoup pratiqué. Il faut un système d'ambassadeurs, de gens qui vont porter le programme, vraiment jusqu'au tracteur. On ne peut pas avoir la paresse de se dire qu'ils vont nous voir sur Facebook et qu'ils vont adhérer au programme. Ça demande plus d'efforts que ça pour aller chercher des gens.

Anne-Laure : Je pense aussi que la difficulté, pour beaucoup d'agriculteurs, c'est que la biodiversité est un sujet compliqué. C'est difficile de savoir comment aborder ce sujet avec eux. Même quand des agriculteurs font des choses, se mettre en avant sur cette thématique qu'ils ne maîtrisent pas forcément très bien, ça peut être compliqué pour eux. Dans ma famille, ils sont dans des programmes à la pointe de l'agriculture bio, de conservation, et dans leur propre réseau agricole, ils ont du mal à se mettre en avant. Ils sont invités à des colloques, mais ils se disent qu'ils ne maîtrisent pas assez bien le sujet, qu'ils sont encore à faire des essais, qu'ils ne savent pas si c'est vraiment rentable. C'est aussi se mettre en avant sur des choses dont ils n'ont pas forcément vu les bienfaits. Le site ne va pas assez loin, dans le sens où même si ça met en avant des actions, ça demande du temps de justifier ses actions, et de savoir ce qu'on en tire réellement. Il y a un gros souci de temps : le programme est basé sur le postulat que l'agriculteur a le temps de renseigner le site, et souvent, ce n'est pas le cas. C'est aussi basé sur le postulat que les AL ont le temps d'animer ce programme, mais même si beaucoup d'AL trouvent que ce programme est bien, elle ne vont pas pouvoir l'animer faute de temps et de motivation, au vu du fait que ça ne va pas assez loin. Ce manque d'ampleur ne leur donne pas envie d'aller chercher des financements pour se dégager du temps sur le programme.

Pauline R. : C'est un cercle vicieux. Si l'impulsion du programme n'est pas très marquée, le programme va être décrédibilisé en prenant de l'âge, et les AL ne prendront pas le temps de se l'approprier.

Yann L. : Oui. Après c'est une question de stratégies et de priorités à donner à l'échelle du mouvement. Ça ne marche pas avec le Life pour l'instant, mais il y a quand même des gens qui essaient de trouver des financements. Personne ne dit que c'est le sujet numéro un de toute façon pour la biodiversité.

Marine : Je m'interroge par rapport à la communication. En vous écoutant, j'ai l'impression que beaucoup de choses se pensent par le biais des agriculteurs, et je me rends compte que ce qu'il en sort, ce sont des interrogations pour les attirer vers le programme, les fidéliser et leur donner envie de participer. La question du grand public pourrait-elle être un levier pour donner une plu value à leur participation, parce qu'au final, ce sont les consommateurs qui peuvent décider de ce qu'ils achètent selon les pratiques agricoles ? Est-ce que le programme n'aurait pas aussi intérêt à se pencher sur la question de ce public-là ? Sophie, tu parlais de la presse tout à l'heure, et tu disais que c'est aux presses locales de parler de tout ça. Mais finalement, j'ai l'impression qu'on n'en parle pas assez.

Yann L. : Le problème du grand public, c'est celui du levier justement : où est-il ? Ce n'est pas faisable de créer un label Des Terres et des Ailes, par exemple, pour identifier un produit. Il y a déjà tellement de labels sur les produits que pour s'y retrouver, c'est impossible. Les gens se contentent du bio, parce qu'au niveau du grand public, c'est bio ou ça ne l'est pas. Pour Des Terres et des Ailes, ce serait difficile de faire jouer le grand public pour réclamer ça. Ce n'est pas évident de trouver le levier. Ensuite, il y a assez peu de contacts entre l'agriculteur et le consommateur. C'est très local. Peut-être qu'il y a des choses à faire sur les marchés ?

Pauline R. : Des visites de fermes ?

Yann L. : Oui, avec des équipes LPO. Mais voilà, c'est beaucoup de prises en main du programme, d'avoir des LPO sur les marchés, qui vont voir les agriculteurs, qui leur distribuent des trucs pour faire du lien et faire connaître le programme. Mais c'est vraiment un programme où il faut aller chercher les gens et aller chercher ce contact. Les médias et le public aideront toujours, sachant qu'il peut y avoir des gens qui interpellent eux-mêmes leur producteur, leurs proches... On peut clairement faire mieux pour la notoriété du programme. On peut faire mieux, et il faut que ça existe. Mais derrière, il faut être capables d'avoir ce réseau.

Sophie R. : Quand on a sorti le programme, fin 2018, il y a eu pas mal de communication auprès des adhérents de la LPO pour les informer, dans l'idée qu'ils puissent en parler aux producteurs dont ils étaient proches. L'idée c'était de faire connaître le programme via nos adhérents, qui sont aussi le grand public.

Yann L. : Qui sont les partenaires du programme ?

Sophie R. : Tu as les financiers, mais le technique, c'est la Chambre d'agriculture, l'APCA au niveau national. Sauf qu'ils ne font pas grand-chose. Ils ont diffusé l'information au sein de leur réseau, au tout début. On a participé une fois au salon de l'agriculture, au cours duquel j'ai fait une petite présentation de 10 minutes. Et puis, j'ai fait le salon Tech&Bio dans la Drôme. Mais l'APCA ne fait rien.

Yann L. : C'est donc ça qui manque au programme, un partenaire qui puisse nous compléter notre réseau et atteindre les agriculteurs. Nous, si on n'a pas les moyens, on va avoir du mal à les avoir.

Pauline R. : L'APCA, c'est ce qu'il y avait de mieux. On ne s'affiche pas avec un syndicat, c'est quand même eux qui ont un réseau très étalé à l'échelle nationale. Et s'ils ne font pas grand-chose, c'est des choix qu'on ne peut pas...

Sophie R. : Après le problème qu'on va avoir, si des réseaux locaux s'emparent du sujet, c'est très bien, mais derrière, il va falloir suivre. Derrière, il va falloir aller rencontrer des agriculteurs pour discuter, s'adapter à sa ferme, et proposer des choses à mettre en place. Je pense que c'est ce que la majorité attend : d'être conseillée et accompagnée dans ce qui pourrait être mis en place, et d'être aussi rassurée sur la présence de biodiversité qu'il y a chez eux.

Yann L. : De toute façon, si les AL ne s'emparent pas du sujet, le programme est condamné. Après, la LPO France ne peut pas imposer à tout le monde les priorités. C'est à chacun de choisir. Donc comme on ne peut pas l'imposer, il faut le packager, le rendre attractif pour des AL. Il y a donc peut-être davantage un travail de communication interne que de communication externe à faire sur ce programme pour que les gens soient convaincus des outils que l'on propose. Il y a aussi probablement un déficit dans le choix des bons outils pour dire aux gens que c'est un projet intéressant. On pourrait travailler sur cet aspect de mieux vendre le programme en interne, sinon, il ne décollera pas en externe.

Marine : Ce serait peut-être un moyen de trouver quelque chose pour compléter plus efficacement le site internet parce que comme tu disais, Yann, il y a peut-être un défaut dans le choix de l'outil pour parler aux agriculteurs, sachant qu'ils n'ont pas de temps à accorder à un programme qui se trouve pour le moment principalement en ligne, pour valoriser leurs actions. Vous utilisez d'autres dispositifs pour parler de ce site ? Est-ce qu'il y a des brochures par exemple ?

Sophie R. : Il y a une plaquette de présentation, je suis allée à un certain nombre d'évènements, mais effectivement, c'est vraiment au local de s'emparer du sujet, sinon, c'est compliqué.

Marine : Dans quelles régions le programme n'est pas appliqué ?

Sophie R. : Pays de Loire notamment, Champagne Ardennes, en PACA... En PACA, ce n'est pas leur priorité. Après, cela n'empêche pas que dans ces régions-là il y ait quelques agriculteurs d'inscrits et qui ont eu l'information par je ne sais quel biais. Mais clairement, les associations locales n'en sont pas à l'origine. La volonté de commencer ce programme vient souvent des chargés de missions, des animateurs, de leur envie de travailler avec les bio ou non-bio... Après, ce n'est pas incompatible : si certains ne veulent travailler qu'avec les agriculteurs biologiques, le programme ne l'empêche pas. Mais il faudrait que les agriculteurs bio s'inscrivent et transmettent leur façon de voir les choses, ou fassent transmettre par les animateurs. On ne peut pas obliger une association locale à travailler avec tout le monde, mais que ceux avec qui ils travaillent s'inscrivent.

Anne-Laure : Après, moi j'ai eu des retours comme quoi ça gêne certains de se retrouver sur un même pied d'égalité entre bio et non-bio. Même en étant non-bio, tu peux t'inscrire sur Des Terres et des Ailes et le mettre en avant. On peut vite être certifié, même sans en faire beaucoup. Donc ça peut être un écueil, de vouloir mettre tout le monde sur un même pied d'égalité, certains

ne voulant pas être mis dans le même panier et trouvant injuste de faire plus d'efforts sans être mis en valeur plus que les autres.

Pauline R. : C'est l'avantage d'un label aussi, alors que le programme Des Terres et des Ailes ne donne rien, en soi, à l'agriculteur, à part des fiches techniques et des conseils, qu'ils pourraient aller chercher ailleurs, potentiellement. Il faut trouver une vraie plus value au programme. Qu'est-ce que l'agriculteur y gagne ? Sophie, quand tu disais tout à l'heure qu'on travaille avec des conventionnels, je me demandais comment on travaille avec eux concrètement ? Comment est-ce que nous on les aide là-dedans ? Et comment sont-ils valorisés par le travail qu'ils ont mis en place ? Aujourd'hui, c'est là-dessus qu'il faut vraiment qu'on se penche.

Yann L. : Je ne sais pas si ça existe déjà... Mais quand je pense à ce programme, pour moi, la logique c'est qu'on devrait voir des bénévoles monter des opérations de chantier sur les parcelles agricoles. Les agriculteurs, ce dont ils ont besoin, c'est de main d'œuvre, en général. Si tu leur proposes de la main d'œuvre et du temps, ils n'auront rien contre planter des haies, faire des marres, construire des nichoirs, ou ce qui est possible. Là, on leur dit seulement qu'il y a un site internet, qu'il y a des fiches conseils, qu'ils peuvent les prendre et qu'ils peuvent faire des photos et faire leur témoignage sur le site eux-mêmes.

Sophie R. : Je suis complètement d'accord avec toi. Le problème, c'est que les AL ne suivent pas. Elles font déjà beaucoup de choses comme ça, de la plantation de haies, des marres et de la fabrication et de la pose de nichoirs. Sauf que ça ne remonte pas. Pour elles, c'est différent du programme Des Terres et des Ailes.

Yann L. : Ils ne font pas le lien avec Des Terres et des Ailes. Voilà. Surtout si l'agriculteur n'en fait pas partie, c'est l'occasion de lui en parler.

Sophie R. : Oui, aussi.

Yann L. : C'est pour ça qu'il faut faire de la communication en interne, pour que les gens aient le réflexe d'en parler.

Pauline R. : On pourrait faire plein de choses avec la communication. Le problème, c'est qu'on reste dans une forme d'entre-soi, c'est-à-dire que le programme Des Terres et des Ailes mériterait d'être connu, et si on arrive à mettre en place des actions concrètes des chantiers participatifs, des choses qui rapprochent un peu le monde rural du monde des consommateurs et d'illustrer comment on donne vraiment un coup de main aux agriculteurs pour accueillir la biodiversité, je pense que ça vaudrait le coup. Justement, des journalistes et d'autres médias s'en saisissent. Nous, on va se cantonner à un public qu'on a déjà un peu acquis, c'est-à-dire nos membres, nos adhérents, nos sympathisants, les personnes qui nous suivent sur les réseaux sociaux, et l'idée ce serait que ça prenne un peu plus d'ampleur.

Yann L. : Oui, il faut de l'ampleur, mais ce dont on manque, c'est d'un peu de matière. C'est ce qu'ils font avec les Refuges. Ça oblige à retravailler la communication derrière, et c'est ce qu'il faut faire, je pense, avec Des Terres et des Ailes. C'est initier une reformulation stratégique de ce que le programme propose, avant de repenser à la communication.

Sophie R. : Après, c'est très semblable Refuges et Des Terres et des Ailes. Ce n'est juste pas le même public. Mais c'est semblable par rapport au fond.

Yann L. : Oui, Des Terres et des Ailes, c'est un Refuge agriculteur. Mais il y a des problèmes de chasses et de produits qui ne permettent pas de faire ça. Mais ça reste une initiation au refuge par le biais de Des Terres et des Ailes, et quelque part, l'aboutissement c'est lorsqu'un agriculteur devient refuge.

[Une discussion s'ensuit sur les refuges.]

Sophie R. : L'intérêt, aussi, à la fin, c'est qu'il y ait de plus en plus d'agriculteurs inscrits, pour que l'on ait plus de poids et de crédibilité. On a besoin qu'il y ait du chiffre à la fin, pour qu'on ait de la visibilité au niveau national par rapport aux actions que l'on peut mener avec les ministères, ou la PAC, ce genre de chose.

Yann L. : Oui, mais il ne faut pas se faire d'ennemis. S'il y a des syndicats qui bloquent, ça va être compliqué. Si on bosse avec eux, on pourrait avoir des contre-pieds, on pourrait travailler avec les gens au lieu de taper sur les gens, sachant que ces gens-là sont incontournables pour améliorer les choses. On distingue pas mal d'ONG qui sont dans l'affrontement, et la LPO, on voudrait être dans le pragmatique.

Sophie R. : C'est bien que tu dises ça. Le programme Des Terres et des Ailes avait été salué par un ancien de la FNE, qui remarquait que le programme s'adressait à tous les agriculteurs, sans être estampillé bio. Si on veut changer les choses dans le milieu agricole, il ne faut pas travailler qu'avec des convaincus. Il faut s'ouvrir à d'autres agriculteurs pour les aider à faire mieux.

6. Entretien avec Sabine Boursange, coordinatrice du programme DT&DA à la LPO AuRA

5 mars 2021

Marine : Pour commencer, nous allons parler de votre poste et de vos missions à la LPO AuRA pour comprendre et resituer le sujet.

Sabine : Pour resituer le sujet depuis le départ, moi je suis enfant d'agriculteur, et j'ai toujours voulu travailler dans la protection de la nature. Mes parents sont plutôt productivistes à la base, donc pas forcément dans la démarche transitive. Ce qui fait que je suis arrivée à la LPO Auvergne en 2010, sur Natura 2000, c'est que j'ai toujours voulu développer des actions en lien avec la protection de la biodiversité et en lien avec le monde de la protection agricole. C'est quelque chose qui me touche particulièrement et sur lequel je trouvais que la LPO ne s'investissait pas forcément, par manque de connaissances et de montage de projets correspondant aux besoins des agriculteurs. Avec Natura 2000, j'ai pu monter pas mal d'actions avec le monde agricole. En 2017, je suis devenue cheffe de service au sein de la LPO Auvergne, et nous avons fusionné toutes les LPO d'Auvergne-Rhône Alpes au premier janvier 2019. On m'a alors chargée de monter un programme dans le cadre de notre convention pluriannuelle d'objectifs avec la région, en lien avec l'agriculture. Ce qui fait que depuis, je suis en charge du pilotage du projet Des Terres et des Ailes.

Marine : Donc ce projet rentrait dans cette démarche ?

Sabine : Moi, dans ce cadre, ma stratégie a été de construire un programme qui mêlait deux actions déjà existantes au niveau national de la LPO, à savoir Des Terres et des Ailes et Paysans de nature. Ce qui fait que nous avons construit un programme qui les mêlait tous les deux, en souhaitant accompagner le monde agricole, mais par des chemins différents.

Marine : On va en parler après, parce que c'est quelque chose qui m'avait interpellée. On a d'un côté une association plus axée paysans et réseau d'entraide pour l'installation, et de l'autre, un programme qui propose d'accompagner les agriculteurs. C'est aussi une question que je voulais vous poser, est-ce que vous préférez utiliser le terme agriculteur, producteur, paysan ?...

[Sabine m'explique que l'utilisation de ces termes dépend du type d'agriculture, et que le vocabulaire s'adapte à la personne. Nous abordons ensuite la question des Refuges LPO, et Sabine m'explique que ce programme n'a pas été conçu pour accompagner les agriculteurs dans la transition agroécologique, et que le programme peut également coûter trop cher pour les agriculteurs qui souhaitent s'inscrire à ce programme en tant qu'entreprise. Sabine revient sur les différentes actions en lien avec les agriculteurs : il y a le programme de protection des busards cendrés, celui de mise en place des MAEC et MAET sur les secteurs où il y a beaucoup d'enjeux avec les oiseaux, des campagnes de sensibilisation sur la présence de certains oiseaux sur les exploitations comme les milans royaux, les pies grièches, afin que les agriculteurs puissent les prendre en compte... un programme de limitation de l'utilisation des produits antiparasitaires.]

Marine : Quelle est la place du programme Des Terres et des Ailes dans tout ça ?

Sabine : Pour moi, la philosophie de tout ça, c'est que jusqu'à récemment, c'est nous qui allions au contact des agriculteurs, via les programmes de protection de certaines espèces uniquement. Depuis quelques années, on prend conscience qu'on voudrait accompagner les agriculteurs de manière globale, et pas seulement sur un sujet, parce que la biodiversité en dépend complètement.

Marine : Ca ne marche pas si on fixe seulement une espèce...

Sabine : Oui, enfin, ce n'est pas que ça ne marche pas. C'est que ça ne suffit largement pas. Il fallait qu'on puisse trouver quelque chose qui soit adapté, donc on a monté ce programme pour valoriser aussi les agriculteurs qui font des choses pour la biodiversité. Cependant, on n'a pas forcément les moyens, à l'heure actuelle... Nous, on aimerait accompagner de manière très importante beaucoup d'agriculteurs, même ceux qui ne nous contactent pas forcément. Faire de la pub, pour qu'ils viennent vers nous, et que l'on puisse les accompagner. Mais on n'a pas les moyens financiers pour pouvoir accompagner autant d'agriculteurs. Donc on ne fait pas cette pub. On essaie d'accompagner ceux qui nous contactent spontanément, sans plus.

Marine : D'accord. Donc ça veut dire qu'autour du programme, il n'y a pas forcément de moyens autres que le site internet...

Sabine : La LPO France a construit et mis à disposition le site internet, et jusqu'à présent, c'est un peu aux agriculteurs de le faire vivre. Par contre, si on a des actions à faire sur les busards, les pies grièches... On peut encourager les agriculteurs à aller sur ce site-là pour s'inscrire et valoriser les actions qu'ils mènent. Mais on n'a pas forcément de moyens pour animer complètement ce programme. C'est pour ça qu'on a voulu, au travers de notre CPO avec la région, créer un programme pour pouvoir l'animer plus. On a réussi à mobiliser 11 jours de chargés de missions par département. [...] C'est vraiment insuffisant, par an, pour accompagner des agriculteurs. [...] La première année, on a surtout fait en sorte de construire des outils pour former et mobiliser nos bénévoles à aller dans les fermes, faire des inventaires naturalistes, faire des petits diagnostics avec les agriculteurs et proposer des actions de restaurations dans les fermes, sans pour autant aller vers des changements de pratiques agricoles, mais plutôt vers des aménagements, des choses qui peuvent être simples à mettre en place et qui ne bouleversent pas l'exploitation. Donc on a bien travaillé, on a fait ça en 2019, on voulait commencer notre cycle de formation de nos bénévoles en 2020, et là... Le Covid est arrivé, et a bouleversé nos plans, parce qu'il était impossible d'aller dans les fermes, d'être à plusieurs pour faire des formations... On a voulu faire des formations par visioconférences, mais les salariés ne sont pas forcément à l'aise pour pouvoir le faire. C'est aussi du lien, c'est aller juste à côté de chez soi, et ce ne sont pas des choses qu'on a pu mettre en œuvre. J'espérais que tout cela s'arrangerait en 2021, mais ce n'est pas encore le cas. [...]

Marine : Les gens qui viennent vers vous pour ce programme, qui sont-ils ? Est-ce qu'il y a un profil-type d'agriculteur ?

Sabine : En général, les gens qui viennent frapper à notre porte ne viennent pas pour Des Terres et des Ailes, parce qu'ils ne connaissent pas. Ils viennent pour avoir des informations pour améliorer la biodiversité chez eux. C'est moins vrai pour Paysans de nature, parce que c'est un réseau, il y a du bouche-à-oreilles, beaucoup sont déjà naturalistes et déjà adhérents à la LPO. [...] Ca peut aussi être des amis de ces personnes-là. Mais sur Des Terres et des Ailes, je n'ai

pas de profil type. Ça peut être des éleveurs, des céréaliers, des gens ouverts, qui se sont posés des questions.

Marine : C'est déjà bien comme réponse ! Je ne sais pas si on peut dire qu'on a déjà un peu répondu à la question, mais quel est le lien entre le programme et la transition agroécologique ?

Sabine : Ce que je vois, en tout cas, et comment je le propose aux collègues, sachant que je vais peu au contact des agriculteurs, c'est que le programme est un moyen de commencer à être en relation avec les agriculteurs, et de commencer par des petites choses, comme une haie, un nichoir, une bande enherbée, et qu'au fur et à mesure de la conversation et des accompagnements avec l'agriculteur, reposer des questions sur le système d'exploitation et essayer de faire évoluer l'agriculteur sur ses méthodes, son temps de travail, revoir un système plus écologique... Mais pour les agriculteurs du programmes, c'est plutôt une porte d'entrée pour aller vers d'autres choses, et petit à petit, on va parler de choses assez simples puis par la suite, se dire que l'alouette, on en a de moins en moins, pourquoi, peut-être voir pour une rotation de culture... Et aller vers un changement du système. Même si je pense que déjà, planter une haie, c'est quelque chose qui peut être intéressant d'un point de vue agroécologique. [...] Après, certes, on a peut-être des philosophies un peu différentes les uns des autres pour accompagner les agriculteurs pour favoriser la biodiversité dans leur ferme, mais pour moi, je ne voudrais pas qu'on se mette des bâtons dans les roues et que l'on soit en concurrence. La charge de travail est tellement immense...

Marine : C'est plutôt de l'entraide.

Sabine : Ou de la complémentarité.

Marine : Je vois l'idée. Juste avant, on parlait du fait que lorsque vos collègues vont sur le terrain et abordent petit à petit la question de la transition et de faire évoluer les pratiques agricoles. Est-ce qu'au travers de cette médiation, il y a une place, dans la communication du programme et dans cette démarche, pour les savoirs scientifiques ? Est-ce que vos collègues font appel à des savoirs pour parler de conversion ?

Sabine : Je pense que ça dépend des collègues et des agriculteurs, parce que je pense notamment à un collègue, qui est vraiment issu d'une formation très universitaire, et qui fait que son premier réflexe, dès qu'il va chercher quelque chose, c'est chercher les études qui « prouvent que », alors que d'autres collègues vont être dans le dialogue en expliquant plutôt le concept logique de la chose, et pas forcément passer par des études. Après, certains agriculteurs vont demander des études, des preuves. Mais très franchement, c'est assez contradictoire dans ma position : je suis responsable du service expertise, au sein de la LPO en Auvergne, mais je remarque un défaut qu'on avait auparavant par rapport au constat systématique que certaines espèces déclinaient. En étudiant, en étudiant, et en étudiant, on n'est pas dans l'action. Moi, je pense qu'on n'est pas obligé de réfléchir plus longtemps pour prouver que la biodiversité en milieu agricole est en déclin. On sait que si on met des nichoirs pour des mésanges, ça peut aider un arboriculteur à avoir moins de chenilles. Certes, on peut trouver des études qui le prouvent. Mais je ne mets pas forcément un gros effort à essayer de montrer à un agriculteur que ça ou ça peut marcher. On est plutôt dans la sensation de ce que lui est prêt à faire. On est à l'écoute s'il est dans la demande et pose des questions. Mais on n'entre pas forcément par l'aspect scientifique au départ. [...]

Marine : Tout à l'heure, vous disiez que ce sont surtout les agriculteurs qui viennent à vous, pas forcément pour Des Terres et des Ailes, mais est-ce qu'il y a quand même une volonté de faire connaître le programme ? Est-ce que vous utilisez les réseaux sociaux ? Des brochures ? Des canaux pour faire connaître la plateforme et la mettre en avant ?

Sabine : Pour la plateforme, aussi, globalement, on a un certain écueil. Les agriculteurs n'ont pas forcément envie de faire la démarche informatique de s'enregistrer, donc on est partis dans l'optique de le faire pour eux. Mais ce n'est pas forcément bien pour eux, parce qu'il faut qu'on leur demande leur adresse e-mail, leur mot de passe, etc... Donc c'est pas intéressant. J'espère que ça va changer. Nous, on est dans l'esprit de mettre en valeur tel ou tel agriculteur, en mettant en avant ses actions dans nos communications. Et encore, on n'est pas encore très bons pour le faire. Mais c'est davantage notre objectif que de mettre en avant la plateforme, parce qu'elle n'est pas encore bien remplie à sa juste valeur jusqu'à présent. Il y a aussi le fait que nous ne sommes pas en mesure de répondre forcément à tous les agriculteurs qui nous solliciteraient, donc on fait plutôt les choses petit à petit et on valorise davantage les agriculteurs avec qui on travaille déjà.

Marine : Donc pour l'instant, ce n'est pas dans vos plans de déployer de gros moyens pour faire connaître, mais plutôt être dans le qualitatif ?

Sabine : Oui. [...] Tu me demandais aussi dans tes questions si globalement les agriculteurs étaient intéressés et satisfaits, en tout cas, typiquement, quand on rencontre des agriculteurs sur certains sujets - comme celui des pies grièches - on va mener des actions avec eux, on va leur parler du site internet et leur proposer d'inscrire leur ferme. Ils sont souvent très enthousiastes de pouvoir dire qu'ils sont inscrits à ce programme sur leur propre site internet. Donc ils sont plutôt assez intéressés. Mais il y a un blocage pour la majorité des agriculteurs de faire la démarche informatique pour s'inscrire. [...]

Marine : Est-ce qu'il y a une volonté, dans le programme, de déployer une communication auprès du grand public, pour que le programme se fasse connaître ?

Sabine : Dans notre programme, on a aussi l'objectif de sensibiliser nos adhérents et le grand public sur le lien entre agriculture et biodiversité. En gros, en valorisant les agriculteurs locaux qui font bien les choses, et en poussant nos adhérents à consommer autrement, on a vraiment cette logique-là. On essaye de plus en plus, dans nos animations grand public, dans d'autres programmes, d'avoir aussi cette logique-là et montrer que c'est la manière de consommer qui va faire changer les choses. Mais ça ne passe pas forcément par le site internet.

Marine : Ça passe plus par les actions de la LPO en général. C'est axé consommation plus que programme d'agriculture...

Sabine : Oui !

[Sabine m'explique ensuite, à la suite d'une question que je lui pose sur la complémentarité entre les Refuges, Paysans de nature et Des Terres et des Ailes, que le programme des Refuges est bien à part. Elle m'explique ensuite qu'elle estime qu'il n'y a pas de concurrence entre les programmes Des Terres et des Ailes et Paysans de nature. Selon elle, ces programmes sont complémentaires.]

Marine : Quelle est la finalité politique de ce programme ?

Sabine : Pour moi, c'est de convaincre les agriculteurs qu'ils peuvent faire des choses avec la LPO, et qu'on n'est pas en opposition de principe à leur système d'exploitation.

Marine : Donc la coopération est possible.

Sabine : Oui, et qu'ils peuvent faire des choses pour la biodiversité.

Marine : Peu importe le type de pratique qu'ils ont.

Sabine : Et qu'ils peuvent faire un peu, beaucoup, passionnément, avec le type de pratiques qu'ils ont.

Marine : Et au niveau de la légitimité scientifique, pensez-vous que cette démarche-là permettrait à la LPO d'être reconnue, en matière d'intervention technique, sur le terrain...

Sabine : Je pense que chacun doit bien être à sa place. Souvent, à la LPO, on peut être imaginés comme donneurs d'ordres, et c'est typiquement ce qu'on a vu dans les formations auprès de nos bénévoles, en leur disant qu'ils vont intervenir sur des aménagements, et en aucun cas ils doivent être critiques et juger l'exploitant sur ce qu'il fait sur sa ferme, parce que les bénévoles ne connaissent pas parfaitement le monde agricole et ont leur point de vue à eux, qui est ce qu'il est, et qui ne correspond pas forcément à la réalité de la gestion d'une ferme ou d'une exploitation. Certains salariés, eux, se spécialisent sur certains sujets, comme c'est mon cas avec le campagnol terrestre, ce qui fait que là, on a une légitimité scientifique, parce qu'on a fait des tests, etc... Donc ces personnes-là peuvent accompagner techniquement des agriculteurs dans des changements de pratiques et dans des réflexions, mais c'est sur des sujets bien ciblés, avec des personnes, on va dire, à la pointe, bien formées. [...] Il faut bien se positionner en tant qu'accompagnant, savoir jusqu'où on peut aller, ou pas, et ça ça dépend de chacun à la LPO. Au-delà du jeu d'acteur, qui est important dans le monde agricole, quand on est forts de nos appuis et de nos connaissances, en général, on n'a pas de problème de légitimité vis-à-vis des agriculteurs ou vis-à-vis du pouvoir public.

[Sabine m'explique rapidement que quand il y a des oppositions et du jeu d'acteur, en général, cela ne se fait pas sur des questions scientifiques, mais sur des questions politiques.]

7. Entretien avec Perrine Dulac, de l'association PdN, chargée de mission agriculture et biodiversité LPO Vendée et PdL

12 mars 2021

Marine : On va commencer par te présenter ainsi que tes missions. En quoi consiste tes missions à Paysans de nature ?

Perrine : Paysans de nature est une structure qui a moins d'une semaine donc elle n'existe pas encore. Moi, je suis à moitié à la LPO Vendée, où je suis salariée, et à moitié à la coordination Pays de la Loire, donc mon métier, c'est la LPO. Paysans de nature, pour l'instant, c'est du bénévolat pour moi. [...] Je suis chargée de mission agriculture et biodiversité, et parmi ces missions, il y a l'animation du réseau Paysans de nature en Vendée, et en partenariat avec mes collègues en Pays de la Loire. Est-ce que ça suffit comme réponse ?

Marine : Oui ! Comme ça je visualise un peu les structures où tu travailles. [...]

Perrine : Voilà. Donc Paysans de nature, je ne le fais pas sur mon temps de travail, l'association est toute neuve, c'est moi qui me suis occupée d'inviter les gens, de finaliser les statuts... Voilà. Pour l'instant, ce n'est pas mon boulot.

Marine : D'accord. C'est susceptible de le devenir ?

Perrine : Je ne sais pas. Ca dépendra du modèle qu'on choisit.

Marine : D'accord. Et quelles sont les actions déployées par Paysans de nature auprès des agriculteurs, producteurs et paysans ? Ce serait aussi intéressant de savoir quelles sont les actions et programmes que la LPO Vendée et Pays de la Loire déploie pour travailler avec eux.

Perrine : Nous on a un historique. Moi, où je suis active et où j'habite, c'est le Marais breton, qui est un marais de 30 000 hectares qui se trouve au Nord-Ouest de la Vendée, en face de l'île de Noirmoutier. Je ne sais pas si tu connais cette région. C'est un site Natura 2000, avec de gros enjeux de préservation des marais atlantiques. Ca fait 20 ans que je suis à la LPO Vendée, ça fait 20 ans que je suis en marais bretons. On a un historique sur les questions agricoles à la LPO Vendée, parce qu'on a été les experts biodiversité dans le cadre des mesures agro-environnementales liées à ce site Natura 2000. On a fait, comme beaucoup d'associations LPO ailleurs, du conseil agri-biodiversité, notamment dans le cadre des MAE. C'est du ressort du conseil de base sur les actions à faire dans les prairies pour améliorer l'accueil de la faune et de la flore.

Marine : Est-ce que le rôle des genêts est dans cette région ?

Perrine : Non, nous on est la plus grosse région de France de nidification de la barge à queue noire, le canard souchet et le chevalier gambette, on a un gros enjeu plutôt autour des limicoles et des anatidés, le hibou des marais... [...] Le marais breton est beaucoup moins connu que le marais poitevin parce que le marais poitevin est en parc naturel régional, avec une grosse communication touristique. Mais finalement, le marais breton est plus petit et beaucoup mieux conservé et plus diversifié, avec une imbrication de marais salés et doux présentant une frange de milieux assez exceptionnels. La LPO Vendée et Pays de la Loire font donc de l'agri-biodiversité depuis longtemps, et l'autre sujet qui est lié à Paysans de nature, c'est que la LPO

France avait acheté des terrains au Nord-Ouest de la France dans les années 90, des terrains à vocation écologique, dans le cadre d'une campagne qui s'appelait « Sauvons les marais d'Ouest », financée par l'Europe.

Marine : Elle les a loué à des agriculteurs ?

Perrine : Voilà, c'est ça. Ils avaient acheté 300 hectares en marais poitevin, et 80 hectares en marais breton, et plus des terrains dans les marais charentais. Ils ont poursuivi les achats au cours des années suivantes, et depuis 2008, on a décidé de relancer cette action foncière, parce qu'on sait que la maîtrise foncière est un des outils de protection des espaces à long terme et de gestion de la faune et de la flore, et effectivement, tous ces terrains sont loués à des agriculteurs. En fait, là où vient le sujet de Paysans de nature, c'est qu'à partir des années 2010, on s'est dit que parmi ces terrains que nous gérons, beaucoup étaient gérés par des [agriculteurs] conventionnels. L'agriculture bio n'était pas encore très développée ni bien connue du réseau LPO. On avait loué des terrains à des gens qui étaient déjà en place, et sur nos 200 hectares en marais bretons qu'on a maintenant, 100 sont en convention avec des conventionnels. Alors les conventionnels sont des gens qui en général font de l'élevage assez naturel, qui mettent globalement peu de produits par rapport à leurs voisins du bocage ou des plaines, et qui ont des baux à closes environnementales avec nous, mais qui ne sont pas volontaires. Par exemple, pour aller inonder des prés, si on ne leur demande pas de le faire, ils ne le font pas, si on ne leur suggère pas de contractualiser des MAE, ils ne le feront pas. A partir de 2010, on s'est dit qu'on pouvait en profiter pour louer nos terrains à des gens qui portent nos valeurs, dans un contexte où il y a 50% de la population agricole qui va partir à la retraite dans les 10 ans qui viennent et qui ne seront pas remplacés, à cause de la crise des vocations dans l'agriculture. On est aussi dans un contexte où la biodiversité se casse la figure, surtout dans les zones agricoles, et dans un contexte où on a de plus en plus de gens qui demandent à consommer bio, local, et qui demande à connaître les producteurs. L'idée de Paysans de nature vient de là, de ces trois constats : la biodiversité, le contexte socio-agricole, et sociétal en général. Il faut profiter de cette conjoncture pour chercher à installer de nouveaux paysans, et une nouvelle sorte de paysans, des gens qui seront convaincus et à qui on n'aura pas besoin d'aller dire qu'il ne faut pas enlever les drains dans les parcelles, par exemple. On sait aussi qu'il y a un vivier de jeunes qui sortent des formations en environnement (comme les étudiants en BTS GPN) qui seront des publics susceptibles de devenir paysans un jour. L'idée que l'on porte est de leur dire que pour protéger la nature, ils s'imaginent qu'ils vont devenir conservateurs de réserves naturelles, animateurs nature ou experts dans une association de protection de la nature, mais qu'il y a une autre voie de protection de la nature, à l'échelle d'un espace type réserve naturelle, en devenant paysan. Paysan, c'est une façon d'être conservateur d'une réserve naturelle. En marais breton, on a beaucoup travaillé là-dessus. Depuis 10 ans, on a participé à l'installation d'une quinzaine de personnes qui ressemblent à ça, soit d'anciens naturalistes, soit des gens qui étaient en reconversion professionnelle, et qui avaient un fort intérêt pour la biodiversité et qui étaient convaincus que la défense du sauvage fait partie de l'agriculture de l'avenir. Moi, mon travail de chargée de mission LPO dans les années 2000 était de faire des expertises naturalistes a muté vers un travail d'animation de territoire autour de ces questions-là, de la maîtrise foncière, de l'aide à l'installation, de la recherche de porteurs de projets convaincus par ces valeurs et du réseautage, du décloisonnement qui nous permet d'avoir des dynamiques locales favorables à cette installation, en travaillant aussi avec les consommateurs. C'est plus clair ?

Marine : Très clair pour cet historique ! Et les actions ?

Perrine : Dans nos actions auprès des agriculteurs, il y a le conseil agri-biodiversité, mais là on est plus dans une posture d'experts. Et puis, on a aussi développé un autre type d'action, qui est l'animation de territoire pour installer de nouveaux paysans, et cela passe par plein d'autres outils, comme l'aide à la recherche de foncier, l'accueil d'étudiants dans les fermes et de groupes, en semaine d'intégration notamment. Quand les professeurs veulent faire des demi-journées d'ornithologie, au lieu de les envoyer sur des sites ornithologiques sans lien avec notre réseau d'action territoriale, on les redirige dans l'une des fermes de notre réseau pour qu'ils puissent faire de l'ornithologie mais aussi aller à la rencontre des paysans qui pourront leur raconter l'histoire de la paysannerie comme un outil de protection de la nature. Après, on continue évidemment à faire du conseil agri-biodiversité, mais tout est imbriqué. On développe un outil de visite de ferme qui sort de l'expertise et qui se base sur le dialogue avec les paysans et les consommateurs.

Marine : C'est-à-dire ?

Perrine : Là, ce qu'on veut, quand on va sur une ferme faire du conseil, on ne veut plus être entre experts de l'agriculture et de la biodiversité. On ne veut plus se positionner en « sachants » de la biodiversité, et on ne veut pas discuter avec des gens qui sont seulement experts de leur ferme. Ce que l'on veut, c'est créer du dialogue dans l'ensemble du territoire, faire en sorte que les paysans discutent entre eux de leurs pratiques favorables à la biodiversité, que ce soit des paysans très avancés sur le sujet ou que ce soit des paysans qui ne soient qu'au début du cheminement, et que ce dialogue se fasse en présence d'un autre habitant du territoire, et qui peut être un naturaliste, un consommateur, un sportif, un parent d'élève... Pour que chacun se réapproprie ces questions sur la biodiversité, et qui individuellement sont très marginales pour la plupart des gens. Beaucoup ont une très vague idée de ce qu'est la biodiversité sauvage, et on s'est dit que si on en est là dans ce contexte environnemental, c'est que la thématique de la biodiversité a été oubliée par les agriculteurs, les consommateurs, et que de leur côté, les naturalistes ont fonctionné en vase-clos et ont spécialisé leur métier. Il y a une relation malsaine, je pense, entre expert naturaliste et expert de l'animation, où les chargés de mission scientifique déconsidèrent les animateurs. Or, pour moi, quand tu es animateur dans un territoire, cela suppose aussi de bien connaître les enjeux territoriaux. Je pense même que le métier d'animateur devrait être un métier de fin de carrière, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Mais comme partout, dans tous les métiers, on a beaucoup spécialisé les nôtres. On a un peu oublié que quand on est scientifique, on a aussi le devoir de parler à tout le monde, et de ne pas parler en jargon. On pense qu'avec ces visites de ferme, on décroïssonne, on invite tout le monde. [...] On tient aussi à ce décroïssonnement entre nous à la LPO, avec les autres piliers de ce projet, parce qu'on pense que parler biodiversité avec tout le monde, ce n'est pas que parler des haies ou des marres, c'est aussi parler de l'énergie, la désintensification, les ambiances favorables à l'environnement... On fait en sorte que les consommateurs aient mieux en tête les enjeux de la biodiversité dans leur façon de consommer tous les jours, que les paysans aient plus de notions sur la biodiversité et sachent écouter les consommateurs sur leurs attentes et surtout que les naturalistes s'approprient mieux les questions agricoles. L'histoire de la protection de la nature, ça commence par ce qu'on met dans son assiette. C'est aussi pour ça que le débat du consommateur est intéressant. Je connais plein de gens à la LPO qui mangent des produits très industrialisés, mais ça change doucement.

Marine : Si on schématise ce que tu racontais sur les parents d'élèves, agriculteurs, naturalistes... Finalement, vous voulez créer un réseau d'acteurs où les connaissances agricoles

circulent de manière un peu horizontale, que chacun ait l'occasion de se saisir des savoirs qui se diffusent au sein de ce réseau et de se les approprier, d'avoir son mot à dire, de comprendre...

Perrine : Exactement.

Marine : C'est de la médiation scientifique ?

Perrine : Voilà. Et d'autres gens appellent cela de l'éducation populaire. [...] Ce que je constate aussi dans le réseau LPO et dans toutes les associations de protection de la nature, c'est que l'on continue à dire que la biodiversité est en déclin et qu'il faut améliorer les connaissances. Mais nous on pense qu'on n'en est plus là. C'est chouette d'acquérir des connaissances, c'est très satisfaisant pour le cerveau humain, mais si on veut enrayer le déclin de la biodiversité, il faut que nous arrêtons de faire cela sur notre temps de travail. J'ai des collègues qui, lorsqu'ils vont sur le terrain, dépriment parce qu'ils ne voient plus rien. Mais le fait est qu'ils continuent à aller sur le terrain, parce qu'on continue de leur dire qu'il faut y aller pour améliorer les connaissances pour être vraiment sûr que la biodiversité décline. Donc notre idée, avec ça, c'est de sortir de la tristesse de l'expertise, en discutant avec tout le monde et de parler des marges de progrès. On veut que les agriculteurs se sentent soutenus. En fait, même si on commence tout juste, l'expérience montre qu'ils sont toujours très contents de parler entre eux, et de parler de biodiversité, parce qu'ils n'en parlent pas tous les jours.

[Perrine me parle alors du livre de Baptiste Morizot, qui propose de sortir de la dichotomie entre espaces naturels protégés et espaces agricoles. Il propose notamment, dans cet ouvrage, d'abandonner l'expression de protection de la nature pour préférer celle de « défense du sauvage ». Perrine souligne l'intérêt de la réflexion de Baptiste Morizot pour prendre en compte les chemins de pensées issues des sciences humaines et sociales, domaines de recherche assez différents des sciences naturelles, mais qui proposent une même vision des choses selon des cheminements de recherche différents.]

Perrine : On a fait le constat, sur notre territoire, que les outils de protection de la nature ont été très efficaces dans les réserves pour protéger une partie de la nature, mais absolument pas son intégralité. On a très bien réussi nos actions sur certaines espèces, mais pas sur toutes. En zone Natura 2000, la balance coût-bénéfice des MAE est loin d'être positive. Des millions d'euros sont déversés chaque année sur les MAE, et même si dans MAE il y a le mot environnement, les trois quarts de ces sommes servent avant tout à faire de l'agriculture. En cela, on voit que les institutions ont échoué à protéger efficacement les espèces et les espaces, hormis sur une toute petite partie du territoire.

Marine : Finalement, beaucoup s'en sont servis pour faire en sorte que la nature rende des services à l'agriculture, et non pas pour que l'agriculture rende des services à la nature ?

Perrine : Oui. Ces mesures sont décidées dans des instances où les gens qui s'intéressent au vivant sont sous-représentés. Ces instances sont noyautées par l'agriculture industrielle, et comme tout se négocie ici, ils prennent des mesures qui leur correspondent. En agriculture, ces mesures servent surtout au maintien de l'élevage. [...] Pourtant, les autres habitants sont aussi très nombreux, et ne sont jamais invités dans ces instances institutionnelles, bien qu'ils représentent une force économique importante.

Marine : Je te propose qu'on se penche maintenant sur Paysans de nature et des moyens dont l'association dispose, comme le site internet, les réseaux sociaux, et tout ce dont vous disposez pour parler de cette association. Quels sont vos moyens numériques, humains, financiers ... ?

Perrine : Je dois distinguer le cas particulier des Pays de la Loire, parce que le projet Paysans de nature, avant d'être une association, a été porté par la LPO Pays de la Loire, où on est dans un contexte où on a des sous. On a été chercher des sous auprès de nos financeurs habituels pour travailler sur ces questions d'installation, et de décloisonnement avec les habitants des territoires. Là, on a un modèle en Pays de la Loire où des salariés travaillent sur ce sujet, où on partage nos outils, principalement imaginés par la LPO Vendée, mais qu'on a mis à la disposition des autres. On travaille sur ces outils fonciers, de visites de ferme, et on fait du repérage pour Paysans de nature. A côté des Pays de la Loire, on a le niveau national. Tu as du voir qu'il y avait un livre sur le sujet ?

Marine : Oui, j'ai vu sur le site internet.

Perrine : Oui. Ce livre nous a mis le pied à l'étrier pour dépasser les frontières des Pays de la Loire. Il se trouve que le projet vient aussi de l'idée de Fred Signoret, qui lui est paysan et ancien salarié de la LPO. Il s'est installé comme éleveur ici, et c'est un peu de lui que vient l'idée : il s'est dit que d'autres pourraient faire le même chemin que lui, pour créer leur propre réserve naturelle et recréer ce schéma d'expérimentation. Un de nos contacts travaille chez l'éditeur Delachaux et l'a encouragé à écrire un livre sur les parcours d'anciens naturalistes devenus paysans. Du coup, on a écrit ce bouquin tous les deux, Fred et moi, en recherchant des profils qui pourraient raconter des histoires de vies, avec de jolies photos. On a contacté des gens en France qu'on a connu par le bouche-à-oreille. Mais ce livre est arrivé avant que l'on se dise que nous allions faire une association nationale. Donc pour l'instant, l'association émerge juste, même si cela fait un moment que l'on en parle, parce que nous sommes très sollicités ailleurs qu'en Pays de la Loire. C'est ce qui nous a poussé à faire ça, et on en est qu'au début. Le site internet et la page Facebook servent au réseau national, mais sont actuellement financés par la LPO Vendée et la LPO Pays de la Loire, et pour l'instant, on n'a pas d'autres moyens techniques et financiers que ceux que la LPO Pays de la Loire nous met à disposition officiellement, et on a peu de temps pour travailler dessus. On n'a pas non plus la légitimité pour le faire, du coup c'est pour cela que je suis bénévole pour le moment. Les outils de communication vont se mettre en place dans les mois qui viennent, et se mettre en œuvre à l'intérieur du réseau : comment va-t-on faire pour que la page Facebook, qui est tout de même très centrée sur les Pays de la Loire, va devenir une page à portée nationale ? Comment va-t-on financer le site internet ? Toutes ces questions n'ont pas encore de réponse. [...] Le site va être alimenté, ça c'est sûr, mais je ne peux pas te parler d'autres stratégies parce que pour le moment, il n'y en a pas. On n'a pas encore abordé ce sujet en CA, et on n'a pas non plus informé la presse de l'existence de l'association, parce qu'on a encore besoin d'en parler entre nous.

Marine : Et à ce titre-là, est-ce que le projet rencontre des difficultés dans sa mise en place ?

Perrine : Tu veux dire au niveau national ?

Marine : Notamment.

Perrine : [...] L'un des piliers dont je voulais te parler, c'est l'action à l'échelle locale. Nous pensons que si nous voulons aboutir à ces nouveaux espaces naturels, il faut que les actions concrètes se passent au niveau de petits territoires, c'est-à-dire où les gens et les agriculteurs se

connaissent, et où les consommateurs peuvent apprendre à se connaître parce qu'ils sont suffisamment proches les uns des autres. Cette action locale va être portée et doit être portée par des associations locales type protection de la nature, mais pas que. Ca peut être aussi, pourquoi pas, des parcs, des conservatoires d'espaces naturels, une équipe de conservation, qui porte ce projet et qui contractualise avec les paysans de son territoire. Nous pensons que si chacun travaille dans son coin avec une association nationale et non locale, cela ne peut pas marcher. Notre objectif, dans les mois qui viennent, c'est de faire en sorte que dans les territoires où les gens ont envie que ça existe, qu'ils s'en emparent. Ca veut dire qu'il ne va pas y avoir Paysans de nature partout en France.

Marine : Il faut trouver des relais.

Perrine : Voilà. Et la difficulté que nous rencontrerons sans doute dans les mois qui viennent se trouve dans ces régions, où des paysans sont partants, mais où il n'existe pas d'association locale prête pour les aider à se lancer dans ce projet complexe. On va aussi avoir des associations qui ont envie de le faire, mais qui n'auront pas forcément les moyens et les ressources humaines et techniques pour s'emparer de tous les outils techniques du projet. Ca va se faire petit à petit, et c'est probablement les deux écueils que nous allons rencontrer. [...] Le risque qu'on entrevoit, c'est que chacun fasse ce qu'il sait déjà faire, c'est-à-dire du conseil agri-biodiversité. Ca en fait partie, mais ce n'est pas le projet politique de Paysans de nature, c'est beaucoup de choses en plus de ça. [...]

[Nous échangeons quelques minutes sur l'application inégale du programmes Des Terres et des Ailes dans les différentes régions de France, ainsi que sur certaines connaissances que nous avons en commun dans le réseau associatif, avant de revenir à Paysans de nature.]

Marine : Je vais te proposer de comparer le projet Paysans de nature au programme Des Terres et des Ailes. Selon toi, quelles sont les liens et les différences entre ces projets ? Est-ce qu'ils se complètent ?

Perrine : Premier point qui les distingue : Des Terres et des Ailes est un programme qui n'a pas pour objectif d'impliquer les citoyens autre que les bénévoles de la LPO. Il n'a pas non plus pour objectif d'installer de nouveaux paysans. Et sur le reste, il y a un point qui nous tient à cœur à Paysans de nature, c'est que même si les paysans qui adhèrent à notre projet ne sont pas tous labellisés AB [Agriculture biologique] ou Nature et progrès, si on continue de mettre des produits chimiques dans la nature, il n'y aura pas de regain de la biodiversité. Nous, le socle minimum que l'on défend, ce n'est pas des labels, mais des pratiques qui sont dignes du cahier des charges de l'agriculture biologique, sans produits chimiques. Paysans de nature, c'est l'agriculture biologique avec des ambitions qui vont plus loin. Des Terres et des Ailes, leur ambition, c'est de travailler avec tout le monde, y compris les conventionnels. C'est clairement un objectif différent. C'est une dynamique de petits pas, et la moindre action en faveur de la biodiversité est bonne à prendre. [...] Ils valorisent tous les petits gestes de tout le monde. C'est ce qui rend les programmes un peu complémentaires. Finalement, les gens qui ne vont pas se reconnaître dans Paysans de nature pourront se reconnaître dans Des Terres et des Ailes et y participer, et on pourrait imaginer que les gens qui sont très avancés dans Des Terres et des Ailes pourront se lancer dans Paysans de nature. Après, il y a moins de décroisement dans Des Terres et des Ailes, qui est un programme de conseils agri-biodiversité. [...] Ce sont donc des programmes complémentaires, mais qui ne poursuivent pas exactement les mêmes objectifs. Je crois qu'il y avait une autre question ?

Marine : Non, tu as bien répondu.

Perrine : Il y a un truc dont on a un peu peur avec Des Terres et des Ailes, c'est que quand les agriculteurs veulent participer, tu sais sans doute qu'ils doivent s'inscrire sur un site internet où ils déclarent leurs actions en faveur de la nature, ça peut être anonyme, donc tu peux participer au programme sans te faire connaître, mais tu peux aussi demander à avoir un panneau chez toi. Et nous ce dont on a un peu peur, c'est qu'il y ait des adhérents LPO qui ne se retrouvent pas là-dedans, parce que si un agriculteur qui fait de l'agriculture chimique et a posé plein de piquets à rapace chez lui ou plein de nichoirs met un panneau Des Terres et des Ailes avec un panneau, quel message envoie-t-on à nos adhérents ? Ce n'est pas très logique. [...] Mais avoir ces deux programmes conjoints permet quand même que tous les agriculteurs de France puissent participer à la hauteur de ce qu'ils ont envie de faire. [...]

Marine : Comment présentes-tu ce projet ambitieux aux gens susceptibles de le rejoindre ? Quelle est ta stratégie d'approche du public pour le faire adhérer ?

Perrine : Comme c'est un projet qui nécessite des actions concrètes et parfois un peu complexes à s'approprier dans les territoires, on ne cherche pas à faire du chiffre. Moi, demain, je ne vais pas faire un appel à participation dans la presse. Je ne vais pas être proactive auprès des structures qui font des installations paysannes avec des publics qui sont plutôt proches de nous. En revanche, on est proactifs dans le recrutement de futurs porteurs de projets. La communication que l'on fait, on va plutôt la faire auprès des futurs paysans, notamment des étudiants. Tu n'as pas envie d'être paysanne ? [rires] On est proactifs là-dessus. Quand on nous demande de communiquer, on va s'adapter au public qui nous demande d'intervenir. Si c'est des groupes d'étudiants, on va leur raconter une belle histoire sur le métier d'agriculteur [...], si on parle à des paysans on va leur parler de biodiversité mais aussi comment on s'y prend chez nous pour faire du lien entre les paysans, les consommateurs et les naturalistes pour pouvoir installer des gens sur notre territoire... Ca dépend de ce qu'on nous demande, et qui nous contacte. Actuellement, à part sur le site internet où on explique le projet, et où on donne un peu d'infos sur nos expériences, pour l'instant, on ne va pas faire de communication sans qu'on nous le demande. Ca se fera peut-être plus tard, et c'est le CA qui le décidera. Pour le moment, on répond à ceux qui nous sollicitent, comme toi, ou lorsqu'on nous demande de faire une conférence pour des paysans ou des étudiants, et ça nous est arrivés de proposer des communications sur le sujet dans des colloques ou des rencontres naturalistes. On est plus souvent sollicités que solliciteurs.

Marine : Donc vous ne faites pas beaucoup de communication...

Perrine : Pour l'instant !

Marine : Mais est-ce que vous envisagez d'en faire auprès du grand public ? Pour faire connaître le projet ?

Perrine : En fait, quand je dis qu'on n'en fait pas, en Pays de la Loire, on en fait. Comme c'est dans nos métiers, sur la communication, je dirais qu'on est aussi nuls et aussi bons que toutes les autres LPO. On fait du communiqué de presse, on fait du réseau social, de la news letter... En Pays de la Loire, on communique aussi dans les outils de communication de nos partenaires. On essaye de faire passer des informations sur nos réussites d'installation ou nos réussites biodiversité ailleurs que dans le réseau naturaliste. Par ce réseautage, on essaye d'avoir un lien fort sur le territoire au sein d'associations de parents d'élèves, de randonneurs, d'habitants, de

paysans, de naturalistes, pour faire circuler l'information par d'autres biais que nos moyens habituels. Après, ce sont des moyens de communication classiques. Au niveau national, tout reste à imaginer. Pour le moment, c'est le CA [de Paysans de nature] qui va le décider, donc je ne peux pas te dire grand-chose de plus. Mais pour l'instant, on n'a pas été proactifs au niveau national. Fred [Signoret] et moi, quand on nous demande, on se déplace pour aller en parler dans divers endroits de France. [...]

Marine : Est-ce que c'est efficace pour le moment ?

Perrine : Par le biais du site internet, on a plusieurs paysans qui nous sollicitent au national pour être dans le réseau, mais pour le moment, on n'a pas vraiment les moyens de leur répondre, parce qu'on n'a pas identifié qui pourrait porter le projet dans les territoires, et la communication doit surtout se baser à l'échelle des territoires sur des actions réussies. [...]

Marine : Je vais changer de sujet. C'est une question qu'on a évoquée tout à l'heure en parlant des experts. C'est par rapport à la légitimité scientifique de la LPO. Est-ce que ce projet donne du poids scientifique et technique à la LPO qui le porte, et notamment une légitimité à intervenir dans le secteur agricole ?

Perrine : Je ne sais pas si j'ai bien compris.

Marine : Par exemple, en tant qu'association, tu pourrais parfois avoir du mal à te faire entendre par des institutions officielles de l'agriculture. Tu pourrais souvent solliciter le travail avec ces institutions, et au contraire, ces institutions ne te solliciteraient pas en priorité. Est-ce que la LPO rencontre ce genre de problèmes de reconnaissances par la sphère scientifique et technique en agriculture sur ce genre de thématique ? Est-ce que ce genre de projet comme Paysans de nature peut créer un dialogue scientifique avec des acteurs techniques ?

Perrine : C'est lié à ce que je te disais. A la LPO, et dans les associations de protection de la nature en général, on est surtout des experts naturalistes et des animateurs. Sur les questions foncières, nous on est propriétaires, comme je te le disais au début. Cela ouvre forcément des compétences en agricultures, parce que tu signes des baux. Dans les baux, il y a des termes techniques qu'il faut s'approprier, des questions de priorités, des autorisations d'exploiter, le droit de propriété, ce qu'on a le droit de faire ou pas, du coup on a acquis ces compétences-là via le foncier. Mais souvent, on nous reproche de lire le monde que par la lorgnette naturaliste, et l'un des objectifs de Paysans de nature, c'est de créer un décroisement. [...] L'idée du dialogue pour la nature, c'est de progresser collectivement, nous sur les questions agricoles, les consommateurs sur les questions agricoles, et les agriculteurs sur les questions de biodiversité. Donc ça permet, au bout d'un moment, d'être plus légitime sur ces questions-là. On va mettre dans le dialogue des indicateurs de progression de la biodiversité dans les fermes, parce qu'on envisage de faire de la visite très régulièrement et d'en débattre ensuite collectivement dans des réunions d'institutions, pour fixer des marges de progrès, pour être dans une dynamique de progrès permanent. Chacun part de là où il en est, à condition d'être bio, et réfléchir sur des points d'amélioration en faveur de la biodiversité. [...] On a aussi envie de faire ce décroisement dans les institutions avec ces indicateurs, qui pourront nous faire gagner en légitimité dans ces milieux-là. [...] Dans le cas de Paysans de nature, il y aura des paysans et des naturalistes, donc je pense que ça pourra effectivement nous faire gagner en légitimité.

8. Entretien avec Kevin Debregeas, chargé de mission agriculture à la LPO AuRA

11 mars 2021

Marine : Toi, tu t'occupes du programmes Des Terres et des Ailes à la LPO Drôme, c'est ça ?

Kevin Debregeas : Moi, je suis chargé de mission agriculture à la LPO Auvergne-Rhône Alpes dans la délégation régionale Drôme-Ardèche. Dans ces missions, ça va du suivi d'espèces en milieu agricole, à l'action plus concrète avec les agriculteurs pour la mise en place de mesures de compensation, ou de la sensibilisation de diagnostic auprès des agriculteurs. Mes missions sont exclusivement tournées vers les agriculteurs, avec de l'accompagnement au changement de pratiques et à la mise en place d'aménagements. Dans ce cadre-là, on est amenés à promouvoir le site Des Terres et des Ailes, puisque c'est un bon relais pour nous en termes de communication. Il consiste en une boîte à outils qui peut être accessible aux agriculteurs, et dans l'idée, ce qu'on peut espérer à l'avenir, c'est que ça puisse aussi fédérer un réseau d'agriculteurs. On commence à en avoir pas mal dans le département. Pour l'instant, on a fait assez peu de communication, puisque peu de gens sont inscrits sur le site. Il y a plein de gens qu'on ne connaît pas, et que l'on n'a jamais vus. Ils se sont inscrits dessus eux-mêmes, ils font remonter des choses, ou pas, mais ils ne sont pas forcément dans notre réseau. On n'a pas non plus forcément d'animation du réseau Des Terres et des Ailes comme cela pourrait être espéré. On arrive à accompagner quelques agriculteurs dans ce cadre-là à partir de programmes régionaux, mais on n'a pas de programme spécifique en animation du réseau Des Terres et des Ailes.

Marine : Est-ce qu'à part Des Terres et des Ailes tu travailles sur d'autres programmes ? Est-ce que vous faites autre chose avec les agriculteurs ?

Kevin D. : On fait plein de choses avec les agriculteurs qui sont souvent dans des programmes spécifiques liés à un territoire. On va avoir des programmes sur le territoire d'une agglomération, d'un parc naturel... On a de petits groupes d'agriculteurs qui se forment. Pour l'instant, ce ne sont pas des groupes très pérennes, seulement le temps de formations pour permettre une animation sur la biodiversité en milieu agricole. Après, on a plein d'actions liées au milieu agricole, où on essaie de faire changer les pratiques. Ce ne sont pas forcément des programmes nationaux que l'on porte. On va avoir des programmes spécifiques sur des espèces au niveau national, et on va décliner ça sur des programmes agricoles.

Marine : Par rapport à Des Terres et des Ailes, est-ce qu'il y a un public type qui se dessine lorsque des agriculteurs s'inscrivent dans la région, sur le site internet ? Est-ce qu'il y a des tendances, de gens plus ou moins âgés, hommes ou femmes...

Kevin D. : Je ne pourrais pas trop répondre. On a des profils assez différents inscrits sur le site internet, des agriculteurs bio ou conventionnels, plus ou moins avancés dans la transition.

Marine : Par rapport à ce programme, quels sont les objectifs de la communication ? Quels sont les moyens mis en place pour faire connaître le site internet ? Tu utilises des outils numériques ?

[Kevin me conseille de contacter la LPO France. Je lui explique que j'ai déjà pu contacter.]

Kevin D. : On n'a pas de communication spécifique sur ce programme-là. Après, on a par exemple un service civique en ce moment qui nous aide sur les missions agriculture et qui est aussi en charge de la promotion du site Des Terres et des Ailes auprès des agriculteurs. Quand on fait de petites actions chez des agriculteurs, il essaie de les motiver pour qu'ils s'inscrivent au moins sur le site, pour avoir une trace et mettre en avant ce qu'ils font, parce que c'est aussi l'un des intérêts du site. C'est quelque chose qu'on essaie de développer, mais globalement, ce n'est pas toujours évident. Une fois que l'on a fait une action chez un agriculteur, il passe à autre chose.

Marine : Il ne s'engage pas plus que ça sur le terrain numérique.

Kevin D. : C'est ça. Ce n'est pas forcément leur priorité. Eux, ils veulent planter une haie, construire un nichoir... Et puis, l'inscription sur le site Des Terres et des Ailes est un peu secondaire. On a beaucoup d'agriculteurs que l'on accompagne à qui l'on demande de s'inscrire dans la mesure du possible, et qui ne le font pas forcément. Après, ils n'arrivent peut-être pas à se retrouver sur le site, en termes de navigation... Le site est super complet, et quelqu'un qui y va pour la première fois peut sans doute se sentir un peu perdu, et renoncer à s'inscrire. Pour moi, c'est un super outil. Il mériterait d'être développé et d'être un peu mieux porté. Après, on avait fait une grosse communication aussi lors d'un salon d'agriculture bio à Valence, et on avait un stand avec une télé qui diffusait le site et les informations qu'il y a dessus, comment les trouver... Donc là on avait quand même pas mal de gens intéressés. Du coup, on fait aussi des retours d'expérience, des agriculteurs qui sont inscrits sur le site et dont on fait des interviews pour mettre en avant ce qu'on a fait chez eux. C'est publié sur le site par Sophie Raspail, et de notre côté, on fait une publication sur Facebook qui renvoie sur le site Des Terres et des Ailes.

Marine : Il n'y a pas forcément de communication spécifique au site par manque de moyens ?

Kevin D. : C'est ça. On essaie de le promouvoir par d'autres moyens. [...] Ca reste du volontariat, et voilà. On n'a pas forcément beaucoup de répondant derrière.

Marine : Selon toi, quel est le lien, pour l'explicitier, entre le programme Des Terres et des Ailes et la transition agroécologique ?

Kevin D. : Pour moi, ce sont des agriculteurs qui veulent s'inscrire dans cette transition, veulent changer des pratiques, retrouver la biodiversité sur leur exploitation et qui vont s'inscrire au programme pour avoir de l'information en plus. Là, on a clairement pas mal d'agriculteurs qui s'inscrivent, que l'on ne connaît pas, et pour moi, c'est dommage qu'on ne puisse pas saisir la balle au vol avec des agriculteurs qui sont motivés et intéressés par la question. Ils n'ont pas forcément de retour derrière, d'animation, de mise en réseau... Il y a des choses à améliorer sur ce site et ce programme.

Marine : Est-ce qu'il y a d'autres difficultés que le programme rencontre ? Est-ce qu'il n'y a pas assez de bénévoles, ou de financements ?

Kevin D. : Pour moi, c'est surtout en termes de financements. Par le biais de programmes régionaux, on fait des formations pour les bénévoles, pour qu'ils puissent aller faire du diagnostic chez les agriculteurs, pour faire de la promotion de pratiques favorables à la biodiversité. L'idée, c'est qu'ils puissent se baser sur le site Des Terres et des Ailes aussi pour pouvoir faire ce diagnostic. Après, il manque toujours du temps salarié pour pouvoir faire cette

animation. On a une trentaine d'agriculteurs inscrits dans le département, on n'en connaît pas la moitié, et il faudrait qu'on arrive à les mettre en réseau.

[Pour Kevin, le programme Des Terres et des Ailes permet de créer une réserve de biodiversité dans les fermes, ce qui n'est pas permis par les refuges LPO. Il touche un public différent aussi, sans interdire les produits phytosanitaires sur le terrain agricole, pour que chaque bonne volonté puisse être prise en compte.]

Marine : Est-ce que tu connais le projet Paysans de nature ?

Kevin D. : Oui, c'est porté par la LPO Pays de la Loire.

Marine : Je me suis dit que ça ressemblait, sans y ressembler complètement, au programme Des Terres et des Ailes. Je me demandais si ces deux programmes pouvaient avoir des liens, ou être complémentaires.

Kevin D. : Pour moi, ils se complètent, parce qu'ils ne vont pas voir le même public. Le programme Paysans de nature concerne des naturalistes devenus paysans. Ça peut être d'anciens salariés d'associations naturalistes. Ça leur permet d'échanger entre eux pour mieux faire. Je pense que c'est un réseau plus élitiste dans la mesure où il regroupe des gens très engagés dans la démarche, alors que Des Terres et des Ailes concerne des gens qui en sont parfois aux débuts de la prise en compte de la biodiversité dans leurs exploitations.

Marine : Il y a plus une démarche de médiation, ou de sensibilisation, dans Des Terres et des Ailes ?

Kevin D. : Oui, ça peut être de la sensibilisation, enfin moi je pense aussi à de l'accompagnement d'agriculteurs qui ont envie d'être accompagnés.

Marine : Je voulais aussi te parler de la stratégie de communication du programme. Comment est-il mis en avant, par exemple par ton service civique, lorsqu'il en parle auprès des agriculteurs ? Comment le sujet est abordé et présenté ?

Kevin D. : Moi, j'aborde plus les aspects du site, comme je le disais tout à l'heure, sur l'aspect boîte à outils, pour aller plus loin dans l'accompagnement, pour voir l'aménagement artificiel, pour avoir des plans de nichoirs... Après, on leur dit aussi que c'est intéressant de s'inscrire pour mettre en avant tout ce qui est fait par les agriculteurs aussi. C'est ces deux aspects-là qui sont mis en avant, et si l'agriculteur est très engagé, on va avoir l'aspect communication derrière, avec la possibilité d'avoir un panneau Des Terres et des Ailes à mettre à la ferme. C'est par exemple utile quand il y a un point de vente directe à la ferme qu'on propose ça.

Marine : Est-ce que pour toi ça encourage une promotion du programme auprès du grand public ? A faire connaître les choix des agriculteurs auprès des consommateurs ?

Kevin D. : Oui, c'est aussi sensibiliser les consommateurs qui viendraient acheter à la ferme, les sensibiliser au fait que l'agriculture est responsable aussi de la préservation de la biodiversité, qu'on a des agriculteurs qui mettent des choses en place. Ils pourront se poser des questions derrière, dans leur quotidien, ce qu'ils consomment et ce qu'ils peuvent faire pour favoriser la biodiversité dans le cadre de leur jardin, etc. Pour moi, afficher un panneau comme ça peut servir à soulever des questions aux citoyens. Après, peut-être que je rêve...

Marine : Non, c'est déjà bien, et la place du grand public dans ce programme faisait partie de mes interrogations.

Kevin D. : Il y a aussi la question des formations pour les bénévoles, pour qu'ils puissent s'impliquer dans les actions d'agriculture. La grille de diagnostic se trouve sur le site Des Terres et des Ailes pour qu'elle soit commune. L'idée, au fond, c'est de créer un lien entre les citoyens et les agriculteurs, pour qu'ils puissent échanger sur ce qu'ils font, et ce qui peut être amélioré.

Marine : Selon toi, quelle est la place des savoirs scientifiques dans la communication du programme ? Est-ce que tu utilises des savoirs scientifiques pour encourager les agriculteurs à se tourner vers ce programme ?

Kevin D. : Pas forcément. Qu'est-ce que tu entends par savoirs scientifiques ?

Marine : C'est plus par rapport aux savoirs de sciences naturelles, sur les écosystèmes, sur la biologie des espèces...

Kevin D. : C'est plus des choses qu'on va proposer en formation. Derrière, on présente le fonctionnement d'un écosystème agricole, comment ça fonctionne, sur quels leviers on peut agir pour améliorer cet écosystème. J'utilise plus l'aspect boîte à outils pour savoir comment on peut améliorer ça. Mais le site peut aussi servir à diffuser des fiches de résultats scientifiques qu'on fait par exemple sur les chauves-souris, la colonisation des gîtes et d'activités de chauves-souris en parcelles de bergers, et cette fiche technique a été rédigée avec la Chambre d'Agriculture. L'idée c'était aussi de pouvoir la diffuser sur le site.

[Nous évoquons les partenaires du programmes, dont la Chambre d'Agriculture. Des dépliants du programmes Des Terres et des Ailes se trouvent notamment dans ces chambres. Nous évoquons ensuite très brièvement le fait que le programme est inégalement appliqué en France.]

Marine : Selon toi, ce programme sert-il à la LPO à gagner en légitimité technique lors de ses interventions auprès des agriculteurs ?

Kevin D. : Ca peut montrer que beaucoup d'agriculteurs sont accompagnés, que certains se posent la question. Après, au niveau local, on travaille sur l'agriculture depuis maintenant plusieurs années, et on est légitimes à aller travailler sur cette thématique. Mais ça peut toujours aider à convaincre certains agriculteurs à nous faire confiance.

Marine : Plus le programme a d'adhérents, plus il est susceptible de donner envie ?

Kevin D. : Je pense. Après, c'est du ressenti.

Marine : Selon toi, quelle est la finalité de ce programme ? Ca pourra nous servir de conclusion !

Kevin D. : Pour moi, c'est surtout d'accompagner les agriculteurs qui ont de la bonne volonté pour changer ou pour améliorer des choses, et de valoriser leur démarche. Pour résumer en une phrase !

Marine : C'était vraiment intéressant, parce que tu m'as donné pas mal d'éléments à exploiter en matière de communication.

Kevin D. : Oui, pour moi, ce serait vraiment important d'avoir du temps et des personnes pour pouvoir faire l'animation de ces groupes d'agriculteurs. Il n'y a rien de mieux qu'un agriculteur

qui parle à un agriculteur pour être convaincant. Si on peut faire échanger des agriculteurs entre eux, c'est ce qu'il faut.

Marine : Surtout qu'ils se donnent des conseils entre eux.

Kevin D. : Oui voilà c'est ça, ce serait vraiment un plus de les organiser en réseau, et les réunir une fois par an par exemple, pour qu'ils puissent échanger entre eux, avoir des exemples, ce serait une belle conclusion et une belle finalité pour ce programme.

Marine : Sachant que ce programme complète vos autres programmes en agriculture.

Kevin D. : C'est ça, c'est en appui. Puis selon le développement du site, ce serait un bon moyen de promotion et de convaincre des personnes et de pouvoir avoir une vision un peu plus large que ce que le site a pour l'instant.

9. Entretien avec Kevin Broquereau, coordinateur du réseau des Refuges LPO à la LPO France

11 mars 2021

Marine : Par rapport à ton poste et à tes missions à la LPO France, peux-tu présenter rapidement en quoi tout cela consiste ?

Kevin Broquereau : Moi, je suis animateur du programme des Refuges LPO. J'anime et je coordonne le réseau des coordinateurs de ce programme. En mission principale, on fait le lien et office de support technique pour ce programme, avec le reste du réseau LPO. La mission secondaire, c'est la mission administrative, avec le suivi des conventions sur les personnes morales (établissements pédagogiques, collectivités, entreprises). Après, il y a d'autres missions, comme le suivi et l'animation d'une news letter pour la communauté des refuges, de la création et animation d'outils de manière générale.

Marine : Par rapport à la biodiversité et actions auprès des agriculteurs, quels sont les programmes que la LPO France met en œuvre ?

Kevin B. : On a Des Terres et des Ailes, qui est le programme principal à destination de l'univers agricole, au sens très large. Que ce soit ceux qui ont des terres, des animaux, qui font du maraîchage... Par rapport aux refuges, on a développé ce programme pour compléter les refuges.

Marine : Pour les refuges, donc, tu coordonnes le réseau national. Au niveau du public cible des refuges, qui sont les gens qui participent au programme, est-ce qu'il y a un profil type qui se dégage, ou au contraire, de la diversité ?

Kevin B. : Tu parles des coordinateurs ou des gens qui s'inscrivent ?

Marine : Qui s'inscrivent.

Kevin B. : Alors parmi les gens qui s'inscrivent, dans la grande majorité, ce sont des particuliers. Des gens qui ont des jardins, ou des balcons, constituent les 3 quarts de notre public. Pour les personnes morales, on a deux tiers qui sont des établissements pédagogiques, qui reçoivent du public, et dont l'objectif principal est la sensibilisation de ce public derrière. Ce sont des écoles, des associations... Plus à la marge, on a des établissements touristiques que l'on peut mettre dans cette catégorie, des établissements culturels également. La dernière partie est constituée des collectivités et des entreprises, auxquelles on propose un accompagnement personnalisé dans le cadre du programme des refuges. On est plutôt sur des enjeux écologiques liés au site même.

Marine : Est-ce que le programme des refuges a un lien avec la transition agroécologique ?

Kevin B. : Alors, plutôt de loin. On est pas en première ligne par rapport à ça, ce n'est pas un objectif dans le développement du programme en soi. On laisse plutôt ça à Des Terres et des Ailes. Après, on a quand même un lien indirect, dans la mesure où l'on intervient dans certains cas avec l'univers agricole. Les agriculteurs se retrouvent donc parfois impliqués, et on est parfois en lien avec eux en leur proposant nos outils.

Marine : C'est un peu pour ça que j'ai choisi d'intégrer les refuges à ma réflexion, parce qu'en creusant, je me suis rendue compte qu'il y avait des agriculteurs, ou des fermiers et paysans, qui font la démarche d'inscrire leur ferme ou leur terrain au programme des refuges, et même si certains coordinateurs des refuges m'ont indiqué que ce n'était pas possible, que seulement Des Terres et des Ailes s'occupait de ça, il y a quand même des fermes labellisées refuges. Je me demandais à quel point le programme peut s'adresser, ou pas, à ce public.

Kevin B. : C'est vrai que historiquement, le programme Des Terres et des Ailes est né récemment, et avant, nous n'avions pas de réponse précise à apporter aux agriculteurs qui sollicitaient le programme des refuges. On s'est très vite rendu compte que les enjeux qu'avaient les agriculteurs et que les outils que nous proposons ne s'accordaient pas. Par exemple, les agriculteurs ont très souvent des thématiques avec l'utilisation des produits chimiques, et beaucoup en utilisent encore. Selon notre charte, ce n'est pas possible. Ensuite, les terrains inscrits en refuge ne peuvent pas être des terrains de chasse. Or, les agriculteurs ont souvent des baux de chasse dont ils ne peuvent pas se défaire. On se retrouve donc avec beaucoup d'agriculteurs qui ont envie de s'inscrire aux refuges, mais au final, ces deux points de la charte posent problème. Avec ce programme, on est surtout sur les particuliers, sur la biodiversité de proximité, proche des domiciles, de nos lieux de vie. Là, on touche les espèces qui cohabitent étroitement avec l'homme. Or, les agriculteurs, de par leurs parcelles, n'ont pas les mêmes espèces ni les mêmes enjeux. Ça concerne des pilonnes électriques, des marres, tout un tas de choses auxquelles notre programme des refuges ne s'adapte pas. Donc il a fallu trouver quelque chose qui y réponde beaucoup mieux. Après, on continue de faire des exceptions, avec les établissements agricoles pédagogiques. Ce sont souvent des structures de petite ou moyenne taille, qui accueillent régulièrement des scolaires pour les sensibiliser à la biodiversité. Ces établissements-là sont labellisés refuges, parce qu'ils s'inscrivent dans une démarche et un projet pédagogiques.

[Kevin m'explique que certains établissements agricoles proposant un accueil touristique, comme le woofing ou l'hébergement de camping cars, peuvent également être labellisés]

Marine : Pour résumer, on a les refuges, avec une démarche pédagogique, dans la sensibilisation, et on a le programme Des Terres et des Ailes, qui a aussi cette démarche de sensibilisation, et d'inclusion des agriculteurs, et qui leur propose quelque chose de supplémentaire, de complémentaire, avec un accompagnement plus professionnel, en leur donnant des conseils d'aménagements vraiment adaptés et personnalisables.

Kevin B. : C'est ça, des conseils plus adaptés, plus pertinents.

[Kevin m'explique que le programme des Refuges est dans une très bonne dynamique en ce moment, et qu'il n'y a pas beaucoup de difficultés de mise en œuvre. Les agriculteurs viennent auprès des refuges et sont donc réorientés vers le programme Des Terres et des Ailes. Je lui pose ensuite la question de la place des savoirs scientifiques dans la communication du programme des refuges.]

Kevin B. : On peut dire qu'il y a des savoirs scientifiques adaptés au grand public, à propos des écosystèmes. On essaye de trouver le juste milieu. Par exemple, quand on s'inscrit au programme, on reçoit un livret qui permet de reconnaître 55 oiseaux communs des jardins. Les gens ont donc un mini guide, mais ce n'est pas le guide ornithologique de 450 pages. C'est un guide plus simplifié et plus facile pour le public de s'y mettre. On a un autre livret sur la

cohabitation avec la faune et la flore sauvage. Typiquement, ce livret donne des explications sur l'intérêt de tel ou tel aménagement, comment le mettre en place, ce que ça va apporter derrière. On a enfin notre news letter que les propriétaires de refuges reçoivent tous les mois. Là, on apporte du contenu naturaliste, des retours d'expériences... Tous ces petits outils-là permettent aux participants au programme de gagner en connaissance. A terme, on met en place d'autres outils qui permettront de renforcer cette dynamique, en permettant à chacun de s'auto-évaluer et de bénéficier de conseils adaptés en fonction des engagements qu'il pourra prendre.

[Kevin m'indique que Des Terres et des Ailes ainsi que les Refuges LPO n'ont pas de stratégie de communication commune.]

Marine : Est-ce que tu penses que le programme des Refuges aurait à gagner à toucher au-delà des fermes pédagogiques, par exemple des paysans ou des maraîchers qui font surtout de la vente directe à la ferme ?

Kevin B. : C'est ce dont on se rend compte. Le problème dans notre programme, c'est bien les toutes petites structures qui n'ont pas d'enjeux pédagogiques. C'est vrai que c'est compliqué, que Des Terres et des Ailes pourrait être trop gros pour eux, et que les Refuges ne seraient pas non plus très adaptés. Pour ma part, j'ai toujours tendance à trouver un axe pédagogique derrière. C'est arrivé à des personnes comme ça, de ne pas avoir de projet pédagogique, et de se dire « pourquoi pas ? » alors ils s'inscrivent en refuge établissement, pour monter un projet.

Marine : Ca leur donne des idées d'investissement.

Kevin B. : Voilà, ça peut être ça.

Marine : D'accord.

Kevin B. : Après, pour les grosses structures, ça a peu d'intérêt.

Marine : Oui, parce que ça ne rentrera pas dans le cahier des charges.

Kevin B. : Voilà.

Marine : Pour toi, est-ce qu'un programme comme Des Terres et des Ailes ou les Refuges, dans les fermes pédagogiques, font gagner en légitimité à la LPO dans le fait de s'investir dans la transition écologique ? Est-ce que la LPO peut prétendre à être un acteur technique auprès des agriculteurs, au même titre que d'est institutions plus officielles, et pas associatives ?

Kevin B. : Je pense qu'au niveau des refuges, on joue déjà ce rôle-là. On va dire qu'on est un acteur plutôt reconnu dans la mobilisation citoyenne. En revanche, le programme Des Terres et des Ailes – je vais un peu parler à leur place -, a permis à la LPO, d'une manière générale, à gagner en légitimité surtout auprès des agriculteurs. C'est mon opinion... Je pense que la LPO souffrait peut-être d'un déficit d'image auprès de ce public, dans le sens où nous représentons des espaces très naturels, des réserves... Avoir réussi à déployer ce programme, travailler avec différents acteurs, comme les chambres d'agriculture, et les différents réseaux de la LPO pour décliner ce programme à l'échelle locale, tout cela a pu mettre en lumière le travail des chargés d'études et des acteurs locaux qui sont tout à fait capables de s'adapter à ce public-là. La LPO, en travaillant sur ces thématiques spécifiques et ce service spécifique, a pu, je pense, gagner en légitimité. Ce n'était pas le cas avant, donc c'est vraiment important.

Marine : Oui, ça a beaucoup évolué. Après, comme c'est très récent, cette évolution commence à peine. Ce qui est dommage, c'est qu'avec le coronavirus, ça a beaucoup ralenti la démarche. Pour le mot de la fin... par rapport à la finalité du programme des refuges, quelle serait-elle ? Notamment dans les fermes pédagogiques ?

Kevin B. : Avec son développement actuel, le programme des Refuges gagne en compétences. L'idée, c'est d'être les plus transversaux possibles. On a des refuges, justement, qui se proposent aussi bien aux particuliers qu'aux établissements pédagogiques, aux collectivités et aux entreprises. Donc on est déjà sur des publics assez différents. A terme, l'idée est de continuer sur cette transversalité, et de créer encore plus de passerelles avec le programme Des Terres et des Ailes. Ce n'est pas incompatible : on peut tout à fait, sur une partie de l'exploitation, s'engager dans les refuges, et sur une autre, s'engager auprès du programme Des Terres et des Ailes. Je pense que là-dessus, quand Des Terres et des Ailes sera encore plus reconnu, ce seront des outils très complémentaires, tout le monde gagnera en compétences et c'est la biodiversité qui sera gagnante.

[Kevin me donne des conseils sur les personnes que je peux solliciter à la LPO France, à savoir Sophie Raspail et Pauline Rattez.]

Kevin B. : Ce que je peux ajouter, aussi, c'est que le programme Des Terres et des Ailes est assez nouveau. Toutes les LPO ne se le sont pas encore approprié. J'ai échangé dernièrement avec Aurélien Zorzi, à la LPO PACA, et il découvrait presque le programme. Il a trouvé ça génial et complémentaire aux refuges. Je sais que dans la PACA, d'ici un an ou deux, Des Terres et des Ailes pourra être en place. Donc les LPO ont encore besoin de se l'approprier.

[Une discussion plus informelle s'en suit à propos de mes entretiens et du fait qu'Aurélien fait partie des personnes qu'il me reste à rencontrer. Kevin me suggère d'axer mes questions sur le développement à venir du programme en PACA.]

10. Entretien avec Aurélien Zorzi, responsable du réseau des Refuges LPO à la LPO PACA

23 mars 2021

Marine : En quoi consiste ton poste à la LPO PACA et en quoi consistent tes missions ?

Aurélien Zorzi : Je suis animateur du réseau Refuges LPO dans la région PACA, et je suis en charge des dossiers sur le département des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse. Mes missions sont diverses et variées, c'est-à-dire qu'il faut suivre les dossiers en cours, répondre à la demande, aller voir des élus pour des projets sur des municipalités, c'est établir des diagnostics, des relations avec le service public ou le privé, les entreprises. De manière générale, c'est mettre en avant la biodiversité au sein des différentes instances, différents établissements, avec comme outils les Refuges LPO.

Marine : Jusqu'à présent, pour mettre en valeur la biodiversité, est-ce qu'en PACA il y a des programmes destinés aux agriculteurs ? Est-ce qu'il y a un moment où il y a un dialogue avec ces professionnels ?

Aurélien : Moi, depuis que je suis arrivé, on m'a dit de rediriger les demandes d'exploitations agricoles vers le programme Des Terres et des Ailes, chose que j'ai faite au début et que je continue à faire dans la majeure partie des cas. Après, je ne sais pas ce qu'il advient des cas que j'ai redirigés : est-ce qu'ils font vraiment la démarche pour aller vers ce programme ? Est-ce que c'est pertinent ? Que font-ils avec ce programme ? Je ne sais pas du tout. Il y a quelques biais qu'on peut trouver. Je connais le cas d'une exploitation agricole qui sert de centre de formation, et on labellise Refuge LPO le centre de formation avec des espaces verts autour. On part d'une convention établissement recevant du public, pour être quand même dans les clous. Mais dans ce cas de figure, on a deux parties : la partie Refuge, et le diagnostic naturaliste plus axé que pour un Refuge. La personne peut vouloir un inventaire précis, surtout quand il s'agit d'un agriculteur, parce qu'il peut avoir besoin de ces informations-là et chercher des outils pour faire son travail du mieux possible avec la nature, en cherchant des partenaires naturels.

Marine : Donc ils sont quand même dans la demande ?

Aurélien : Ils sont dans la demande. Il y en a quelques uns. Certains ne demandent peut-être pas parce qu'ils ne connaissent pas. Mais s'il était vraiment possible pour eux de devenir Refuge LPO, je pense qu'on aurait plus de demande. En tout cas, il faudrait un poste à part entière pour gérer ce genre de demande spécifique.

Marine : En général, on ne labellise pas à cause de la charte des refuges, notamment par rapport à la chasse et par rapport à l'utilisation de produits phytosanitaires. C'est bien ça ?

Aurélien : Pas spécialement. Souvent, ceux qui font la demande sont en règle par rapport à la charte, parce qu'ils savent qu'ils s'adressent à la LPO.

Marine : Dans ceux qui sont labellisés Refuges, ce sont ceux qui adoptent une démarche pédagogique, et comme tu disais, qui reçoivent du public ?

Aurélien : Là, c'est la limite. Quand on labellise, c'est un établissement qui a pour vocation à accueillir du public. Il faut que l'établissement soit sous couvert d'une association, et que cette

association fasse des activités adressées au public. Mais un agriculteur qui ne reçoit personne, à l'heure actuelle, ne peut pas être labellisé.

Marine : Dans le cadre des Refuges, quel est ton public cible ? Quels sont les objectifs de ce programmes, et les moyens dont tu disposes dans ta région ?

Aurélien : Le programme des Refuges est célèbre. On ne fait pas la démarche, on ne démarche pas les gens, ce sont eux qui viennent vers nous. On a des établissements scolaires, des entreprises, des municipalités aussi... Au niveau des objectifs, ce sont toujours les mêmes : favoriser la biodiversité. [*Aurélien m'explique qu'il a fait une étude de faisabilité à Cavaillon quelques jours plus tôt.*] On fait des diagnostics pour ne pas labelliser tout et n'importe quoi en Refuge LPO. Sinon, le label n'aura plus de valeur.

Marine : Donc la charte a son importance.

Aurélien : Totalement. En plus, elle ne comporte 4 points.

Marine : Et si tu commences à faire des exceptions, il n'y a plus besoin de la charte. Et tes moyens ?

Aurélien : C'est surtout les moyens dont ils disposent. Les entreprises ou les collectivités doivent avoir un certain budget pour faire un inventaire naturaliste pour labelliser un refuge LPO. Il faut compter plusieurs milliers d'euros. On fait des devis sur trois ans. Ça comporte des inventaires, des diagnostics, des sessions de sensibilisation des employés... Pour mes outils en tant que tels, j'ai la connaissance du terrain, l'administration (les devis, les conventions), la relation avec le public sur le terrain, la relation clientèle (des gens qui m'appellent pour avoir des conseils)...

Marine : C'est toi qui fait les études de faisabilité sur le terrain ?

Aurélien : Tout à fait. On a une fiche à remplir, des photos à prendre, on discute avec les personnes. Après, on envoie tout ça aux Refuges, à la LPO France.

Marine : Quand tu fais cette étude, tu y vas seul, ou des bénévoles t'accompagnent ?

Aurélien : Quand c'est possible et que des bénévoles sont disponibles, c'est bien qu'ils viennent. Après, on a certains secteurs où on n'a pas de groupes locaux pour nous appuyer.

Marine : Si un bénévole est disponible, est-ce qu'il y a des critères pour participer à ce genre d'étude ? Est-ce que la personne doit avoir un bon niveau de connaissance en matière de biologie des espèces ? Etablir un diagnostic comme ça demande certainement une forme d'expertise. Est-ce que tous les bénévoles en ont, ou est-ce que tu fais des formations ?

Aurélien : Pour la première étape de l'étude, on n'a pas nécessairement besoin de beaucoup de connaissances naturalistes. C'est vraiment un éclairage sur ce que fait le demandeur, ses motivations.

Marine : C'est pour établir un premier lien ? Aller à sa rencontre ? Voir ce qu'il fait ou ce qu'il veut faire, comme poser des nichoirs ?

Aurélien : Ça vient au cours de la conversation parce qu'ils ont des idées et des envies, mais ce n'est pas forcément pertinent. [*Il prend l'exemple d'un demandeur qui détenait une longue façade métallique près de locaux industriels, et qui souhaitait poser des nichoirs. Mais*

l'emplacement n'était pas idéal, car non abrité et en plein soleil.] Par rapport aux formations, je vais en faire, effectivement, s'ils ont envie de se former sur certaines choses. Récemment, je me suis moi-même formé sur le blaireau auprès de la LPO France, qui proposait une formation. Je vais ensuite pouvoir former des gens là-dessus.

Marine : Pour que les bénévoles puissent eux-mêmes ensuite transmettre l'information ?

Aurélien : Oui, pour transmettre la connaissance, c'est important. Ils seront plus autonomes, sauront reconnaître l'espèce, comprendre les problèmes de la notion de nuisible... C'est la LPO Alsace qui a proposé cette formation, pour que l'on soit plus autonome en région.

Marine : C'est pour déléguer l'animation ? *[Je lui résume la problématique de l'animation locale du programme Des Terres et des Ailes, concernant les besoins humains pour porter ce genre de projet à l'échelle locale.]*

Aurélien : C'est en pleine restructuration en ce moment. On n'a pas beaucoup d'informations pour le moment, mais je pense que la volonté est que nous puissions faire plus d'animation en région, pour fédérer, créer une dynamique, c'est ça qu'il faut faire à terme. Pour revenir aux groupes locaux, le confinement et le virus, ici, ça leur a fait perdre leur énergie et leur dynamisme. Mais la chose positive, c'est un groupe de jeune s'est créé.

Marine : Ca montre qu'il y a une médiation possible avec un nouveau public, qui est le public jeune.

Aurélien : C'est une source où plusieurs personnes sont motivées pour faire des choses. L'objectif serait que ces jeunes intègrent de plus en plus les groupes locaux de leur secteur, pour pouvoir les redynamiser.

[Nous constatons de manière informelle la retombée du dynamisme des groupes locaux de bénévoles LPO en région PACA.]

Marine : Par rapport à ton programme et aux formations que tu comptes proposer, est-ce que tu penses aborder la thématique de la transition écologique ? Ou est-ce qu'elle sera secondaire ?

Aurélien : Personnellement, ce n'est pas une thématique secondaire. Professionnellement, elle l'est, à cause de la dichotomie entre agriculture et Refuges LPO. Mais par rapport à la transition actuelle, au côté vivrier, à la résilience, à l'alimentation, de tout, ça me paraît évident de l'intégrer, à terme, dans ma façon de travailler, et dans ma façon de former.

Marine : Tu parlais de dichotomie. Est-ce que tu pourrais me dire, selon toi, quel est le lien entre ton programme des Refuges et Des Terres et des Ailes ?

Aurélien : L'objectif des Refuges est d'agir pour la biodiversité, de créer des îlots de biodiversité. Le lien est tout tracé. Quand tu fais une exploitation maraîchère, par exemple, si tu n'utilises pas de pesticides, que tu travailles avec les auxiliaires, que tu mets des plantes de bonnes associations... Oui, je trouve ça pertinent de le labelliser au travers des Refuges. Ca donnerait une autre dimension au label. Ca ouvrirait sur un champ énorme. C'est peut-être pour ça que ce n'est pas fait, parce que c'est un gros dossier. Pour moi, les deux programmes sont en adéquation.

Marine : Ils sont complémentaires ?

Aurélien : Oui, j'irais même au-delà. Pour moi, c'est une évidence. Si tu fais du maraîchage en bio, que tu prends soin de ton sol, que des personnes de la LPO t'accompagnent pour savoir quelles espèces d'oiseaux nichent chez toi, ce qu'on pourrait mettre pour les campagnols... On créerait un écosystème maximisé pour que l'exploitation, petite, moyenne ou grande devienne un microcosme où tout se gère presque en autonomie. Ça demande moins d'efforts.

Marine : Et il y a un gain de temps derrière.

Aurélien : Il y a un gain de temps derrière, effectivement, il y a aussi un gain d'énergie et un gain d'argent... Il n'y a pas de point négatif. Et labelliser ça Refuge LPO, c'est complètement dans la mouvance, parce que ça permet d'accrocher le label à la résilience, à la transition alimentaire...

Marine : La, on parlait seulement des Refuges. Mais pour toi, est-ce qu'il y aurait un intérêt à installer le programme Des Terres et des Ailes en région PACA ? Est-ce que tu as envie de proposer ce genre de chose ?

Aurélien : Oui, complètement. C'est sûr. Après, c'est un programme qui n'est pas porté. Il n'y a personne pour gérer ce programme-là. Nous, dans le plan de charge, ce n'est pas si mal, parce qu'on a beaucoup de demande, et si on devait s'occuper de tous les agriculteurs, on ne s'en sortirait pas. Mais là, c'est une création de poste qu'il faut faire. C'est un poste à part entière. Kevin [Broquereau], lui, disait qu'il fallait carrément prendre un service civique pour commencer, pour gérer ce dossier-là. Et à terme, il faudrait créer un emploi.

Marine : Le service civique servirait à tâter le terrain et se créer un réseau, attirer le public concerné pour appliquer le programme efficacement ensuite ?

Aurélien : Oui, complètement.

Marine : Mais alors, le programme n'est pas encore sur le point d'être lancé dans la région PACA ?

Aurélien : Je n'en ai pas entendu parler.

Marine : D'accord. Est-ce que tu as eu l'occasion de faire un tour sur le site internet Des Terres et des Ailes ?

Aurélien : Oui, ça me parle.

Marine : Qu'en as-tu pensé ?

Aurélien : Dans mes souvenirs, il y a des fiches pour les agriculteurs. Ils peuvent s'inscrire, gérer leur compte en autonomie, la démarche est sympa. Après, est-ce que ça me plairait de faire ça si je suis agriculteur ? Qu'est-ce que ça m'apporte ? Je ne sais pas. Je ne sais pas quel est l'apport pour les agriculteurs.

[Aurélien me demande si j'ai eu des entretiens avec des agriculteurs inscrits, et je lui explique que je ne peux pas avoir les coordonnées des agriculteurs inscrits du fait de la loi sur la confidentialité des données (RGPD). Ensuite, nous abordons la question du site internet en lui-même. Aurélien est d'accord avec le fait que les agriculteurs n'ont pas forcément le temps de servir de cet outil. Il a travaillé avec pas mal de vigneron, et selon lui, ce sont des gens de terrain qui n'utilisent pas en priorité les outils numériques. Il me dit qu'il serait peut-être intéressant de voir si des statistiques sont proposés sur le site internet, avec le nombre des

agriculteurs inscrits par région, afin de voir si la démarche rencontre suffisamment de public pour être pertinente.]

Marine : Le but du site internet, c'est de créer un réseau d'entraide, avec des agriculteurs qui partagent des témoignages sur leurs actions et qui trouvent des conseils au travers du partage d'expérience.

Aurélien : C'est un gros blog.

Marine : Voilà. Finalement, ce site propose la même chose que des réseaux d'entraides professionnels et des organisations où les gens se rencontrent physiquement, comme des associations, des AMAP, des syndicats... Et de mettre en contact des gens pour échanger des pratiques. Pour que le site soit efficace, il faudrait qu'il y ait du chiffre. Donc effectivement, il serait intéressant d'avoir ces chiffres.

[J'explique à Aurélien que les informations en régions sur les actions Des Terres et des Ailes ne circulent pas bien en interne au sein de la LPO, ce qui empêche le programme de progresser.]

Marine : Sur le terrain, comment irais-tu à la rencontre des gens pour leur présenter un programme comme celui-là ?

Aurélien : En tout cas, le Refuge LPO, je le vends en mettant en valeur le travail que les participants font, parce que derrière on met un label. Du coup, je le vendrais comme ça, en soulignant la plus value. Les labels, on en a partout aujourd'hui. Ça n'a plus de sens, les gens ne savent plus ce qu'il y a derrière. Là, ce serait l'occasion de donner une autre dynamique aux Refuges. Par exemple, je sais que les viticulteurs voient de plus en plus l'utilité d'être labellisés, par rapport aux valeurs qui sont engagées, et surtout par rapport au réseau que ça crée. C'est ça l'intérêt du label. Les agriculteurs sont sans doute souvent seuls dans des démarches. Peut-être que le fait d'intégrer un label qui respecte des valeurs environnementales les mettrait en avant et les intégrerait dans un groupe. Il pourrait y avoir des échanges au sein de ce réseau. Ça existe sûrement déjà, mais là ça pourrait officialiser le groupe et le réseau.

Marine : Ca aurait plus d'intérêt d'y participer ?

Aurélien : Oui, carrément. Mais ça ça nécessite des personnes derrière pour les accompagner, comme on fait nous avec les Refuges, pour toutes les structures et les personnes morales. Parce que j'imagine le contraire : si les refuges n'étaient que des refuges agricoles, que faire des entreprises, des municipalités, des écoles ? Sachant que ce serait peut-être plus logique de s'occuper en priorité des agriculteurs. Les municipalités, les entreprises, chercheraient autre chose pour les accompagner, et ça existe, sur le marché. Par exemple, pour les entreprises, on a le RSE. Mais le raisonnement inverse montre que ça dépend d'un choix. *[Aurélien m'explique que les Refuges ont du succès dans les écoles.]* Mais je pense que cette dynamique serait possible avec le domaine agricole, parce que les agriculteurs ont de l'expérience, ils aiment la nature, certains auraient des choses à partager sur cette thématique-là.

Marine : Est-ce que tu sais qui est en lien avec la LPO France à la LPO PACA ? Comment se passe la communication en interne entre les associations LPO ? Est-ce que tu penses que la communication autour du programme fonctionne ? On pourrait même se demander ça par rapport à ce que tu sais du programme : qu'est-ce que tu en sais aujourd'hui ? Qu'est-ce qui te semble flou ?

Aurélien : Est-ce que la communication est bien faite ? Je dirais non. Parce que quand je suis arrivé, on m'a parlé de ce programme, quand on m'a dit de rediriger les demandes d'agriculteurs. Et pendant un petit moment, jusqu'à ce que j'échange avec Kevin [Broquereau], je ne pensais pas du tout que c'était un programme de la LPO. Je pensais que c'était une autre boîte, spécialisée en agriculture. Et ça m'a fait bizarre. Je me suis demandé si c'était moi qui avait loupé quelque chose, ou si l'information n'était pas passée. Alors ça m'a remis une perspective. C'est là qu'on a évoqué le service civique. C'est là que ce serait pertinent.

Marine : Mais on ne t'a pas vraiment expliqué ce que c'était jusqu'à ce que tu te poses la question ?

Aurélien : Oui, voilà. Il y a d'ailleurs un mail type à envoyer aux agriculteurs pour les rediriger vers Des Terres et des Ailes.

Marine : Donc il y aurait un travail à faire entre la LPO France, qui propose et coordonne le programme à l'échelle nationale, et donner envie aux associations locales de le mettre en application ?

Aurélien : Oui, il faudrait qu'ils soient d'accord entre eux pour que ce soit plus clair par rapport à nos actions sur les exploitations agricoles. S'ils éclaircissaient ça, on pourrait communiquer sur ce qu'on fait réellement au local.

Marine : Il faudrait avoir un bon objet à vendre pour faire une bonne communication dessus ?

Aurélien : Oui. Que ce soit clair, surtout. Est-ce qu'on peut faire des refuges sur les exploitations agricoles, si oui, comment, sous quelles conditions... Est-ce qu'il faut rajouter des valeurs ou des principes à la charte, si oui, quelles seraient-elles ? Il y a aussi tout le travail de communication, aller sur le terrain, rencontrer les agriculteurs... Oui, je pense qu'il y a beaucoup de travail.

Marine : Comment on anime et comment on forme les gens sur ce sujet ? Il n'y a pas forcément les ressources-humaines, comme tu disais.

Aurélien : Oui, c'est sûr. [Aurélien m'explique qu'une collègue fait labelliser des agriculteurs en « particuliers », c'est-à-dire comme des personnes individuelles, privées, contrairement aux entreprises, municipalités...]

Marine : Pour toi, est-ce qu'un programme comme les Refuges ou comme Des Terres et des Ailes font gagner une légitimité scientifique à la LPO ?

Aurélien : La LPO a de la légitimité. Dans le cas des refuges, la LPO peut intégrer des Refuges dans des ENS [Espaces Naturels Sensibles] et ils sont pris en compte par les gens qui travaillent dessus. Il y a différents niveaux de compétences. [Aurélien me donne l'exemple d'un Refuge sur un ENS à Oppède, dans le Vaucluse.] En tout cas, en matière de légitimité, il n'y a aucun souci, y compris en agriculture.

Marine : Pour conclure, est-ce que, selon toi, le programme Des Terres et des Ailes peut avoir une finalité particulière ?

Aurélien : La finalité, pour moi, c'est vraiment d'intégrer les agriculteurs et les exploitants dans une dynamique et un réseau, pour mettre en avant le travail qu'ils réalisent et leurs compétences. Pour moi, c'est une belle finalité dans la transition actuelle, qu'elle soit

écologique ou sociétale. C'est la transition avec un grand T. Je crois que la crise qu'on traverse est géniale pour souligner les bémols de notre société, et par rapport à cette thématique. Par rapport à Des Terres et des Ailes, il serait intelligent, résilient, de fusionner avec la démarche des Refuges, pour donner une vraie valeur au label, pour montrer qu'on a des agriculteurs qui oeuvrent pour la nature, qui la mettent en avant, qui ont des produits de qualité, tout ça pour les faire connaître. Ils seraient reconnus par la LPO, qui est quand même la première association de protection de l'environnement en France. Ce n'est pas rien. En tout cas, si j'étais agriculteur, ça me plairait d'avoir un label LPO. Mais ce serait bien que ce qu'il y a derrière le label soit clair. *[Aurélien revient sur l'exemple des Refuges LPO, et des panneaux placés en bordure des Refuges. Selon lui, ces panneaux ne sont pas assez lisibles et assez peu évidents à comprendre pour le public.]*

Marine : Si les agriculteurs pouvaient être labellisés Refuges, est-ce que tu penses que tous les agriculteurs pourraient être labellisés ? Par rapport à la charte, notamment, cela semble problématique. Est-ce que tu choisirais de travailler plus avec des agriculteurs bio ?

Aurélien : Il faudrait se baser sur ce qui existe, donc effectivement privilégier ceux qui n'utilisent pas de produits phytosanitaires. Ce serait difficile autrement. Après, c'est au cas par cas. Pour ceux qui sont à fond dans la démarche, il n'y aurait pas de problème. Et pour ceux qui auraient réellement envie, sans tout connaître, ce serait possible aussi. Mais c'est aussi rendu possible par le relationnel, pour mieux connaître la personne. Il faudrait échanger avec elle pour mieux comprendre ce qu'elle souhaite et sa motivation. Si la personne a une vraie volonté, ça vaut le coup, et on doit l'aider. C'est toujours du cas par cas, même actuellement.

Marine : Donc c'est du cas par cas qui demanderait plus de moyens humains.

Aurélien : Oui, complètement. Ça ferait une masse de travail en plus qui serait énorme, et il faudrait une personne à temps plein pour bien faire le travail. C'est dommage de faire les choses superficiellement.

[Aurélien ne connaît pas le projet Paysans de nature. Je le lui présente rapidement, et je lui demande son avis sur le fait de ne travailler qu'exclusivement avec des agriculteurs bio.]

Aurélien : Selon les ressources humaines pour s'occuper des agriculteurs, tu peux plus ou moins proposer un accompagnement étroit. Si tu n'as pas de temps, je comprends que tu aies besoin de faire une sélection. Après, si tu as suffisamment de moyens humains, tu peux élargir l'encadrement à des gens qui ne sont pas bio. C'est une question de masse de travail selon moi.

Résumé :

La transition écologique fait aujourd'hui l'objet de nombreux projets destinés à soutenir le développement durable en réponse à une demande sociale et à une urgence environnementale. Ce travail sur les programmes agricoles de la LPO vise à interroger les dispositifs et stratégies de communication scientifique déployés par cette association de protection de la nature pour accompagner les professionnels de l'agriculture dans la transition agroécologique. En développant la communication de ces programmes, la LPO se positionne comme expert du conseil agri-biodiversité, mais assure également une animation de réseau et de territoire essentielle à la mobilisation humaine autour de projets d'aménagements agricoles favorables à la biodiversité. Cette enquête met également en évidence des enjeux de communication internes à l'association, dont les délégations régionales ne se saisissent pas uniformément des programmes. Dans les régions françaises où les programmes sont appliqués, la LPO participe à la mise en place d'une coopération pour une transition respectueuse de l'environnement et du patrimoine naturel.

Mots-clefs :

Ligue pour la Protection des Oiseaux, agriculture, transition agroécologique, biodiversité, communication scientifique